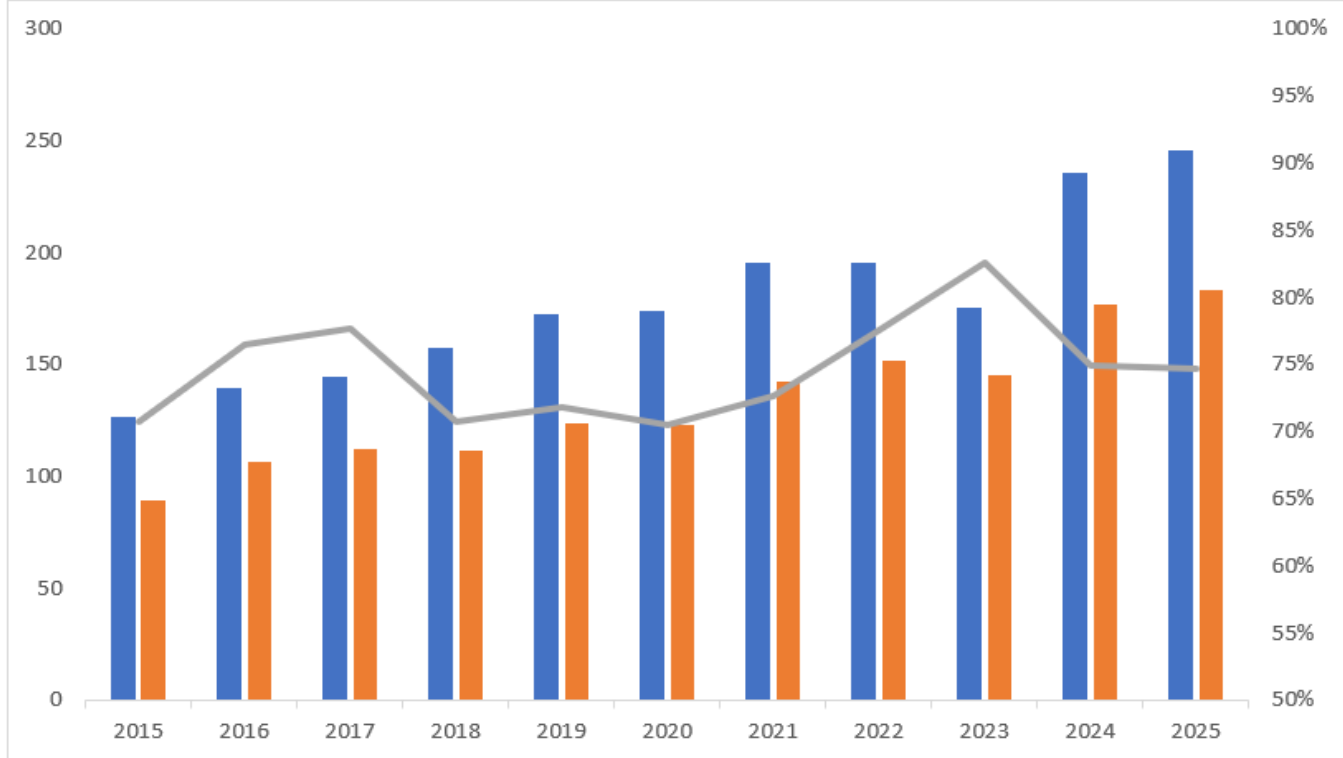




RAPPORT D'ANALYSE DES INDICATEURS Année scolaire 2024-2025



**DIRECTION DE LA PLANIFICATION, DES STATISTIQUES
ET DU SUIVI-EVALUATION
(DPSSE)**

Division des Statistiques
B.P : 3221 Lomé Tél : (+228) 22 51 21 67 / 22 51 50 75
Email : statdpsse@gmail.com



REMERCIEMENTS

La Direction de la planification, des statistiques et du suivi-évaluation (DPSSE) remercie vivement toutes les personnes ressources qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport d'analyse des indicateurs du sous-secteur des enseignements primaire et secondaire pour l'année scolaire 2024-2025. Nos remerciements s'adressent particulièrement à :

L'équipe technique

➤ **Direction de la Planification, des statistiques et du suivi-évaluation**

- M. GBETEGLO Yao Efoé, Economiste, Chef division Statistiques
- M. ADEDEMI Komla Messan, Gestionnaire de projets, Chef division Suivi-Evaluation
- M. TCHALA Pagbamèyo, planificateur de l'éducation, Chef division Planification et Coordination des Projets/programmes
- M. LENGU Kodjo, ingénieur Génie civil, Chef division Construction
- M. ATIKPO Koffi A. Pascal, Démographe, Chef section Carte scolaire
- M. AOUKOU Kudzo Eli, Agent Technique de la Statistique, Chef section des Statistiques
- M. ABA Abdou, Chef section Système d'Information
- Mme GADO SEMA Roukeya, Chef section finance
- M. SABI Kodjo, analyste de projets, chargé d'études

➤ **Cabinet**

- M. TCHANGAÏ Piya-Abalo, Chargé d'études

➤ **Secrétariat Général**

- M. GAFFON Djibril, Chargé d'études

➤ **Secrétariat Technique Permanent du Plan sectoriel de l'éducation (STP/PSE)**

- M. DZEGLE Yawo Kekeli, Spécialiste en Systèmes d'Information

➤ **Direction des Affaires Financières (DAF)**

- M. DOGUENA Akila Diréma, Chef division Comptabilité et Budget

➤ **Direction de l'Enseignement Secondaire Général (DESG)**

- M. AZIANOUKOU Kofi Djigbodi, Agent Technique de la Statistique, Chef section adaptation scolaire

➤ **Direction des Enseignements Préscolaire et Primaire (DEPP)**

- M. BATCHAZI Tcha, Chef Division projet d'école et vie scolaire

➤ **Direction des Ressources Humaines (DRH)**

- M. EKPETCHOU Ankou, Chef division Gestion des données sur les personnels

➤ **Centre National de Documentation Pédagogique, des Technologies de l'Information et de la Communication (CNDP-TICE)**

- M. AMOUSSOUVI Messan, Informaticien, Chef section Développement d'applications et base de données.
- M. KATISSI Asséké, Eric, Développeur d'application

➤ **Directions Régionales de l'Education (DRE)**

- Mme TSALI-OGBLOMESSE Adzo, Agent Technique de la Statistique, Chef division Planification de l'Education à la DRE Grand Lomé

- M. AZAMETI Komlan Séna, Agent Technique de la Statistique, Chef division Planification de l'Education à la DRE Maritime
- M. AFOUTOU Ekoué, Gestionnaire, Chef division Planification à la DRE Plateaux-Ouest
- M. ADELAN Koffi Edem, Agent Technique de la Statistique, Chef division Planification à la DRE Plateaux-Est
- M. AGATE Agbang, Sociologue, Chef division Planification de l'Education à la DRE Centrale
- M. BODI Mouza, Agent Technique de la Statistique, Chef division Planification de l'Education à la DRE Kara
- M. ISSIFOU Abdouramoulana, Chef division Planification de l'Education à la DRE Savanes.

L'équipe de relecture

- M. SABI Kodjo, analyste de projets, chargé d'études à la DPSSE.
- M. PANLA Mazabalo, Economiste, chargé d'études à la DPSSE
- M. KOUÉVI-KOKO Têko, développeur d'application, chargé d'études à la DPSSE

Directeur de la Planification, des Statistiques et
du Suivi-Evaluation p.i

Kossi Kpomégni TSALI

TABLE DES MATIERES	
REMERCIEMENTS	2
LISTE DES TABLEAUX	6
LISTE DES GRAPHIQUES	7
SIGLES ET ABREVIATIONS	10
DEFINITIONS DE QUELQUES CONCEPTS OPERATIONNELS.....	11
PRESENTATION.....	13
1. ACCES ET EQUITE	14
1.1. Analyse de la capacité d'accueil du système éducatif.....	14
1.1.1. Evolution du nombre des établissements dans le système éducatif	14
1.1.2. Evolution du nombre des infrastructures pédagogiques dans le système.....	16
1.1.3. Evolution des effectifs des élèves	19
1.2. Mesure de la couverture.....	26
1.2.1. Taux Brut de scolarisation (TBS).....	26
1.2.2. Taux brut d'accès (TBA).....	30
1.2.3. Taux net d'accès	31
1.2.4. Taux net de scolarisation (TNS).....	31
1.3. Efficacité interne du système éducatif	32
1.3.1. Promotion.....	32
1.3.2. Transition.....	34
1.3.3. Le redoublement	35
1.3.4. Taux de rétention au primaire et secondaire en 2024-2025.....	41
1.3.5. L'achèvement.....	42
2. QUALITE DU SYSTEME EDUCATIF	45
2.1. Analyse de la situation des commodités	45
2.1.1. Analyse de l'évolution de l'accès à l'eau dans les écoles	45
2.1.2. Analyse de l'évolution de l'accès à l'électricité dans les écoles	47
2.1.3. Analyse de la disponibilité des latrines en milieu scolaire	48
2.1.4. Disponibilité des clôtures dans les établissements scolaires	49
2.1.5. Distance domicile-école parcourue par les élèves	50
2.1.6. Analyse de la dynamique des effectifs par salle de classe	50

2.1.6.1.	Au préscolaire	51
2.1.6.2.	Au primaire	52
2.1.6.3.	Au premier cycle du secondaire	53
2.1.6.4.	Au second cycle du secondaire	54
2.2.	Personnel enseignant	56
2.2.1.	Dynamique des effectifs du personnel enseignant	56
2.2.2.	Statut professionnel des enseignants dans les établissements scolaires	62
2.2.3.	Qualification académique et professionnelle des enseignants	68
2.2.4.	Encadrement pédagogique	74
2.3.	Disponibilité de manuels scolaires	75
2.4.	Résultats aux examens, par niveau d'enseignement	76
2.4.1.	Au primaire	76
2.4.2.	Au secondaire	77
3.	EFFORT BUDGETAIRE DE L'ÉTAT POUR L'ENSEIGNEMENT GENERAL EN 2025	79
	CONCLUSION	81

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution du nombre d'établissements par niveau scolaire de 2021 à 2025	14
Tableau 2 : Répartition des effectifs par niveau d'enseignement selon le sexe et la région en 2024-2025.....	19
Tableau 3 : Evolution des effectifs du préscolaire entre 2019-2020 et 2024-2025, par sexe et par région	20
Tableau 4 : Evolution des effectifs dans l'enseignement primaire entre 2019-2020 et 2024-2025.....	21
Tableau 5 : Evolution des effectifs au premier cycle du secondaire entre 2019-2020 et 2024-2025.....	24
Tableau 6 : Evolution des effectifs au second cycle du secondaire entre 2019-2020 et 2024-2025	25
Tableau 7 : Taux de promotion par classe en 2023-2024	33
Tableau 8 : Taux de promotion par sexe et par région selon les cycles d'enseignement 2023-2024	34
Tableau 9 : évolution du taux de redoublement par classe au primaire de 2019-2020 à 2023-2024	36
Tableau 10 : évolution du taux de redoublement par classe au secondaire 1 de 2019-2020 à 2023-2024.....	37
Tableau 11 : Evolution du taux de redoublement par classe au secondaire 2 de 2019-2020-2023-2024	37
Tableau 12 : Proportion de redoublants par inspection au primaire en 2024-2025	38
Tableau 13 : Synthèse de la proportion des redoublants par région et par sexe en 2024-2025	39
Tableau 14 : Proportion de redoublants par inspection au secondaire 2024-2025	40
Tableau 15 : Synthèse de la proportion de redoublants au secondaire par région en 2024-2025.	40
Tableau 16 : Taux d'abandons par sexe, par région et par cycle en 2023-2024.....	41
Tableau 17 : Evolution de la proportion des écoles ayant un point d'eau entre 2023 et 2025.....	45
Tableau 18 : Proportion d'établissements scolaires ayant un point d'eau selon le cycle et le milieu en 2024-2025	45
Tableau 19 : Evolution de la proportion des établissements scolaires tous ordres ayant l'électricité	47
Tableau 20 : Evolution de la proportion des établissements scolaires publics ayant l'électricité.....	47
Tableau 21 : Proportion des établissements scolaires ayant l'électricité selon le cycle et le milieu en 2024-2025	48
Tableau 22 : État de couverture des établissements scolaires en latrines en 2024-2025	49
Tableau 23 : Proportion des établissements scolaires clôturés ou non selon l'ordre et le cycle d'enseignement en 2024-2025	49
Tableau 24 : Répartition des élèves selon la distance domicile-école, par milieu de résidence et cycle d'enseignement ..	50
Tableau 25 : Évolution du ratio élèves/salle de classe selon les cycles d'enseignement, tous ordres et types de salles confondus de 2023 à 2025	50
Tableau 26 : Répartition du personnel enseignant tous statuts confondus par cycle et par ordre d'enseignement en 2024-2025	56
Tableau 27 : Proportion d'élèves disposant d'un manuel de mathématiques selon la classe au primaire	75
Tableau 28 : Proportion des élèves disposant de manuel de Français par classe	76
Tableau 29 : Budget de l'enseignement général en 2025	79

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition des établissements selon le milieu au préscolaire.....	15
Graphique 2 : Répartition des établissements par ordre d'enseignement au préscolaire.....	15
Graphique 3 : Répartition des établissements selon le milieu au primaire	15
Graphique 4 : Répartition des établissements par ordre d'enseignement au primaire	15
Graphique 5 : Répartition des établissements selon le milieu au secondaire 1.....	16
Graphique 6 : Répartition des établissements par ordre d'enseignement au secondaire 1.....	16
Graphique 7 : Répartition des établissements selon le milieu au secondaire 2.....	16
Graphique 8 : Répartition des établissements par ordre d'enseignement au secondaire 2.....	16
Graphique 9 : Evolution des salles de classe en dur par cycle de 2022-2023 à 2024-2025	17
Graphique 10 : Répartition des salles de classe en dur selon l'ordre d'enseignement au préscolaire, 2024-2025	17
Graphique 11 : Répartition des salles de classe en dur par ordre d'enseignement au primaire en 2024-2025	18
Graphique 12 : Répartition des salles de classe en dur par ordre d'enseignement au secondaire 1 en 2024-2025.....	18
Graphique 13 : Répartition des salles de classe en dur par ordre d'enseignement au secondaire 2 en 2024-2025.....	19
Graphique 14 : Répartition des apprenants du préscolaire selon l'ordre d'enseignement 2024-2025	21
Graphique 15 : Répartition des élèves du primaire, selon le sexe 2024-2025	22
Graphique 16 : Répartition des élèves du primaire, par région éducative 2024-2025.....	22
Graphique 17 : : Répartition des élèves du primaire, selon l'ordre d'enseignement.....	23
Graphique 18 : Répartition des élèves du préscolaire et primaire, selon les niveaux	23
Graphique 19 : Répartition des élèves du premier cycle du secondaire, selon l'ordre d'enseignement en 2024-2025.....	24
Graphique 20 : Répartition des élèves du premier cycle du secondaire, par région d'éducation en 2024-2025.....	25
Graphique 21 : Répartition des élèves du second cycle du secondaire, selon l'ordre d'enseignement	26
Graphique 22 : Evolution du taux brut de scolarisation (TBS) de 2020-2021 à 2024-2025.....	27
Graphique 23: Évolution du taux brut de scolarisation au préscolaire entre 2021 et 2025, en comparaison avec la cible du PSE	28
Graphique 24 : Évolution du taux brut de scolarisation au primaire entre 2021 et 2025, en comparaison avec la cible du PSE	29
Graphique 25 : Évolution du taux brut de scolarisation au secondaire 1 entre 2021 et 2025, en comparaison avec la cible du PSE	29
Graphique 26 : Évolution du taux brut de scolarisation au secondaire 2 entre 2022 et 2025, en comparaison avec la cible du PSE	30
Graphique 27 : Évolution du Taux brut d'accès de 2021-2022 à 2024-2025.....	30
Graphique 28 : Évolution du TNA de 2021-2022 à 2024-2025 par niveau d'enseignement.....	31
Graphique 29 : Évolution du TNS de 2020-2021 à 2024-2025 par niveau d'enseignement.....	32
Graphique 30 : Évolution du Taux moyen de promotion par cycle d'enseignement de 2019-2020 à 2023-2024.....	33
Graphique 31 : Evolution du Taux de transition entre les cycles d'enseignement de 2019-2020 à 2023-2024	34
Graphique 32 : Evolution des taux de redoublement au primaire de 2019-2020 à 2023-2024	35
Graphique 33 : Evolution du taux de redoublements au secondaire, 2019-2020 à 2023-2024	36

Graphique 34 : Répartition du taux de rétention selon le niveau d'enseignement en 2024-2025.....	42
Graphique 35 : Evolution du taux d'achèvement scolaire aux différents niveaux d'enseignement, de 2020-2021 à 2024-2025	42
Graphique 36 : Evolution du taux d'achèvement au primaire, par rapport aux cibles du PSE.....	43
Graphique 37 : Evolution du taux d'achèvement au secondaire 1, par rapport aux cibles du PSE de 2020-2021 à 2024-2025	44
Graphique 38 : Evolution du taux d'achèvement au secondaire 2, en comparaison avec les cibles du PSE entre 2020 et 2024	44
Graphique 39 : Proportion d'établissements scolaires publics tous cycles selon le type de source d'eau	46
Graphique 40: Evolution du ratio élèves/salle de classe au préscolaire de 2021 à 2025 tous types de salles confondus ...	51
Graphique 41 : Ratio élèves/salles de classe en dur au préscolaire selon les ordres d'enseignement.....	51
Graphique 42 : Evolution du ratio élèves/salle de classe au primaire, tous types confondus, de 2021 à 2025.....	52
Graphique 43 : Ratio élèves/salles de classe en dur au primaire selon les ordres d'enseignement	52
Graphique 44 : Ratio élèves/salle de classe en dur au primaire par région en 2024-2025	53
Graphique 45 : Evolution du ratio élèves/salle au premier cycle du secondaire, tous types confondus, de 2021 à 2025	53
Graphique 46 : Ratio élèves/salle de classe en dur au premier cycle du secondaire selon les ordres d'enseignement	54
Graphique 47 : Ratio élèves/salle en dur au premier cycle du secondaire par région en 2024-2025.....	54
Graphique 48 : Evolution du ratio élèves/salle au second cycle du secondaire, tous types confondus, de 2021 à 2025.....	55
Graphique 49 : Ratio élèves/salles de classe en dur au second cycle du secondaire selon les ordres d'enseignement	55
Graphique 50 : Ratio élèves/salle de classe en dur au second cycle du secondaire, par région en 2024-2025	56
Graphique 51 : Répartition des éducateurs et éducatrices du préscolaire par sexe (2024-2025)	57
Graphique 52 : Répartition des éducateurs et éducatrices du préscolaire par ordre d'enseignement en 2024-2025	57
Graphique 53 : Évolution des effectifs d'éducateurs et éducatrices du préscolaire de 2021 à 2025	57
Graphique 54 : Evolution du ratio élèves/enseignant au préscolaire de 2021 à 2025.....	58
Graphique 55 : Répartition des enseignants du primaire selon le sexe en 2024-2025	58
Graphique 56 : Répartition des enseignants du primaire selon l'ordre d'enseignement en 2024-2025.....	58
Graphique 57 : Évolution de l'effectif des enseignants dans les écoles primaires publiques et dans l'ensemble de 2021 à 2025	59
Graphique 58 : Evolution du ratio élèves/enseignant au primaire de 2021 à 2025	59
Graphique 59 : Répartition des enseignants au premier cycle du secondaire, par sexe	60
Graphique 60 : Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire, par ordre d'enseignement en 2024-2025....	60
Graphique 61 : Evolution de l'effectif des enseignants au premier cycle du secondaire de 2021 à 2025	61
Graphique 62 : Répartition des enseignants du second cycle du secondaire, par sexe en 2024-2025	61
Graphique 63 : Répartition des enseignants du second cycle du secondaire, par ordre d'enseignement en 2024-2025	62
Graphique 64 : Evolution de l'effectif des enseignants au second cycle du secondaire de 2020-2021 à 2024-2025.....	62
Graphique 65 : Répartition des enseignants du préscolaire selon le statut professionnel en 2024-2025	63
Graphique 66 : Répartition des enseignants du préscolaire public selon leur statut en 2024-2025	63
Graphique 67 : Evolution des enseignants du préscolaire public selon leur statut de 2022 à 2025	63

Graphique 68 : Répartition des enseignants du primaire selon leur statut en 2024-2025	64
Graphique 69 : Répartition des enseignants du primaire public selon leur statut en 2024-2025.....	64
Graphique 70 : Evolution des enseignants du primaire public selon leur statut de 2022 à 2025	65
Graphique 71 : Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire selon leur statut en 2024-2025	65
Graphique 72 : Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire public selon leur statut en 2024-2025.....	66
Graphique 73 : Evolution des enseignants du premier cycle du secondaire public selon leur statut de 2021-2022 à 2024-2025	66
Graphique 74 : Répartition des enseignants du second cycle du secondaire selon leur statut en 2024-2025.....	67
Graphique 75 : Répartition des enseignants du second cycle du secondaire du public selon leur statut en 2024-2025.....	67
Graphique 76 : Evolution des enseignants du second cycle du secondaire public selon leur statut de 2022 à 2025	68
Graphique 77 : Répartition des enseignants du préscolaire, tous ordres confondus, selon le diplôme académique en 2024-2025	68
Graphique 78 : Répartition des enseignants du préscolaire Public selon le diplôme académique en 2024-2025.....	69
Graphique 79 : Répartition des enseignants du préscolaire, tous ordres confondus, selon le diplôme professionnel en 2024-2025	69
Graphique 80 : Répartition des enseignants du préscolaire public selon le diplôme professionnel en 2024-2025	70
Graphique 81 : Répartition des enseignants du primaire, tous ordres confondus, selon le diplôme académique en 2024-2025	70
Graphique 82 : Répartition des enseignants du primaire public selon le diplôme académique en 2024-2025.....	71
Graphique 83 : Répartition des enseignants du primaire, tous ordres, selon le diplôme professionnel en 2024-2025	71
Graphique 84 : Répartition des enseignants du primaire public selon le diplôme professionnel en 2024-2025.....	72
Graphique 85 : Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire selon le diplôme académique en 2024-2025	72
Graphique 86 : Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire public selon le diplôme académique en 2024-2025	73
Graphique 87 : Répartition des enseignants du second cycle du secondaire selon le diplôme académique en 2024-2025.....	73
Graphique 88 : Répartition des enseignants du secondaire 2 public selon le diplôme académique en 2024-2025.....	74
Graphique 89 : Proportion des établissements visités par les inspecteurs en 2023-2024.....	74
Graphique 90: Proportion d'enseignants ayant reçu au moins une visite d'un personnel d'encadrement en 2024 par cycle d'enseignement	75
Graphique 91 : Evolution du taux de réussite au CEPD de 2019-2020 à 2023-2024.....	77
Graphique 92 : Evolution du taux de réussite au BEPC de 2019-2020 à 2023-2024.....	77
Graphique 93 : Evolution du taux de réussite au BAC 1 de 2019-2020 à 2023-2024	78
Graphique 94 : Evolution du taux de réussite au Bac 2, toutes séries confondues, de 2019 à 2024	78
Graphique 95 : Taux de réussite au baccalauréat général par série en 2023-2024.....	79
Graphique 96 : Evolution du budget de l'enseignement général depuis 2015.....	80

SIGLES ET ABBREVIATIONS

APE	: Association des Parents d'Elèves
BAC1	: Baccalauréat première partie (diplôme sanctionnant la classe de première)
BAC2	: Baccalauréat deuxième partie (diplôme sanctionnant, à l'issue de la classe de terminale, la fin des études du second cycle de l'enseignement secondaire)
BEPC	: Brevet d'Etudes du Premier Cycle de l'Enseignement Secondaire (diplôme sanctionnant, à l'issue de la classe de troisième, la fin des études du premier cycle du secondaire)
CAM	: Certificat d'Aptitude au Monitorat
CAP	: Certificat d'Aptitude Pédagogique
CE1	: Cours Elémentaire Première année (troisième année du cycle primaire)
CE2	: Cours Elémentaire Deuxième année (quatrième année du cycle primaire)
CEAP	: Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique
CEGIL	: Collège d'enseignement général d'initiative locale
CEPD	: Certificat de fin d'Etudes du Premier Degré (diplôme sanctionnant la fin des études primaires)
CFEN-ENI	: Certificat de fin d'études normales de l'école normale d'instituteurs
CM1	: Cours Moyen Première année (cinquième année du cycle primaire)
CM2	: Cours Moyen Deuxième année (sixième année du cycle primaire)
CP1	: Cours Préparatoire Première année (première année du cycle du primaire)
CP2	: Cours Préparatoire Deuxième année (deuxième année du cycle primaire)
DAF	: Direction des Affaires Financières
DPSSE	: Direction de la Planification, des Statistiques et du Suivi-Evaluation
DRE	: Direction Régionale de l'Education
DRH	: Direction des Ressources Humaines
EDIL	: Ecole d'initiative locale
ETP :	: Equivalent Temps Plein
EV	: Enseignant Volontaire
F	: Féminin
IEPP	: Inspection des Enseignements Préscolaire et Primaire
IESG	: Inspection de l'Enseignement Secondaire Général
IRRP :	: Indice Régional de Répartition du Personnel
JE	: Jardin d'Enfants
JEDIL	: Jardin d'Enfants D'Initiative Locale
M	: Masculin
MEPS	: Ministère des enseignements primaire et secondaire
ODD	: Objectifs de Développement Durable
PSE	: Plan Sectoriel de l'Education
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RSA	: Recensement scolaire annuel
SIGRH	: Système intégré pour la gestion des ressources humaines
T	: Total
TAMA	: Taux d'accroissement moyen annuel
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TNS	: Taux Net de Scolarisation
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

DEFINITIONS DE QUELQUES CONCEPTS OPERATIONNELS

Les définitions ci-après entendent fournir un cadre conceptuel commun pour l'analyse des données scolaires au Togo. Elles s'inspirent des référentiels nationaux, notamment le Plan sectoriel de l'éducation 2020-2030.

- **Unité éducative** : Toute structure administrative où se dispensent des enseignements selon les cycles du système éducatif formel. Elle comprend :
 - **Préscolaire (Jardin d'enfants)**, qui accueille les enfants de 4 et 5 ans pour une initiation à la vie scolaire.
 - **Primaire (École primaire)**, qui désigne le premier niveau de l'enseignement de base, couvrant six années (CP1 au CM2). Il accueille les enfants de 6 à 11 ans
 - **Secondaire 1 (Premier cycle secondaire ou Collège)**, niveau d'enseignement correspondant aux classes de la 6^e à la 3^e, soit quatre années d'enseignement après le primaire, pour les enfants généralement âgés de 12 à 15 ans.
 - **Secondaire 2 (Deuxième cycle secondaire ou Lycée)**, désignant trois années d'enseignement préparant au baccalauréat (2^{de} à Terminale). Il accueille les élèves de 16 à 18 ans
 - **Ordre d'enseignement** : Catégorisation des établissements en fonction de leur statut administratif ou confessionnel. Le système éducatif togolais distingue six ordres d'enseignement, à savoir le public, le privé catholique, le privé protestant, le privé islamique, le privé laïc, et le communautaire.
- **Enseignement privé** : Ensemble des établissements relevant des ordres catholique, protestant, islamique et privé laïc.
- **Élève** : Enfant ou jeune inscrit dans une unité éducative et suivant un enseignement à plein temps, selon les normes de l'enseignement formel.
- **Enseignant** : Toute personne assurant de manière régulière l'enseignement dans une unité éducative à plein temps. Il peut être qualifié ou non, selon les critères définis par le système éducatif national.
- **Taux brut de scolarisation (TBS)** : Rapport entre le nombre total d'élèves inscrits dans un niveau d'enseignement (indépendamment de l'âge) et la population théorique du groupe d'âge correspondant, multiplié par 100.
- **Taux net de scolarisation (TNS)** : Rapport entre le nombre d'élèves en âge officiel pour un niveau d'enseignement et la population totale de ce groupe d'âge, multiplié par 100.

- **Taux d'achèvement** : Rapport entre le nombre d'élèves inscrits dans la dernière année d'un cycle (indépendamment de leur âge) et la population du groupe d'âge théorique pour cette dernière année, multiplié par 100. Il reflète la capacité du système à conduire les élèves jusqu'au terme du cycle.
- **Taux de transition** : Proportion d'élèves qui passent d'un niveau d'enseignement à un autre (ex. : du primaire au collège) d'une année à l'autre.
- **Taux de redoublement** : Pourcentage d'élèves d'un niveau qui redoublent la même classe d'une année à l'autre.
- **Taux d'abandon** : Proportion d'élèves qui quittent le système éducatif sans avoir terminé le cycle en cours, sur une période donnée.
- **Taux de couverture scolaire** : Rapport entre le nombre d'élèves effectivement inscrits dans un cycle et le nombre total d'enfants dans la population cible de ce cycle.
- **Taux de scolarisation des filles** : Même formule que le TBS ou le TNS, mais calculé uniquement pour les filles.
- **Parité filles-garçons** : Indice mesurant l'égalité d'accès à l'éducation entre les sexes. Il est généralement exprimé comme le rapport entre le TBS des filles et celui des garçons.
- **Taux d'encadrement** : Nombre moyen d'élèves par enseignant dans une unité éducative ou un cycle donné. Il sert à évaluer la charge pédagogique des enseignants.
- **Taux d'accroissement moyen annuel (TAMA)** : Le TAMA mesure la croissance moyenne annuelle d'une population ou d'un effectif (élèves, enseignants, établissements, etc.) sur une période donnée. Il permet d'estimer le rythme de variation régulier entre deux années, même si les évolutions réelles ont pu être irrégulières.

PRESENTATION

Dans une démarche de réformes ambitieuses et de gouvernance axée sur les résultats en matière d'éducation, le Togo s'est donné les moyens de procéder chaque année à un suivi analytique régulier des orientations du gouvernement, aux fins d'une amélioration durable et qualitative des actions éducatives au regard des grands enjeux nationaux et internationaux. Ainsi, le ministère des enseignements primaire et secondaire (MEPS), en charge de la mise en œuvre de la politique éducative nationale au niveau du sous-secteur des enseignements primaire et secondaire s'est engagé à produire des données fiables, pertinentes et actualisées, pour piloter l'action publique et informer tous les acteurs sur les grandes avancées que connaît le système éducatif, les défis persistants auxquels il est confronté et les opportunités à saisir pour y apporter toutes les transformations souhaitées.

En effets, ces grandes avancées, défis et opportunités sont révélés par des indicateurs dont les valeurs sont calculées sur la base des données du *recensement scolaire annuel (RSA)* et celles *d'enquêtes et d'études spécifiques* et qui permettent de suivre et d'évaluer chaque année la vision du Plan Sectoriel de l'Éducation (PSE) 2020-2030 et la feuille de route gouvernementale 2020-2025 qui ont fixé les grands objectifs et les priorités du sous-secteur des enseignements primaire et secondaire sur les périodes considérées.

Le présent « Rapport d'analyse des indicateurs » s'inscrit dans ce cadre stratégique. Il vise à fournir une lecture claire et critique des principaux indicateurs de performance du système éducatif, afin de faciliter la prise de décision et le suivi des engagements nationaux et internationaux.

Ce rapport repose *exclusivement* sur l'exploitation des données du Recensement scolaire annuel (RSA) 2024-2025, mises en lien avec celles des années précédentes. L'analyse couvre les thématiques suivantes : accès et équité, qualité des enseignements, ressources humaines, infrastructures, environnement pédagogique, efficacité interne et dépenses du sous-secteur.

Fruit d'un travail collaboratif entre les services techniques centraux et déconcentrés du ministère, l'élaboration de ce rapport est coordonnée par *la Direction de la planification, des statistiques et du suivi-évaluation (DPSSE)*. Il répond à un double impératif : produire des analyses rigoureuses et alimenter le dialogue sectoriel, en mettant à disposition des acteurs des données comparables, exploitables et utiles.

Le MEPS exprime *sa reconnaissance à l'UNICEF* pour son appui technique et financier, ainsi qu'à l'ensemble des contributeurs. Il invite les utilisateurs à en faire un usage critique et constructif et reste ouvert à toutes suggestions en vue d'améliorer les prochaines éditions.

1. ACCES ET EQUITE

1.1. Analyse de la capacité d'accueil du système éducatif

La capacité d'accueil d'un système éducatif indique le nombre maximal d'apprenants que les établissements scolaires peuvent accueillir dans des conditions normales. Elle dépend non seulement de l'évolution du nombre d'établissements scolaires, d'infrastructures d'accueil, mais aussi du nombre d'enseignants, des ressources matérielles et des politiques éducatives.

1.1.1. Evolution du nombre des établissements dans le système éducatif

Le tableau 1 illustre l'évolution du nombre d'établissements, par niveau d'enseignement entre 2020-2021 et 2024-2025.

Tableau 1 : Evolution du nombre d'établissements par niveau scolaire de 2021 à 2025

Niveau	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Evolution
Préscolaire	3 938	4 083	4 179	4 127	4 345	10,3%
Primaire	8 043	8 196	8 217	8 095	8 150	1,3%
Secondaire 1	2 094	2 250	2 325	2 280	2 396	14,4%
Secondaire 2	589	665	699	714	750	27,3%
Ensemble	14 664	15 194	15 420	15 216	15 641	6,7%

Source : RSA de 2020-2021 à 2024-2025

D'après ce tableau, le nombre d'établissements scolaires au Togo a connu une augmentation de 977 établissements entre 2021 à 2025, correspondant à 6,7% d'accroissement, soit en moyenne 195,4 établissements chaque année. Cette augmentation est plus significative entre 2021 et 2022 (530 établissements).

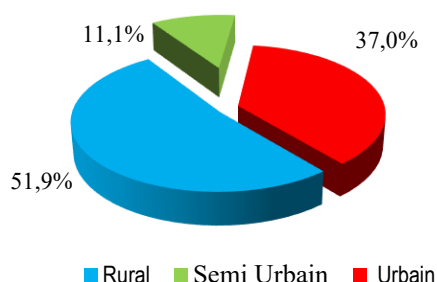
Pour l'année scolaire 2024-2025, le nombre total d'établissements scolaires est de 15 641 tous ordres confondus repartis dans les sept régions éducatives. La section ci-dessous analyse l'évolution des établissements à chaque niveau d'enseignement.

1.1.1.1. Au préscolaire

Avec 4345 établissements préscolaires, la répartition par région montre que la région Grand Lomé dispose du plus grand nombre (21,33%) de jardins d'enfants. Elle est suivie respectivement des régions Maritime (16,52%), Kara (14,91%), Savanes (13,79%). Centrale (11,37%), Plateaux Est (11,16%) et Plateaux Ouest (10,91%).

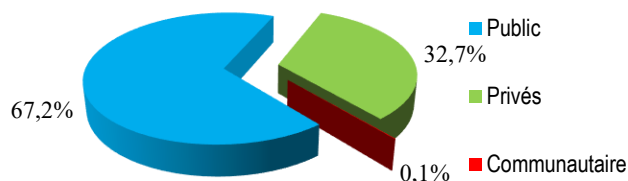
Les graphiques 1 et 2 ci-dessous illustrent la répartition des écoles selon le milieu et l'ordre d'enseignement.

Graphique 1 : Répartition des établissements selon le milieu au préscolaire



La majorité des établissements préscolaires (51,9 %) sont situés en milieu rural, traduisant un effort d'extension du préscolaire au-delà des centres urbains conformément au PSE 2020-2030 qui vise une éducation de base inclusive. Le milieu urbain enregistre une part importante (37,0 %), tandis que le semi-urbain, faiblement représenté (11,1 %), pourrait soulever des questions de couverture ou de classification administrative.

Graphique 2 : Répartition des établissements par ordre d'enseignement au préscolaire

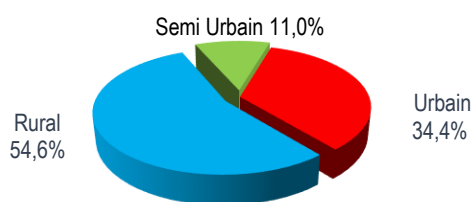


D'après le graphique 2, le public domine l'offre préscolaire avec près de 7 établissements sur 10 (67,2 %), témoignant d'une forte implication de l'État dans le développement de l'éducation préscolaire, conformément à la stratégie nationale d'expansion de l'éducation préscolaire. Les jardins d'enfants communautaires n'existent pratiquement plus en 2025. Ils ne représentent que 0,1% de l'ensemble.

1.1.1.2. Au primaire

Au primaire, avec 8150 établissements scolaires, la région Grand Lomé occupe 20,1% du total puis viennent respectivement les régions Maritime (19,2), Plateaux Est (15,3%), Kara (12,6%), Savanes (12,3%), Centrale (10,9%) et Plateaux Ouest (9,6%). Les graphiques 3 et 4 ci-dessous illustrent la répartition des établissements selon le milieu et l'ordre d'enseignement au primaire.

Graphique 3 : Répartition des établissements selon le milieu au primaire



La majorité des établissements du primaire (54,6%) sont implantés en milieu rural. Le milieu urbain enregistre une part significative de 34,4 % contre le semi-urbain, moins représenté (11 %).

Graphique 4 : Répartition des établissements par ordre d'enseignement au primaire



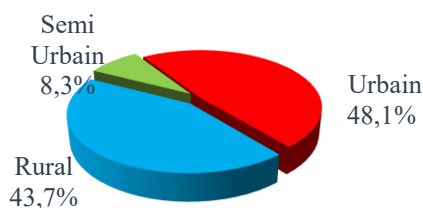
Au primaire, près de 2 établissements sur 3 sont du public, avec une part significative (environ un tiers) des établissements privés.

1.1.1.3. Au secondaire 1

Avec un effectif de 2 396 établissements, on enregistre par région 32,7% pour Grand Lomé, Maritime 20,8%, Plateaux Est 11,1%, Kara 9,2%, Centrale 9,1%, Savanes 9,1% et Plateaux Ouest avec 7,9%.

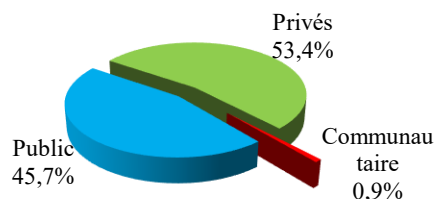
Les graphiques 5 et 6 ci-dessous montrent la proportion d'établissements selon le milieu et l'ordre d'enseignement au secondaire 1.

Graphique 5 : Répartition des établissements selon le milieu au secondaire 1



La répartition des établissements du secondaire 1 selon le milieu révèle une proportion élevée en milieu urbain (48,1 %), suivie de près par le milieu rural (43,7 %). En revanche, le semi-urbain est faiblement représenté (8,3 %).

Graphique 6 : Répartition des établissements par ordre d'enseignement au secondaire 1

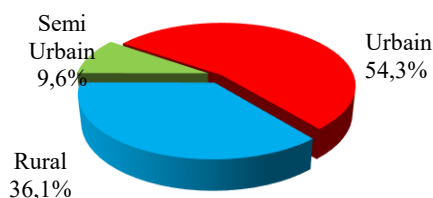


Les établissements privés représentent la majorité (53,4 %) de l'offre éducative au secondaire premier cycle, devant le public et le communautaire ensemble (46,6 %).

1.1.1.4. Au secondaire 2

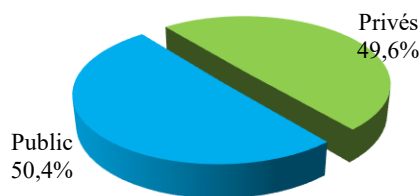
Avec 4,8% de l'effectif total, les établissements du secondaire 2 sont répartis comme suit : 34,1% pour Grand Lomé, 19,6% pour Maritime, 11,5% pour Kara, 9,9% pour la Centrale, 9,3% pour les Savanes, 8,4% pour Plateaux Est et 7,2% pour Plateaux Ouest. Les graphiques 7 et 8 ci-dessous illustrent la proportion d'établissements selon le milieu et l'ordre d'enseignement au secondaire 2.

Graphique 7 : Répartition des établissements selon le milieu au secondaire 2



La majorité des établissements du secondaire 2 sont en milieu urbain (54,3%), suivi respectivement des milieux rural (36,1%) et semi-urbain (9,6%).

Graphique 8 : Répartition des établissements par ordre d'enseignement au secondaire 2



Le graphique 8 montre une répartition quasi-équilibrée des établissements du secondaire 2 entre le public (50,4%) et les privés (49,6%).

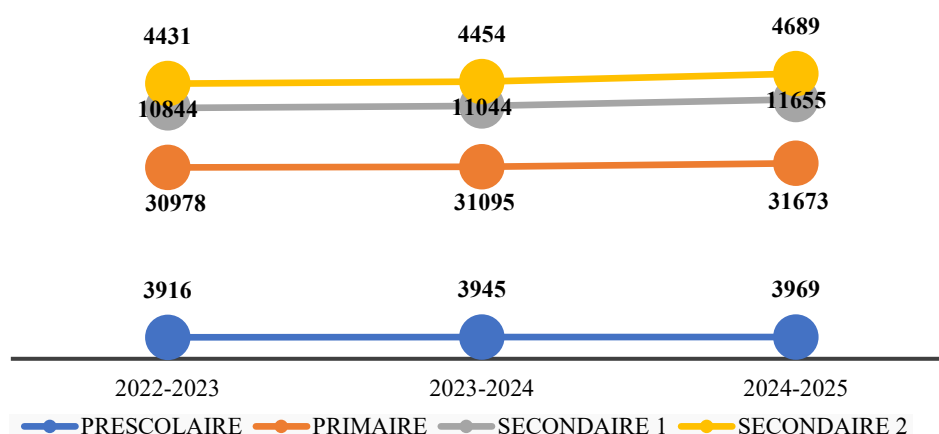
1.1.2. Evolution du nombre des infrastructures pédagogiques dans le système

Cette section présente les données des années scolaires 2022-2023 à 2024-2025 en termes de salles de classe en dur, selon le cycle et l'ordre d'enseignement.

1.1.2.1. Evolution des salles de classe en dur par cycle de 2023 à 2025

Le graphique 9 ci-dessous montre l'évolution du nombre de salles de classe en dur, selon le cycle d'enseignement.

Graphique 9 : Evolution des salles de classe en dur par cycle de 2022-2023 à 2024-2025

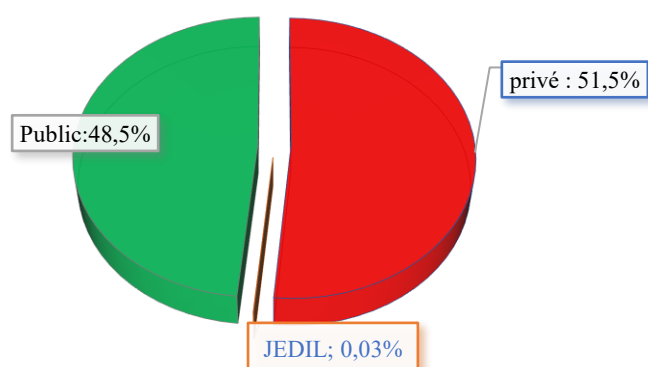


Le nombre de salles de classe en dur est passé de 3 916 à 3 969 pour le préscolaire, de 30 978 à 31 673 pour le primaire, de 10 844 à 11 655 pour le secondaire 1 et de 4 431 à 4 689 pour le secondaire 2, soit une augmentation moyenne de 3,5% entre 2023 et 2025. Cette hausse s'explique par l'extension des infrastructures dans le secondaire I et II, ainsi qu'une légère progression dans le primaire.

1.1.2.2. Proportion de salles de classe par ordre d'enseignement au préscolaire en 2024-2025

Le graphique ci-après illustre la répartition des salles de classe par ordre d'enseignement au préscolaire pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 10 : Répartition des salles de classe en dur selon l'ordre d'enseignement au préscolaire, 2024-2025

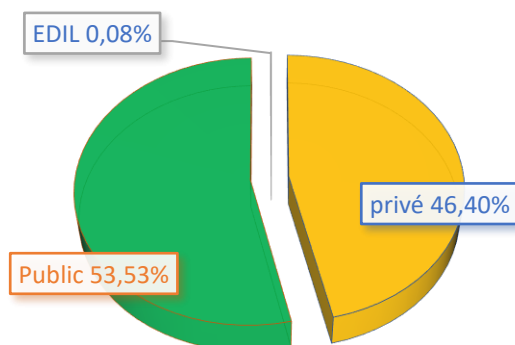


Le privé domine légèrement la répartition des salles de classe en dur, avec 51,5% des établissements, suivi de près par le secteur public qui en représente 48,5%.

1.1.2.3. Proportion de salles de classe par ordre d'enseignement au primaire en 2024-2025

Le graphique ci-après illustre la répartition des salles de classe construites en matériaux durables dans le primaire, selon les différents ordres d'enseignement (public, privé et communautaire) pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 11 : Répartition des salles de classe en dur par ordre d'enseignement au primaire en 2024-2025

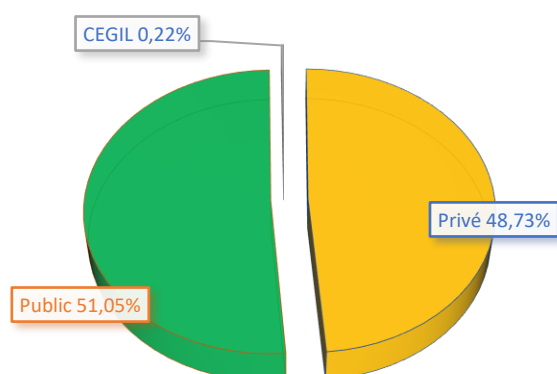


Au primaire, les salles de classe en dur sont majoritairement concentrées dans le public, qui en détient 53,5%, contre 46,4% pour le privé.

1.1.2.4. Proportion de salles de classe par ordre d'enseignement au secondaire 1 en 2024-2025

Le graphique ci-dessous présente la répartition des salles de classe en dur dans le premier cycle du secondaire (secondaire 1), selon les ordres d'enseignement (public, privé et communautaire) pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 12 : Répartition des salles de classe en dur par ordre d'enseignement au secondaire 1 en 2024-2025

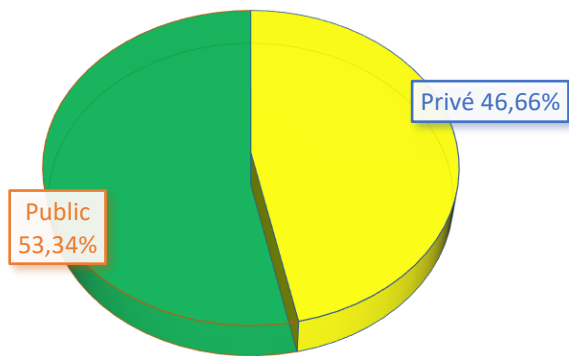


Au secondaire 1, le Public affiche plus de la moitié des salles de classe en dur (51,1%) contre 48,7% pour les privés.

1.1.2.5. Proportion de salles de classe par ordre d'enseignement au secondaire 2 en 2024-2025

Le graphique suivant illustre la répartition des salles de classe en dur dans le second cycle du secondaire (secondaire 2), selon les ordres d'enseignement (public, privé et communautaire) pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 13 : Répartition des salles de classe en dur par ordre d'enseignement au secondaire 2 en 2024-2025



Au secondaire 2, la proportion de salles de classe en dur est plus élevée dans le public (53,3%) que dans le privé. Malgré une légère amélioration des infrastructures entre 2023 et 2025, les besoins restent énormes, surtout dans le public. Le public accueille plus d’élèves avec des infrastructures souvent saturées.

1.1.3. Evolution des effectifs des élèves

Un élève est une personne, généralement un enfant ou un adolescent, inscrite dans une unité éducative et qui suit un enseignement à temps plein, selon les normes de l’enseignement formel.

Le tableau 2 ci-dessous donne la répartition des effectifs des élèves dans le système par niveau d’enseignement selon le sexe et la région en 2024-2025.

Tableau 2 : Répartition des effectifs par niveau d'enseignement selon le sexe et la région en 2024-2025

Région	Précolaire			Primaire			Secondaire 1			Secondaire 2			Ensemble		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Grand Lomé	23 727	23 468	47 195	187 120	190 286	377 406	93 356	100 965	194 321	38 956	40 456	79 412	343 159	355 175	698 334
Maritime	17 074	17 868	34 942	171 444	163 027	334 471	74 828	69 302	144 130	23 050	19 316	42 366	286 396	269 513	555 909
Plateaux Est	12 405	13 436	25 841	123 959	119 155	243 114	47 337	39 553	86 890	12 088	9 138	21 226	95 789	181 282	377 071
Plateaux Ouest	9 537	9 581	19 118	57 060	53 728	110 788	29 753	25 523	55 276	7 511	6 096	13 607	103 861	94 928	198 789
Centrale	14 599	4 803	29 402	87 046	80 926	167 972	36 818	30 958	67 776	9 783	8 469	18 252	148 246	135 156	283 402
Kara	18 605	9 244	37 849	104 101	99 328	203 429	41 532	33 474	75 006	13 614	10 619	24 233	177 852	162 665	340 517
Savanes	23 212	23 597	46 809	130 180	121 586	251 766	39 472	34 661	74 133	8 760	7 012	15 772	201 624	186 856	388 480
Ensemble	119 159	121 997	241 156	860 910	828 036	1 688 946	363 096	334 436	697 532	113 762	101 106	214 868	1 456 927	1 385 575	2 842 502

Source : RSA 2024-2025

L’année scolaire 2024-2025 enregistre un effectif global de 2 842 502 élèves inscrits dans le système éducatif général au Togo. Toutefois, une observation de la répartition de ces effectifs par niveau révèle des déséquilibres structurels.

Le préscolaire enregistre la deuxième plus faible part des élèves, derrière le secondaire 2, avec seulement 8,5% des effectifs (241 156 enfants). Le primaire affiche la majorité des élèves, avec 59,4% des effectifs, ce qui correspond à plus de 1,68 million d’enfants. Ce chiffre reflète les progrès réalisés dans l’enrôlement des enfants dans les premières années de scolarité, grâce aux mesures de gratuité

des frais scolaires prises par le gouvernement dans la dynamique d’une scolarisation universelle. Le secondaire 1 regroupe 24,5% des effectifs, soit environ 697 532 élèves. On observe ainsi une chute marquée dans les effectifs entre le primaire et le secondaire 1, suggérant des ruptures dans la continuité des parcours scolaires. Enfin, le secondaire 2 concentre 7,6% des effectifs, soit environ 214 868 élèves, confirmant une tendance générale à l’effritement de la participation scolaire au fur et à mesure que l’on progresse dans le système éducatif.

1.1.3.1. Au préscolaire

1.1.3.1.1. Evolution des effectifs du préscolaire, entre 2019-2020 et 2024-2025

Le tableau ci-dessous retrace l’évolution des effectifs d’enfants inscrits au préscolaire entre 2019-2020 et 2024-2025, en distinguant les données par sexe et par région.

Tableau 3 : Evolution des effectifs du préscolaire entre 2019-2020 et 2024-2025, par sexe et par région

Région	Effectif 2019-2020			Effectif 2023-2024			Effectif 2024-2025			TAMA
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	T
Grand-Lomé	21 468	20 880	42 348	22 721	22 571	45 292	23 727	23 468	47 195	2,19
Maritime	13 452	14 062	27 514	15 636	16 418	32 054	17 074	17 868	34 942	4,90
Plateaux Est	10 703	11 699	22 401	11 743	12 621	24 364	12 405	13 436	25 841	2,90
Plateaux Ouest	8 229	8 343	16 573	9 283	9 398	18 681	9 537	9 581	19 118	2,90
Centrale	12 769	13 387	26 156	13 819	14 235	28 054	14 599	14 803	29 402	2,37
Kara	16 283	16 389	32 672	18 341	18 892	37 233	18 605	19 244	37 849	2,99
Savanes	19 324	20 515	39 839	22 440	22 653	45 093	23 212	23 597	46 809	3,28
Ensemble	102 228	105 275	207 503	113 983	116 788	230 771	119 159	121 997	241 156	3,05

Source : RSA de 2019-2020 à 2024-2025

Entre 2019-2020 et 2024-2025, le nombre total d’enfants inscrits au préscolaire au Togo est passé de 207 503 à 241 156, soit une hausse de 16,2%, correspondant à un taux annuel moyen d’accroissement (TAMA) de 3,05%.

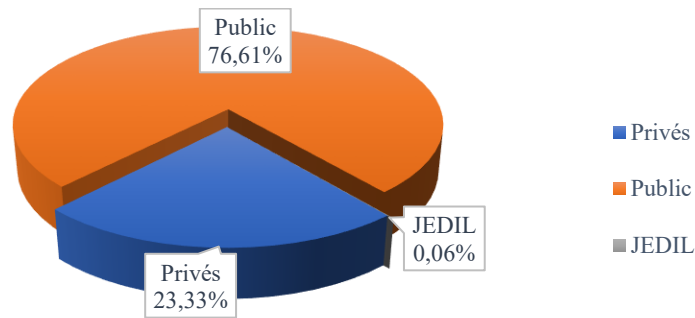
L’analyse régionale montre que la croissance des effectifs n’est pas uniforme, certaines régions enregistrant une évolution plus marquée que d’autres. Les régions Maritime (4,90%), Savanes (3,28%) et Kara (2,99%) enregistrent les croissances les plus significatives. À l’inverse, Grand-Lomé, affiche une croissance plus modérée (2,19%).

Sur l’ensemble de la période, la parité filles-garçons reste équilibrée dans toutes les régions. En 2024-2025, le total est de 119 159 garçons (49,4%) et 121 997 filles (50,6%).

1.1.3.1.2. Répartition des élèves du préscolaire selon l’ordre d’enseignement

Le graphique ci-après présente la répartition des enfants inscrits au préscolaire en 2024–2025, selon l’ordre d’enseignement (public, privé, communautaire).

Graphique 14 : Répartition des apprenants du préscolaire selon l'ordre d'enseignement 2024-2025



L'analyse selon l'ordre d'enseignement, révèle une domination très nette de l'enseignement préscolaire public, qui accueille plus de 3 enfants sur 4 (77%). Cette répartition montre que l'essentiel de l'offre d'éducation préscolaire repose aujourd'hui sur le public.

1.1.3.2. Au primaire

1.1.3.2.1. Evolution des effectifs du primaire, entre 2019-2020 et 2024-2025

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des effectifs d'élèves dans l'enseignement primaire entre 2019-2020 et 2024-2025.

Tableau 4 : Evolution des effectifs dans l'enseignement primaire entre 2019-2020 et 2024-2025

Région	Effectif 2019-2020			Effectif 2023-2024			Effectif 2024-2025			TAMA
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	
Grand-Lomé	179 195	184 438	363 633	187 120	190 286	377 406	187 120	190 286	377 406	0,75
Maritime	169 933	160 771	330 704	171 444	163 027	334 471	171 444	163 027	334 471	0,23
Plateaux Est	132 690	128 319	261 007	123 959	119 155	243 114	123 959	119 155	243 114	-1,41
Plateaux Ouest	61 079	57 861	118 942	57 060	53 728	110 788	57 060	53 728	110 788	-1,41
Centrale	83 010	78 412	161 422	87 046	80 926	167 972	87 046	80 926	167 972	0,8
Kara	94 800	91 685	186 485	104 101	99 328	203 429	104 101	99 328	203 429	1,75
Savanes	110 928	101 320	212 248	130 180	121 586	251 766	130 180	121 586	251 766	3,47
Ensemble	831 635	802 806	1 634 441	860 910	828 036	1 688 946	860 910	828 036	1 688 946	0,66

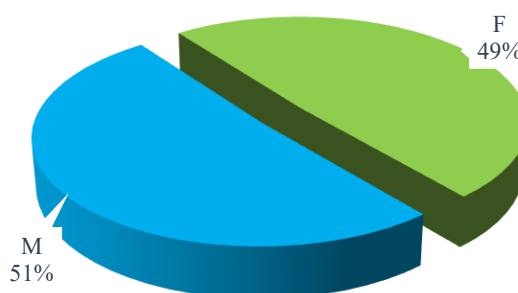
Source : RSA 2019-2020 à 2024-2025

Sur la période considérée, les effectifs du primaire sont passés de 1 634 441 à 1 688 946 élèves, soit une croissance de 3,3%, correspondant à un taux annuel moyen d'accroissement (TAMA) de 0,66%. La région des Savanes (3,47%) est la principale contributrice à cet accroissement national, suivie des régions Kara (1,75%) et Centrale (0,80%), bien qu'à un rythme modéré. Grand-Lomé et Maritime enregistrent des TAMA les faibles (0,75% et 0,23%), malgré leur importance démographique, tandis que les Plateaux Est et Ouest connaissent un recul net avec un TAMA négatif de -1,41%. Par ailleurs, l'analyse des effectifs par sexe montre une parité relativement stable. En 2024-2025, les garçons représentent 860 910 élèves (51,0%) contre 828 036 filles (49,0%). Ce léger écart est constant à travers les années et les régions.

1.1.3.2.2. Répartition des élèves du primaire, selon le sexe en 2024-2025

Le graphique 15 ci-après illustre la répartition des élèves inscrits au primaire en 2024-2025 selon le sexe.

Graphique 15 : Répartition des élèves du primaire, selon le sexe 2024-2025

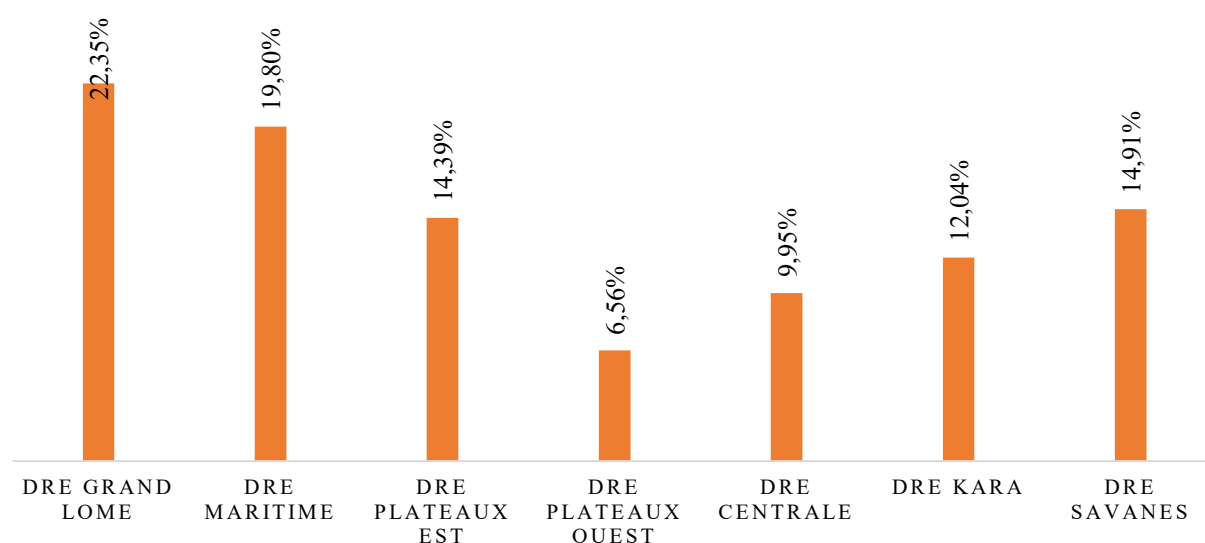


En 2025, l'effectif des élèves est marqué par une répartition quasi-équilibrée entre garçons et filles, respectivement 51% et 49%.

1.1.3.2.3. Répartition des élèves du primaire, selon la région en 2024-2025

Le graphique ci-dessous présente la répartition des effectifs d'élèves du primaire par région éducative pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 16 : Répartition des élèves du primaire, par région éducative 2024-2025

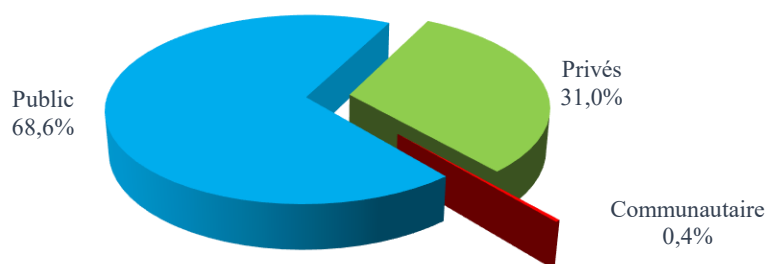


En 2024-2025, la répartition des élèves du primaire indique que la région Grand Lomé enregistre la proportion la plus élevée (22,35%), suivie de la région Maritime (19,80%). La plus faible proportion se trouve dans la région de Plateaux-Ouest (6,5%).

1.1.3.2.4. Répartition des élèves du primaire, selon l'ordre d'enseignement

Le graphique ci-après illustre la répartition des élèves du primaire en 2024-2025 selon l'ordre d'enseignement (public, privé, communautaire).

Graphique 17 : Répartition des élèves du primaire, selon l'ordre d'enseignement

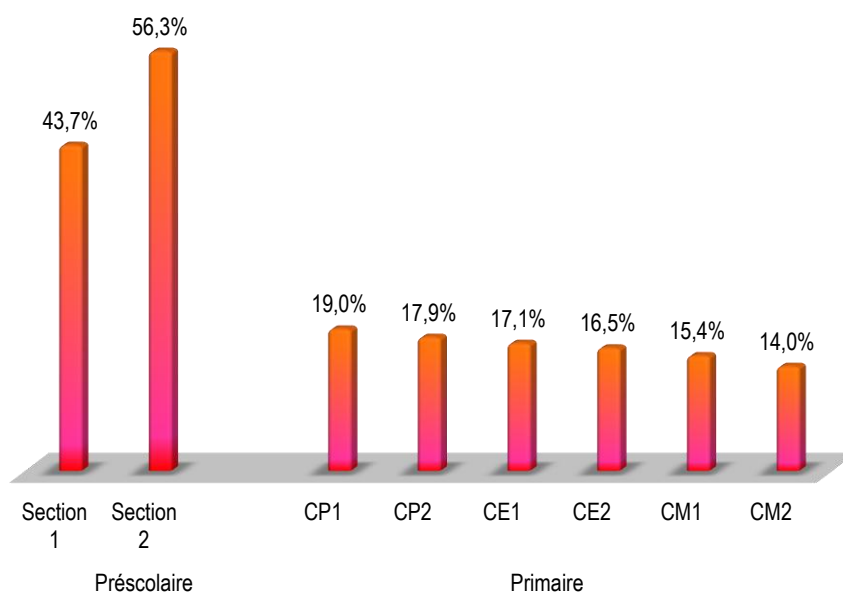


La répartition des élèves par ordre d'enseignement indique que le secteur public occupe plus des deux tiers (69%) de l'effectif total des élèves du primaire. Le secteur privé enregistre 31%.

1.1.3.2.5. Répartition des élèves du préscolaire et du primaire par niveau d'études

Le graphique ci-dessous présente la répartition des élèves inscrits aux niveaux du préscolaire et du primaire en 2024-2025.

Graphique 18 : Répartition des élèves du préscolaire et primaire, selon les niveaux



L'analyse des effectifs du préscolaire et du primaire, pour l'année scolaire 2024-2025, selon les niveaux révèle une variation d'un niveau à un autre.

Au préscolaire, les données indiquent une prédominance de la section 2, qui regroupe plus de la moitié (56,3%) des enfants, contre 43,7% en section 1. Au primaire, l'année est caractérisée par une proportion

d'élèves plus élevée en CP1, représentant 19,0% de l'ensemble des inscrits du cycle, contre 14,0% au CM2, l'année terminale de ce cycle d'enseignement.

1.1.3.3. Au premier cycle du secondaire (collège)

1.1.3.3.1. Evolution des effectifs du secondaire 1 entre 2019-2020 et 2024-2025

Le tableau ci-après retrace l'évolution des effectifs d'élèves inscrits au premier cycle du secondaire (6^e à 3^e) entre 2019-2020 et 2024-2025.

Tableau 5 : Evolution des effectifs au premier cycle du secondaire entre 2019-2020 et 2024-2025

Région	Effectif 2019-2020			Effectif 2023-2024			Effectif 2024-2025			TAMA
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	
Grand Lomé	79 788	85 405	165 193	91 412	97 676	189 088	93 356	100 965	194 321	3,3
Maritime	65 000	55 076	120 076	72 176	66 718	138 894	74 828	69 302	144 130	3,72
Plateaux Est	42 063	31 792	73 836	46 062	38 389	84 451	47 337	39 553	86 890	3,31
Plateaux Ouest	26 439	20 515	46 973	26 853	22 655	49 508	29 753	25 523	55 276	3,31
Centrale	34 653	26 247	60 900	35 726	30 281	66 007	36 818	30 958	67 776	2,16
Kara	36 793	27 167	63 960	38 333	30 422	68 755	41 532	33 474	75 006	3,24
Savanes	40 856	31 198	72 054	37 506	32 250	69 756	39 472	34 661	74 133	0,57
TOTAL	325 592	277 400	602 992	348 068	318 391	666 459	363 096	334 436	697 532	2,96

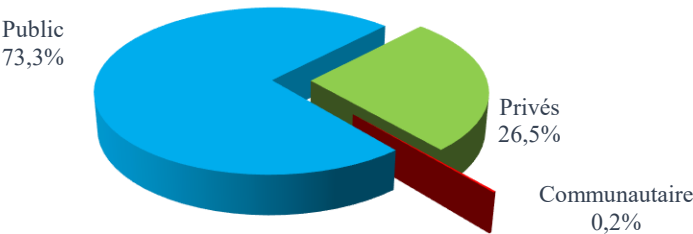
Source : RSA 2019-2020 à 2024-2025

Au Secondaire 1, sur la période 2019-2020 et 2024-2025, l'effectif a connu un accroissement annuel moyen de 2,96% avec un taux plus élevé dans la région Maritime (3,72%). L'année 2024-2025 est marquée par un total de 697 532 élèves inscrits, dont 334 436 filles soit 48% du total, avec un effectif de filles plus significatif dans la région Grand Lomé où l'augmentation est de 3 289 filles par rapport à l'année précédente.

1.1.3.3.2. Répartition des élèves du premier cycle du secondaire, selon l'ordre d'enseignement

Le graphique 19 ci-après présente la répartition des élèves inscrits au premier cycle du secondaire (6^e à 3^e) en 2024-2025, selon l'ordre d'enseignement (public, privé, communautaire).

Graphique 19 : Répartition des élèves du premier cycle du secondaire, selon l'ordre d'enseignement en 2024-2025

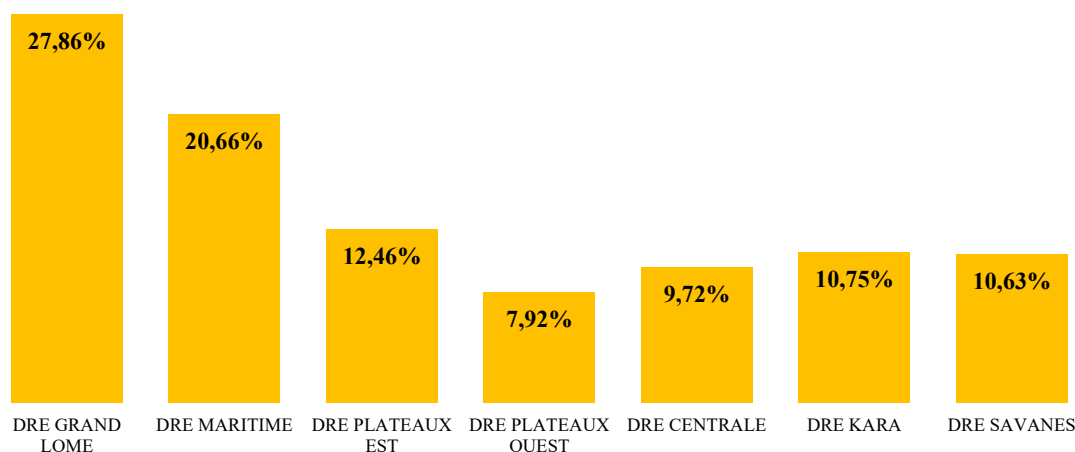


Le graphique montre que la majorité des élèves du secondaire 1, soit près de 3 élèves sur 4 (73,3%) sont inscrits dans le public.

1.1.3.3. Répartition des élèves du premier cycle du secondaire, par Région d'Education en 2024-2025

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des élèves du premier cycle du secondaire par région d'éducation pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 20 : Répartition des élèves du premier cycle du secondaire, par région d'éducation en 2024-2025



La répartition des élèves du secondaire 1 selon la région éducative en 2024-2025 indique une variation d'une région à une autre, avec l'effectif le plus élevé dans Grand Lomé (27,86%) et le plus faible dans Plateaux-Ouest (7,92%).

1.1.3.4. Au second cycle du Secondaire (lycée)

1.1.3.4.1. Evolution des effectifs au second cycle du secondaire entre 2019-2020 et 2024-2025

Le tableau ci-après présente l'évolution des effectifs d'élèves inscrits au second cycle du secondaire (Seconde, Première, Terminale) entre 2019-2020 et 2024-2025.

Tableau 6 : Evolution des effectifs au second cycle du secondaire entre 2019-2020 et 2024-2025

Région	Effectif 2019-2020			Effectif 2023-2024			Effectif 2024-2025			TAMA
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	
Grand Lomé	31 228	26 831	58 059	34 857	34 815	69 672	38 956	40 456	79 412	6,46
Maritime	20 525	11 365	31 890	24 381	19 844	44 225	23 050	19 316	42 366	5,85
Plateaux Est	13 744	6 810	20 497	13 055	9 513	22 568	12 088	9 138	21 226	0,70
Plateaux Ouest	8 541	4 543	13 141	8 524	6 796	15 320	7 511	6 096	13 607	0,70
Centrale	10 995	6 217	17 212	11 084	9 128	20 212	9 783	8 469	18 252	1,18
Kara	15 348	8 786	24 134	14 660	11 095	25 755	13 614	10 619	24 233	0,08
Savanes	12 123	6 066	18 189	10 125	7 783	17 908	8 760	7 012	15 772	-2,81
TOTAL	112 504	70 618	183 122	116 686	98 974	215 660	113 762	101 106	214 868	3,25

Source : RSA de 2019-2020 à 2024-2025

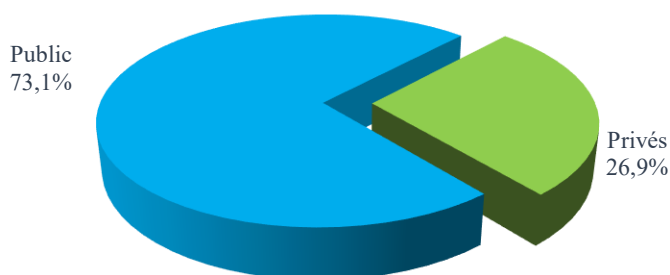
Au secondaire 2, l'effectif des élèves inscrits (214 868 dont 101 106 filles) a connu un accroissement annuel moyen de 3,25% entre 2019-2020 et 2024-2025. Cet accroissement est plus prononcé dans la région Grand Lomé (6,46%), et négatif dans les savanes (-2,81%).

Par ailleurs, au cours des deux dernières années scolaires, le tableau 6 indique une baisse de l'effectif total des élèves avec un écart de 792 élèves garçons par rapport à l'année scolaire 2023-2025.

1.1.3.4.2. Répartition des élèves du second cycle du secondaire, selon l'ordre d'enseignement

Le graphique 21 ci-après illustre la répartition des élèves inscrits au second cycle du secondaire (Seconde à Terminale) en 2024-2025, selon l'ordre d'enseignement (public, privé, communautaire).

Graphique 21 : Répartition des élèves du second cycle du secondaire, selon l'ordre d'enseignement



Selon le graphique ci-dessus, les lycées publics d'enseignement général ont accueilli en 2024-2025 près des trois quarts (73,1%) de l'effectif total des élèves inscrits dans ce cycle d'enseignement.

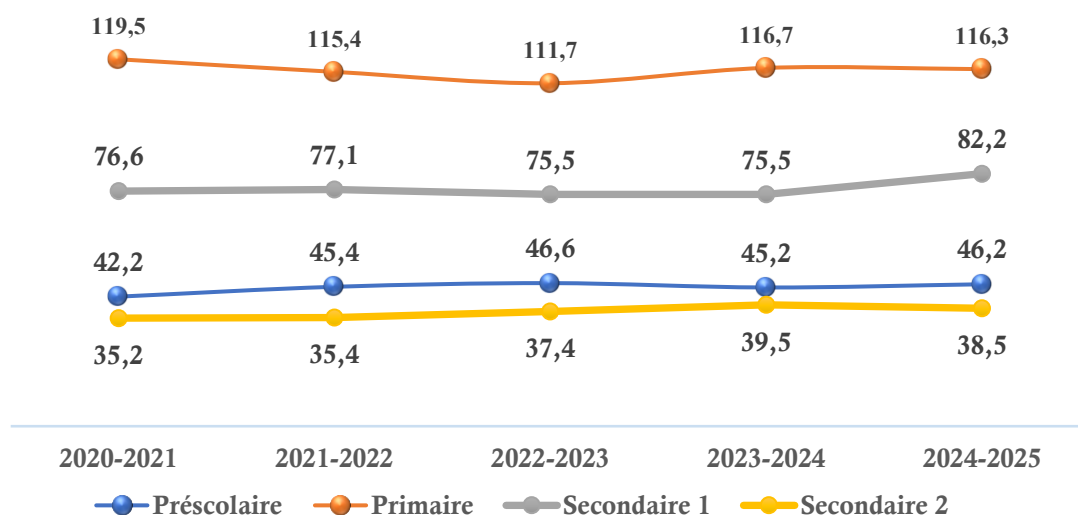
1.2. Mesure de la couverture

Cette rubrique analyse l'évolution des principaux indicateurs de scolarisation, à savoir le taux brut de scolarisation (TBS), le taux net de scolarisation (TNS), le taux brut d'accès (TBA) et le taux net d'accès (TNA), sur la période 2020-2021 à 2024-2025, afin d'apprécier les progrès réalisés en matière d'accès et de couverture scolaire.

1.2.1. Taux Brut de scolarisation (TBS)

Le taux brut de scolarisation à un niveau d'enseignement mesure la proportion d'enfants inscrits dans les structures de ce niveau d'enseignement, tous âges confondus, rapportée à la population d'âge officiel de ce niveau. Il indique la couverture scolaire globale du niveau d'enseignement, sans distinction d'âge, et peut dépasser 100 % si de nombreux enfants hors tranche d'âge y sont inscrits (redoublants, inscriptions précoces ou tardives). Le graphique ci-après illustre l'évolution du taux brut de scolarisation entre 2020-2021 et 2024-2025.

Graphique 22 : Evolution du taux brut de scolarisation (TBS) de 2020-2021 à 2024-2025



Le graphique ci-dessus fait observer des dynamiques contrastées selon les cycles d'enseignement, en termes de l'évolution du TBS au préscolaire, primaire, secondaire 1 et secondaire 2 entre les années scolaires 2020-2021 et 2024-2025.

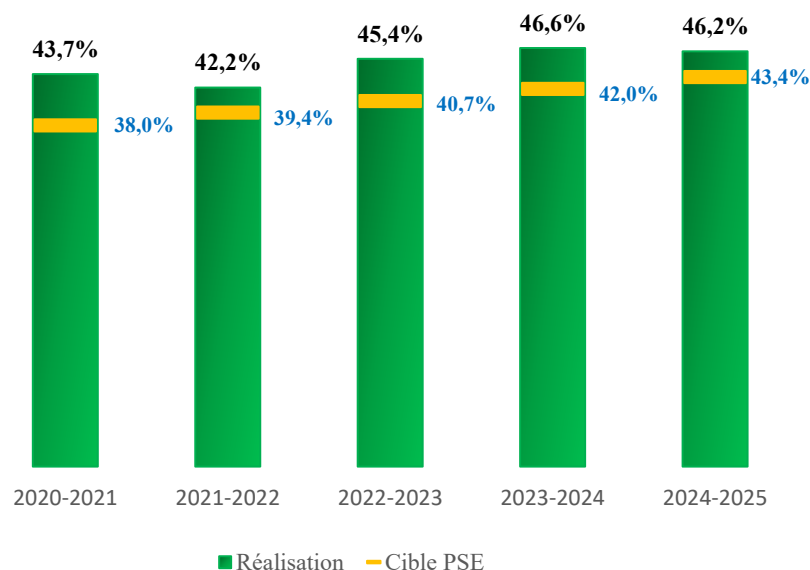
Au préscolaire, le TBS passe de 42,2 % à 46,2 %, soit une progression de 4 points en cinq ans. Cette évolution modérée mais constante traduit les efforts déployés pour améliorer l'accès à l'éducation de la petite enfance, bien que le taux reste relativement bas comparé aux autres niveaux. Au primaire, le TBS reste élevé tout au long de la période, avec une légère tendance initiale à la baisse (de 119,5 % en 2020-2021 à 111,7 % en 2022-2023), suivie d'une remontée à 116,3 % en 2024-2025. Ce taux supérieur à 100 % reflète un bon taux de couverture globale du primaire, malgré un besoin probable de régulation de l'âge d'entrée. Au secondaire 1, après une relative stagnation entre 2020-2021 et 2023-2024 autour de 75-77 %, le TBS au premier cycle du secondaire connaît une nette amélioration en 2024-2025 avec 82,2 %. Cette progression est encourageante, et traduirait une meilleure transition entre le primaire et le secondaire. Au secondaire 2, le TBS reste le plus faible sur toute la période, mais enregistre une progression significative de 35,2 % en 2020-2021 à 38,5 % en 2024-2025, soit 3,3 points, sur la période.

Les sous sections qui suivent mettent en évidence l'évolution du TBS entre 2021 et 2025 selon les niveaux d'enseignement, en comparaison avec les cibles fixées par le Plan sectoriel de l'éducation (PSE).

1.2.1.1. Évolution du taux brut de scolarisation au préscolaire entre 2021 et 2025, en comparaison avec la cible du PSE

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution du taux brut de scolarisation au préscolaire entre 2021 et 2025, en la mettant en perspective avec la cible fixée dans le cadre des politiques éducatives nationales.

Graphique 23: Évolution du taux brut de scolarisation au préscolaire entre 2021 et 2025, en comparaison avec la cible du PSE



L'évolution du taux brut de scolarisation au préscolaire entre 2020-2021 et 2024-2025 montre une tendance globalement haussière, avec des performances régulièrement supérieures aux cibles fixées par le PSE sur toute la période considérée.

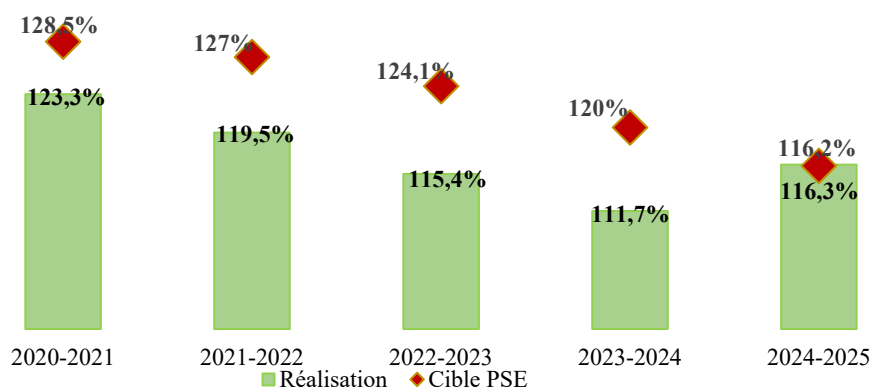
- En 2020-2021, le TBS s'établissait à 43,7 %, soit 5,7 points au-dessus de la cible fixée à 38,0 %.
- En 2021-2022, une légère baisse du TBS est observée (42,2 %), mais celui-ci demeure supérieur de 2,8 points à la cible annuelle (39,4 %).
- En 2022-2023, une remontée significative est notée avec un TBS de 45,4 %, soit un écart positif de 4,7 points par rapport à la cible (40,7 %).
- En 2023-2024, le TBS atteint 46,6 %, dépassant la cible annuelle de 4,6 points (42,0 %).
- Enfin, en 2024-2025, bien que le TBS enregistre un léger recul à 46,2 %, il reste nettement supérieur à la cible fixée à 43,4 %.

Ces résultats traduisent des avancées notables en matière d'accès à l'éducation préscolaire, soutenues probablement par des politiques d'expansion de l'offre, la transformation/création des structures communautaires en jardins d'enfants publics, et une sensibilisation croissante des familles à l'importance de la petite enfance.

1.2.1.2. Évolution du taux brut de scolarisation au primaire entre 2021 et 2025, en comparaison avec la cible du PSE

Le graphique ci-après montre l'évolution du taux brut de scolarisation au primaire entre 2021 et 2025, en comparaison avec la cible fixée par le Plan sectoriel de l'éducation (PSE).

Graphique 24 : Évolution du taux brut de scolarisation au primaire entre 2021 et 2025, en comparaison avec la cible du PSE



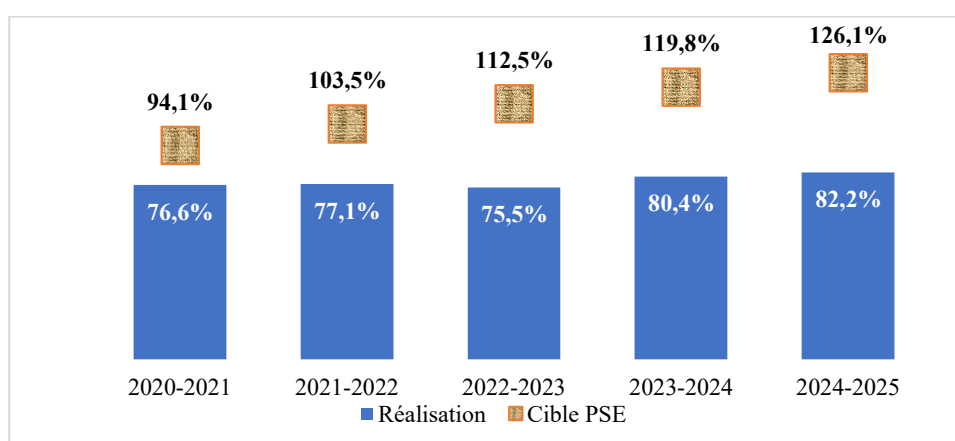
Sur la période 2020-2021 à 2024-2025, le TBS au primaire a globalement affiché une tendance légèrement décroissante mais positif au regard de la tendance définie pour la cible à l’horizon 2030. Cette évolution est marquée par un rapprochement progressif de la cible du PSE, avec un écart qui se réduit au fil des années.

En 2025, le TBS du primaire s’est éloigné de cette tendance en remontant à 116,3% contre 111,7% en 2024

1.2.1.3. Évolution du taux brut de scolarisation au secondaire 1 entre 2021 et 2025, en comparaison avec la cible du PSE

Le graphique ci-dessous présente l’évolution du taux brut de scolarisation au premier cycle du secondaire entre 2021 et 2025, en le comparant à la cible fixée par le Plan Sectoriel de l’Education (PSE).

Graphique 25 : Évolution du taux brut de scolarisation au secondaire 1 entre 2021 et 2025, en comparaison avec la cible du PSE

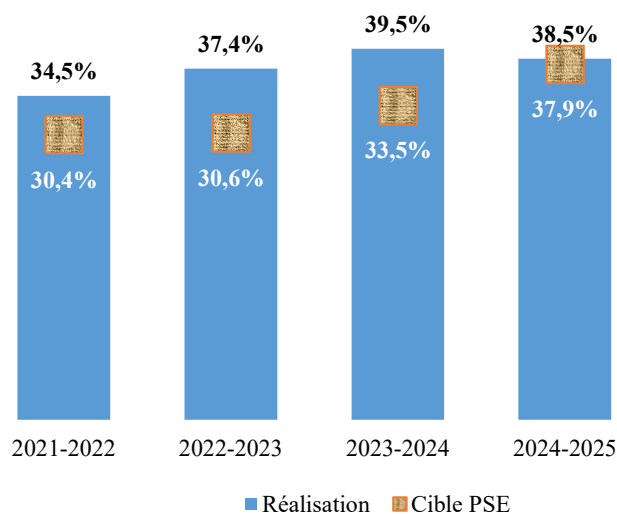


Malgré la croissance du TBS de 76,6% à 82,2% au cours des cinq dernières années, avec une relative constance entre 2021 et 2024, les TBS sur la période sont en deçà des cibles fixées.

1.2.1.4. Évolution du taux brut de scolarisation au secondaire 2 entre 2022 et 2025, en comparaison avec la cible du PSE

Le graphique ci-après présente l’évolution du taux brut de scolarisation au second cycle du secondaire entre 2022 et 2025, en comparaison avec la cible fixée par le Plan Sectoriel de l’Éducation (PSE).

Graphique 26 : Évolution du taux brut de scolarisation au secondaire 2 entre 2022 et 2025, en comparaison avec la cible du PSE



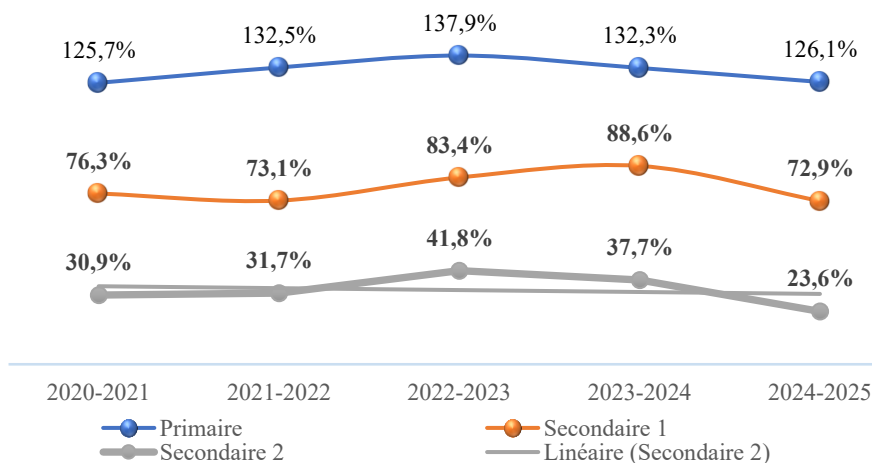
Il ressort de ce graphique que le TBS au secondaire 2 est relativement faible mais reste légèrement au-dessus de la cible PSE sur toute la période (2021-2022 à 2024-2025). On note toutefois une progression positive de 4 points de pourcentage sur toute la période.

1.2.2. Taux brut d'accès (TBA)

Le Taux brut d'accès à un niveau d'enseignement (souvent au primaire ou au secondaire) mesure la proportion d'enfants qui accèdent pour la première fois à la première année de ce niveau, quel que soit leur âge, rapportée à la population officielle d'âge d'entrée dans ce niveau. Il permet de suivre l'effectivité de l'accès à l'éducation.

Le graphique 27 ci-dessous illustre l'évolution du Taux brut d'accès entre 2021-2022 et 2024-2025.

Graphique 27 : Évolution du Taux brut d'accès de 2021-2022 à 2024-2025

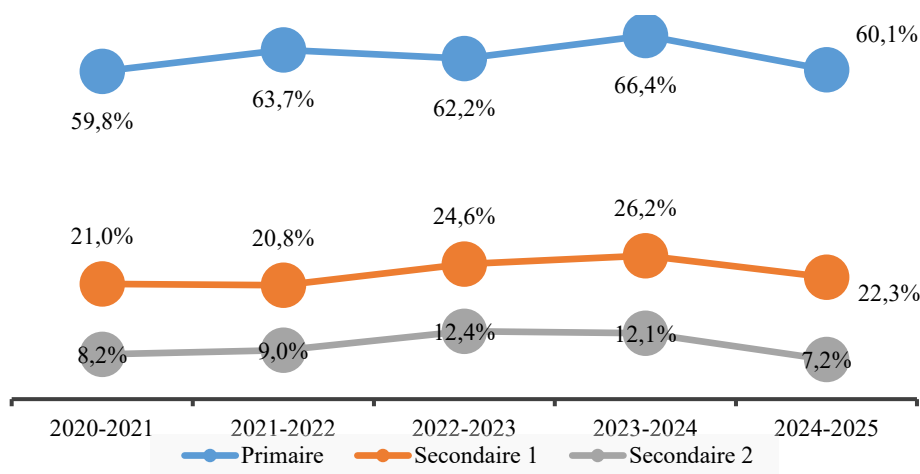


Le graphique ci-dessus présente les taux bruts d'accès de trois niveaux d'enseignement notamment primaire, premier et second cycle du secondaire. Au primaire, le TBA en 2024-2025 est de 126,1% inférieur à celui de l'année scolaire précédente (132,3%). Pour le secondaire 1, le TBA est passé de 88,6% en 2023-2024 à 72,9% en 2024-2025. Au second cycle du secondaire, le TBA a connu une diminution successive sur ces deux dernières années (tendance observée au primaire) en passant de 41,8% en 2022-23 à 37,7% en 2023-2024 puis 23,6% en 2024-2025.

1.2.3. Taux net d'accès

Le Taux net d'accès (TNA) à un niveau d'enseignement (souvent au primaire ou au secondaire) mesure la proportion d'enfants de l'âge officiel d'entrée qui accèdent pour la première fois à la première année de ce niveau d'enseignement. Il reflète la régularité de l'entrée scolaire à l'âge requis, contrairement au Taux brut d'accès qui inclut tous les âges. Le graphique 28 ci-après présente l'évolution du Taux net d'accès entre 2021-2022 et 2024-2025, ventilée par niveau d'enseignement.

Graphique 28 : Évolution du TNA de 2021-2022 à 2024-2025 par niveau d'enseignement



Le graphique 28 présente l'évolution du taux net d'accès pour trois cycles d'enseignement : primaire, secondaire 1 et secondaire 2, sur la période de 2021 à 2025.

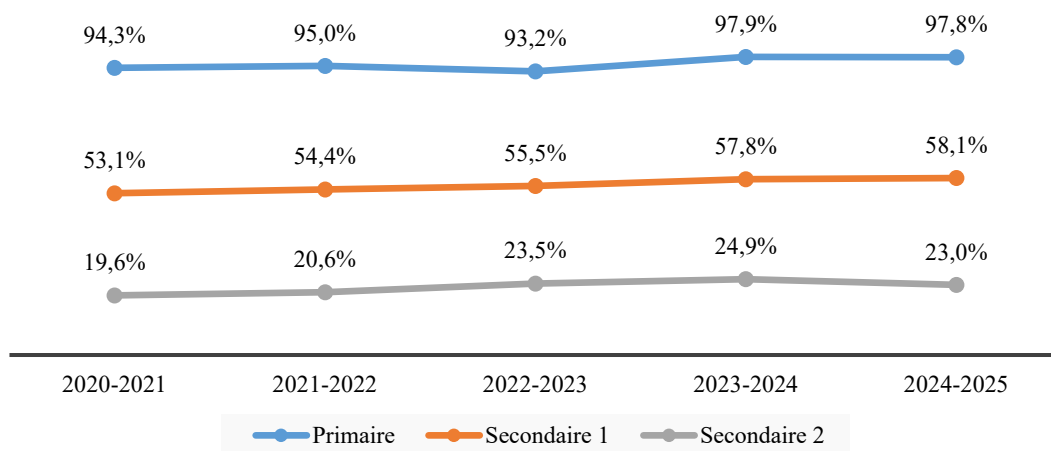
Dans l'ensemble le TNA au primaire bien que moyen, montre un accès plus important qu'au secondaire. Sur ces cinq dernières années un peu plus de la moitié des enfants en âge de fréquenter le primaire sont effectivement admis à l'école. Ce taux fluctue entre 59,8% et 66,4%, avec un pic en 2023-2024 et une légère baisse en 2024-2025 (60,1%). Pour le secondaire 1, le TNA affiche une tendance générale à la hausse entre 2020-2021 (21%) et 2023-2024 (26,2%), avant de connaître une légère baisse en 2024-2025 (22,3%). Au secondaire 2, le TNA est le plus bas des trois niveaux (7,3 en moyenne), fluctuant entre 7,2% et 12,4%. Il connaît une progression entre 2020-2021 (8,2%) et 2022-2023 (12,4%), puis une légère diminution en 2023-2024 (12,1%) et une baisse plus marquée en 2024-2025 (7,2%), retrouvant un niveau similaire à celui de 2020-2021. Cette tendance générale à la baisse mettrait en lumière les difficultés persistantes pour maintenir les élèves dans le système scolaire jusqu'aux niveaux supérieurs.

1.2.4. Taux net de scolarisation (TNS)

Le Taux net de scolarisation mesure la proportion d'enfants en âge officiel d'un niveau d'enseignement qui sont effectivement scolarisés à ce niveau. Il permet d'évaluer le degré de couverture scolaire dans

les âges requis, et donc la conformité du système éducatif aux normes d'âge définies. Le graphique 29 ci-dessous retrace l'évolution du Taux net de scolarisation de 2021-2022 à 2024-2025, selon les différents niveaux d'enseignement.

Graphique 29 : Évolution du TNS de 2020-2021 à 2024-2025 par niveau d'enseignement



Au primaire, le TNS a globalement progressé entre 2020-2021 et 2024-2025 en passant de 94,3% à 97,8%, après un léger recul en 2023-2024 (93,2%). En 2025, il est à 2,2 points de pourcentage de la cible de 100% fixée par le PSE pour la même année. Au premier cycle du secondaire, l'évolution est positive mais lente, avec une progression moyenne d'environ 1,5% chaque année sur la période considérée. En 2025, il est inférieur de 20 points par rapport à la cible du PSE (75%). Au second cycle du secondaire, malgré les améliorations connues entre 2020-2021 et 2023-2024, le TNS revient à 23% en 2024-2025 avec une chute de 1,9% et est loin de 17 points de l'objectif du PSE pour 2025, fixé à 40%.

1.3. Efficacité interne du système éducatif

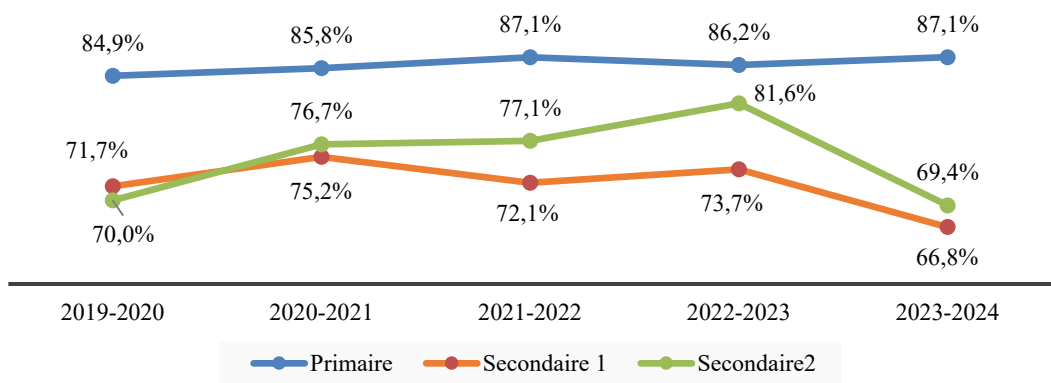
L'efficacité interne d'un système éducatif désigne sa capacité à amener les élèves au terme d'un cycle d'enseignement, dans les délais normaux, sans redoublement ni abandon. Elle reflète donc la manière dont les ressources scolaires (humaines, financières, matérielles) sont utilisées pour produire des résultats éducatifs optimaux, notamment en termes de rétention, mais aussi de promotion des élèves dans leur cursus scolaire.

1.3.1. Promotion

Le taux de promotion est l'un des indicateurs utilisés dans la mesure de la performance d'un système éducatif. Il désigne la proportion d'élèves qui, ayant réussi pour un niveau supérieur d'études, se sont effectivement inscrits dans ce niveau l'année scolaire suivante par rapport à l'effectif inscrit dans le niveau de départ l'année scolaire précédente.

Le graphique 30 ci-après présente l'évolution du taux moyen de promotion de 2019-2020 à 2023-2024, selon les différents cycles d'enseignement.

Graphique 30 : Évolution du Taux moyen de promotion par cycle d'enseignement de 2019-2020 à 2023-2024



Au primaire, le taux de promotion est passé de 84,9% en 2019-2020 à 87,1% en 2023-2024, soit une progression de 2,2 points en quatre ans. Au premier cycle comme au second cycle du secondaire, la tendance est marquée par une évolution en dents de scie des taux de promotion qui passent respectivement de 71,7% et 70% à 66,8% et 69,4% entre 2020 et 2024.

1.3.1.1. Taux de promotion par classe en 2023-2024

Le tableau ci-dessous présente les taux de promotion par classe pour l’année scolaire 2023-2024.

Tableau 7 : Taux de promotion par classe en 2023-2024

ANNEE	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	2 nd	1 ^{ère}
2023-2024	84,6%	93,7%	89,7%	94,6%	81,7%	70,5%	76,5%	71,3%	82,1%	74,5%

Source : RSA 2024-2025

Le tableau 7 ci-dessus indique qu’au primaire, les taux de promotion entre les différents niveaux (CP1 au CM1) pour le compte de l’année scolaire 2023-2024 sont globalement élevés. On y voit 93,7% au CP2 et 94,6% au CE2 ce qui indique un passage fluide entre les différents sous-cycles (CP au CE et CE au CM). Dans le collège, les taux de promotion sont plus faibles en 6^{ème} et en 4^{ème}, respectivement 70,5% et 71,3% contre 76,5% en 5^{ème}. Au lycée (2nde et 1^{ère}), on note une meilleure performance en 2nde (82,1%) comparativement à la classe de 1^{ère} où pour le compte de l’année scolaire 2023-2024, 74,5% des élèves inscrits au titre de l’année scolaire 2023-2024 sont effectivement inscrits dans une classe de Terminale de l’enseignement général au cours de l’année scolaire 2024-2025 après avoir réussi au BAC1 2024.

1.3.1.2. Taux de promotion par sexe et par région selon le niveau d'enseignement 2023-2024

Le tableau ci-après expose les taux de promotion par sexe et par région éducative, selon le cycle d’enseignement pour l’année scolaire 2023-2024.

Tableau 8 : Taux de promotion par sexe et par région selon les cycles d'enseignement 2023-2024

Région	Taux de promotion primaire			Taux de promotion secondaire 1			Taux de promotion secondaire 2		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Grand Lomé	92,0%	93,0%	92,5%	80,7%	82,1%	81,4%	81,7%	85,1%	83,4%
Maritime	87,7%	88,2%	87,9%	65,0%	65,1%	65,0%	61,9%	63,7%	62,7%
Plateaux Est	83,4%	83,1%	83,2%	58,5%	56,2%	57,5%	64,7%	62,3%	63,7%
Plateaux Ouest	83,4%	90,4%	90,4%	60,9%	62,4%	61,6%	60,3%	59,0%	59,7%
Centrale	84,7%	85,0%	84,9%	53,0%	53,4%	53,2%	57,8%	60,0%	58,8%
Kara	85,5%	85,2%	85,3%	64,7%	63,6%	64,2%	62,6%	63,2%	62,9%
Savanes	82,4%	83,8%	83,1%	61,2%	61,2%	61,2%	67,6%	68,7%	68,0%
Ensemble	86,8%	87,4%	87,1%	66,3%	67,4%	66,8%	68,2%	70,8%	69,4%

Source : RSA 2024-2025

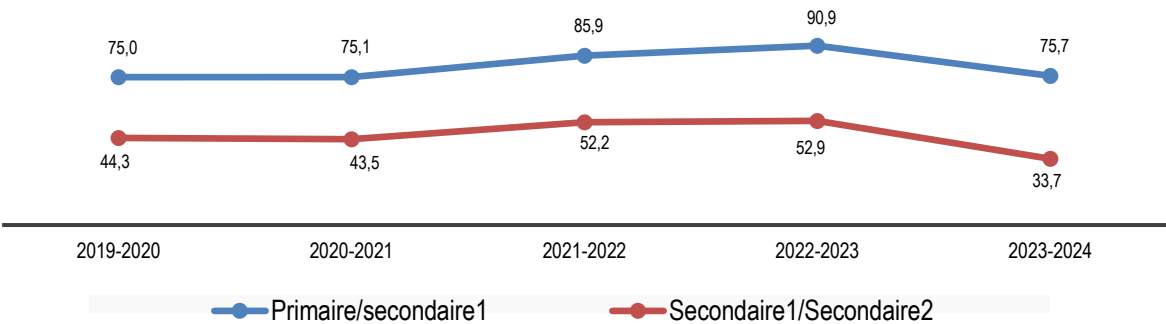
En 2023-2024, les taux de promotion varient sensiblement selon les régions et selon les cycles d'enseignement.

Le primaire affiche globalement des taux élevés, dépassant 90% dans certaines régions comme Grand Lomé et Plateaux Ouest, et une légère avance des filles sur les garçons dans la majorité des régions. Au secondaire 1, les taux de promotion sont relativement plus faibles que dans les autres cycles et marqués par des disparités régionales importantes : la région Centrale enregistre le taux le plus bas (53,2%), tandis que Grand Lomé atteint 81,4%. Au secondaire 2, les taux sont également contrastés, mais en moyenne plus élevés que ceux du secondaire 1, avec une tendance favorable aux filles dans plusieurs régions. Le taux national atteint 69,4%, témoignant d'une progression modérée au niveau terminal du système. Ces écarts pourraient souligner la nécessité de poursuivre les efforts pour améliorer la progression scolaire au secondaire, notamment dans les régions les moins performantes, tout en consolidant les acquis au primaire.

1.3.2. Transition

Le Taux de transition mesure la proportion d'élèves qui passent d'un cycle d'enseignement à un autre (par exemple, du primaire au collège) entre deux années scolaires consécutives. Il reflète la capacité du système éducatif à assurer la continuité des parcours scolaires entre cycles d'enseignement. Le graphique ci-après présente l'évolution des taux de transition entre les différents cycles d'enseignement (du primaire au secondaire 1, du secondaire 1 au secondaire 2) de 2019-2020 à 2023-2024.

Graphique 31 : Evolution du Taux de transition entre les cycles d'enseignement de 2019-2020 à 2023-2024



Le taux de transition du primaire vers le secondaire 1 est passé de 75,0% en 2019-2020 à 75,7% en 2023-2024 après avoir atteint 90,9% en 2023. Cette évolution traduit un effort positif du système éducatif en matière de passage vers le secondaire, conformément aux objectifs d'universalisation du premier cycle secondaire portés par le PSE. À l'inverse, la transition du premier cycle du secondaire vers le second cycle du secondaire présente une régression significative. Le taux est passé de 44,3% en 2019-2020 à 33,7% en 2023-2024 après un pic obtenu en 2022-2023 (52,9%).

Dans l'ensemble, l'évolution du taux de transition entre les différents cycles est marquée par une irrégularité préoccupante. La tendance positive observée entre 2019-2020 et 2022-2023 ainsi que la baisse constatée en 2023-2024 pourraient être attribuées à des mesures conjoncturelles et structurelles notamment toutes celles appliquées à la gestion de la crise sanitaire de la COVID-19 en milieu scolaire et la mise place de réformes relatives à l'élimination des subjectivités en matière d'évaluations nationales (les examens scolaires nationaux).

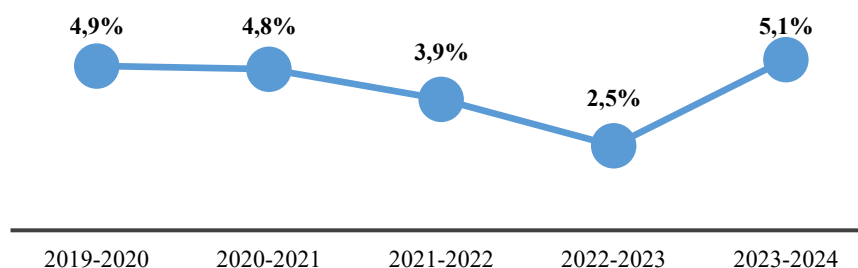
1.3.3. Le redoublement

Le taux de redoublement est le nombre d'élèves redoublants d'une année scolaire donnée exprimé en pourcentage de l'effectif total des élèves inscrits l'année scolaire précédente. Il permet d'évaluer l'efficacité interne d'un système éducatif, d'identifier les niveaux où les élèves peinent à progresser, d'orienter les politiques éducatives et d'analyser les inégalités.

1.3.3.1. Le taux de redoublement au primaire en 2023-2024

Le graphique 32 ci-dessous présente l'évolution du taux de redoublement au primaire de 2019-2020 à 2023-2024.

Graphique 32 : Evolution des taux de redoublement au primaire de 2019-2020 à 2023-2024



Entre 2020 et 2024, l'évolution du taux de redoublement au primaire est marquée par une baisse continue jusqu'en 2023, passant de 4,9% à 2,5%, soit une réduction de près de moitié en quatre ans. En 2024, on note un rebond important de 2,6 points pour atteindre 5,1% soit un peu plus du double de du taux obtenu en 2023.

Le tableau 9 ci-dessous présente l'évolution du taux de redoublement par classe dans l'enseignement primaire, de l'année scolaire 2019-2020 à 2023-2024.

Tableau 9 : évolution du taux de redoublement par classe au primaire de 2019-2020 à 2023-2024

Niveau	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
CP1	0,6%	0,4%	0,1%	0,1%	0,1%
CP2	7,3%	7,7%	8,5%	6,2%	7,6%
CE1	4,8%	3,3%	0,3%	0,3%	0,4%
CE2	7,4%	8,0%	9,7%	6,9%	8,9%
CM1	1,5%	1,4%	0,4%	0,3%	0,6%
CM2	8,7%	8,9%	4,6%	1,2%	15,8%
ENSEMBLE	4,9%	4,8%	3,9%	2,5%	5,1%

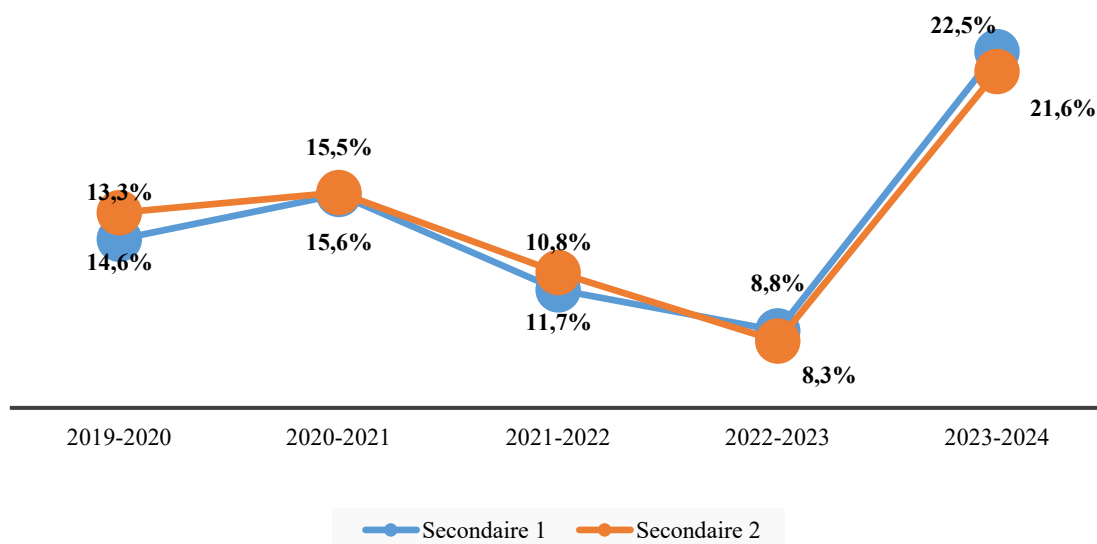
Source : RSA de 2019-2020 à 2023-2024

La baisse du taux de redoublement entre 2020 et 2023 au primaire traduit une amélioration de la promotion scolaire sur la période. La hausse significative observée en 2023-2024 (5,1%), est liée à une remontée du redoublement au CM2, 15,8% contre 1,24% en 2023. Les classes de CP1, CE1 et CM1 enregistrent des taux de redoublement très faibles (<1%), tandis que le CP2 et le CE2 maintiennent des taux relativement plus élevés (de 7 à 9%), suggérant des difficultés d'apprentissage plus marquées à ces niveaux du cycle.

1.3.3.2. Le taux de redoublement au secondaire

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du taux de redoublement au secondaire, de 2019-2020 à 2023-2024.

Graphique 33 : Evolution du taux de redoublements au secondaire, 2019-2020 à 2023-2024



Au premier cycle du secondaire (Secondaire 1), l'évolution du taux de redoublement est marquée par une double tendance. Entre 2021 et 2023, le taux de redoublement a connu une baisse progressive de 15,5% (2020-2021) à 8,7% (2022-2023), soit une réduction de 6,8 points, avant de connaître une rupture brutale en 2023-2024 (22,5%), soit un rebond de 13,8 points en une seule année. Il s'agit du niveau le plus élevé observé sur la période. Au second cycle du secondaire, une tendance similaire est

observée sur la même période. L'évolution montre une baisse marquée entre 2021 et 2023, passant de 15,6% en 2020-2021 à 8,3% en 2022-2023, soit une réduction de 7,3 points, montrant une amélioration continue de l'efficacité interne, puis, une rupture brutale en 2024 (21,6%), soit une hausse de 13,3 points en un an. Le tableau ci-après présente l'évolution du taux de redoublement par classe au premier cycle du secondaire (6^e à 3^e), entre 2019-2020 et 2023-2024.

Tableau 10 : évolution du taux de redoublement par classe au secondaire 1 de 2019-2020 à 2023-2024

Niveau	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
6 ^{ème}	11,3%	14,8%	13,4%	9,9%	18,8%
5 ^{ème}	6,0%	10,1%	7,3%	5,3%	14,7%
4 ^{ème}	15,2%	13,9%	10,7%	8,5%	20,4%
3 ^{ème}	21,3%	23,9%	10,9%	11,2%	40,6%
Secondaire 1	13,3%	15,5%	10,8%	8,8%	22,5%

Source : RSA de 2019-2020 à 2023-2024

Après une baisse continue du taux de redoublement de 2019-2020 à 2022-2023 (passant de 13,3% à 8,7%), on observe en 2023-2024 une remontée significative à 22,5%, soit plus du double du taux de l'année précédente. Cette hausse concerne toutes les classes, mais est particulièrement marquée en 3^e (40,6%) et 4^e (20,4%), niveaux critiques en lien avec l'examen du BEPC ou la transition vers le secondaire supérieur.

Tableau 11 : Evolution du taux de redoublement par classe au secondaire 2 de 2019-2020-2023-2024

Niveau	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
2 ^{nde}	5,9%	6,8%	6,1%	2,7%	8,2%
1 ^{ère}	11,0%	16,3%	12,7%	11,2%	19,3%
Tle	25,1%	23,1%	16,3%	13,0%	41,6%
Secondaire 2	14,3%	15,6%	11,7%	8,3%	21,6%

Source : RSA de 2019-2020 à 2023-2024

Le taux de redoublement au secondaire 2 a globalement diminué entre 2019-2020 et 2022-2023, passant de 14,3% à 8,3%, avant de connaître une importante remontée en 2023-2024, atteignant 21,6%. Cette tendance haussière est particulièrement prononcée en classe de Terminale, où le taux explose à 41,6%, contre 13,0% l'année précédente. Cela pourrait traduire une sélectivité accrue à l'examen du baccalauréat. La 1^{ère} affiche également un taux élevé (19,3%), tandis que la 2^{nde}, bien que moins touchée, enregistre aussi une augmentation (8,2% contre 2,7% en 2022-2023).

1.3.3.3. Proportion de redoublants par inspection et niveau d'enseignement (%)

La proportion de redoublants mesure le poids relatif des élèves redoublants dans l'ensemble des effectifs d'un niveau d'enseignement ou d'une classe donnée au cours d'une année scolaire. Elle indique l'importance du redoublement dans la structure des effectifs scolaires et permet d'analyser son impact sur les coûts et l'efficacité du système éducatif.

Le tableau 12 présente la proportion de redoublants par inspection au primaire en 2024-2025.

Tableau 12 : Proportion de redoublants par inspection au primaire en 2024-2025

DRE	INSPECTION	G	F	T
DRE GRAND LOME	IEPP AGOE NYIVE EST	3,80%	3,50%	3,70%
	IEPP AGOE NYIVE OUEST	1,80%	1,70%	1,70%
	IEPP LOME AEROPORT	2,30%	1,90%	2,10%
	IEPP LOME CENTRE	3,20%	2,90%	3,00%
	IEPP LOME EST	2,90%	2,80%	2,90%
	IEPP LOME OUEST	2,50%	2,30%	2,40%
	IEPP LOME SUD	2,80%	2,40%	2,60%
	Total	2,90%	2,60%	2,80%
DRE MARITIME	IEPP AVE	8,50%	8,70%	8,60%
	IEPP BAS MONO	5,10%	5,30%	5,20%
	IEPP LACS EST	7,60%	7,00%	7,30%
	IEPP LACS OUEST	6,30%	6,10%	6,20%
	IEPP VO NORD	6,10%	6,30%	6,20%
	IEPP VO SUD	10,00%	9,90%	10,00%
	IEPP YOTO EST	6,60%	6,30%	6,40%
	IEPP YOTO OUEST	11,80%	10,60%	11,30%
	IEPP ZIO CENTRE	6,10%	5,80%	6,00%
	IEPP ZIO NORD	8,20%	8,20%	8,20%
	IEPP ZIO SUD	3,80%	3,60%	3,70%
	Total	6,90%	6,70%	6,80%
DRE PLATEAUX EST	IEPP AMOU NORD	5,40%	5,30%	5,30%
	IEPP AMOU SUD	4,80%	4,60%	4,70%
	IEPP ANIE	6,30%	6,60%	6,40%
	IEPP EST MONO	4,40%	4,30%	4,30%
	IEPP HAHO EST	6,20%	6,90%	6,50%
	IEPP HAHO NORD	6,40%	6,20%	6,30%
	IEPP HAHO SUD	5,30%	5,10%	5,20%
	IEPP MOYEN MONO	4,30%	4,10%	4,20%
	IEPP OGOU NORD	5,40%	5,70%	5,50%
	IEPP OGOU SUD	6,70%	6,60%	6,60%
	Total	5,50%	5,50%	5,50%
DRE PLATEAUX OUEST	IEPP AGOU	2,00%	1,60%	1,80%
	IEPP AKEBOU	3,60%	3,30%	3,50%
	IEPP DANYI	3,20%	3,00%	3,10%
	IEPP KLOTO NORD	2,80%	2,40%	2,70%
	IEPP KLOTO SUD	2,60%	1,80%	2,20%
	IEPP KPELE	2,90%	2,20%	2,60%
	IEPP WAWA EST	3,00%	2,60%	2,80%
	IEPP WAWA OUEST	5,00%	4,30%	4,70%
	Total	3,00%	2,50%	2,80%
DRE CENTRALE	IEPP BLITTA EST	5,10%	4,60%	4,90%
	IEPP BLITTA OUEST	5,10%	5,80%	5,50%
	IEPP MO	6,80%	7,10%	6,90%
	IEPP SOTOUBOUA NORD	6,90%	5,60%	6,30%
	IEPP SOTOUBOUA SUD	5,30%	4,30%	4,80%
	IEPP TCHAMBA EST	4,10%	4,20%	4,20%
	IEPP TCHAMBA OUEST	8,40%	7,40%	7,90%
	IEPP TCHAOUDJO NORD	10,30%	8,40%	9,40%
	IEPP TCHAOUDJO SUD	9,90%	9,40%	9,70%
	Total	7,20%	6,70%	6,90%
DRE KARA	IEPP ASSOLI	3,80%	3,80%	3,80%

DRE	INSPECTION	G	F	T
	IEPP BASSAR NORD	8,20%	7,40%	7,80%
	IEPP BASSAR SUD	3,30%	3,40%	3,40%
	IEPP BINAH	11,10%	10,10%	10,60%
	IEPP DANKPEN	2,70%	3,30%	3,00%
	IEPP DOUFELGOU	5,50%	5,10%	5,30%
	IEPP KERAN	3,90%	3,90%	3,90%
	IEPP KOZAH CENTRE	6,50%	5,80%	6,10%
	IEPP KOZAH NORD	7,90%	7,80%	7,90%
	IEPP KOZAH SUD	4,50%	4,50%	4,50%
	Total	5,20%	5,10%	5,10%
DRE SAVANES	IEPP CINKASSE	4,40%	4,00%	4,20%
	IEPP KPENDJAL	2,30%	2,40%	2,40%
	IEPP KPENDJAL OUEST	2,50%	2,30%	2,40%
	IEPP OTI NORD	7,50%	7,30%	7,40%
	IEPP OTI SUD	6,50%	6,70%	6,60%
	IEPP TANDJOUARE	4,60%	4,00%	4,30%
	IEPP TONE EST	5,40%	4,90%	5,20%
	IEPP TONE OUEST	5,60%	5,30%	5,50%
	Total	5,10%	4,80%	5,00%
ENSEMBLE PAYS		5,10%	4,90%	5,00%

Source : RSA 2024-2025

En 2024-2025, les élèves redoublants représente en moyenne 5,0% au niveau national, avec une légère différence entre garçons (5,1%) et filles (4,9%). Ces proportions varient fortement selon les régions éducatives et les inspections. Le tableau ci-après fait la synthèse des taux de redoublement par région pour 2024-2025.

Tableau 13 : Synthèse de la proportion des redoublants par région et par sexe en 2024-2025

DRE	Taux Garçons	Taux Filles	Taux Total
Grand Lomé	2,9%	2,6%	2,8%
Maritime	6,9%	6,7%	6,8%
Plateaux Est	5,5%	5,5%	5,5%
Plateaux Ouest	3,0%	2,5%	2,8%
Centrale	7,2%	6,7%	6,9%
Kara	5,2%	5,1%	5,1%
Savanes	5,1%	4,8%	5,0%
National	5,1%	4,9%	5,0%

Source : RSA 2024-2025

Les proportions les plus faibles sont observées dans Grand Lomé (2,8%) et Plateaux Ouest (2,8%), tandis que les proportions les plus élevées se situent dans Centrale (6,9%) et Maritime (6,8%). Par ailleurs, au sein d'une même DRE, certaines inspections affichent des pourcentages de redoublants très élevés comme Vo Sud (10,0%) et Yoto Ouest (11,3%) dans la Maritime ; et Binah (10,6%) dans la Kara.

Le tableau 14 suivant analyse la proportion de redoublants par inspection au secondaire en 2024-2025.

Tableau 14 : Proportion de redoublants par inspection au secondaire 2024-2025

REGIONS	INSPECTIONS	SECONDAIRE I			SECONDAIRE II		
		G	F	T	G	F	T
GRAND LOME	IESG AGOE NYIVE	12,7%	12,2%	12,5%	14,3%	11,9%	13,0%
	IESG GOLFE	12,6%	12,4%	12,5%	13,3%	11,6%	12,5%
	Total	12,7%	12,3%	12,5%	13,7%	11,7%	12,7%
MARITIME	IESG ANEHO	20,7%	20,0%	20,3%	24,7%	21,0%	23,0%
	IESG TSEVIE	23,3%	21,6%	22,5%	25,0%	23,7%	24,4%
	IESG VOGAN	30,1%	30,0%	30,1%	33,3%	32,7%	33,0%
	Total	24,8%	23,8%	24,3%	27,5%	25,4%	26,5%
PLATEAUX EST	IESG ANIE	31,1%	30,9%	31,0%	26,3%	29,3%	27,5%
	IESG ATAHPAME	23,8%	23,0%	23,4%	21,9%	23,0%	22,4%
	IESG NOTSE	25,8%	26,2%	26,0%	29,0%	33,8%	31,0%
	Total	26,6%	26,3%	26,5%	25,3%	27,6%	26,3%
PLATEAUX OUEST	IESG ADETA	27,4%	23,9%	25,8%	31,1%	34,2%	32,4%
	IESG BADOU	31,3%	27,9%	29,8%	39,8%	46,7%	42,2%
	IESG KPALIME	20,9%	20,3%	20,6%	23,9%	24,6%	24,2%
	Total	25,6%	23,2%	24,5%	29,5%	30,3%	29,8%
CENTRALE	IESG SOKODE	30,9%	27,9%	29,5%	29,4%	28,5%	29,0%
	IESG SOTOUBOUA	35,9%	33,9%	35,0%	37,5%	35,7%	36,8%
	Total	33,3%	30,7%	32,1%	33,6%	31,6%	32,7%
KARA	IESG BASSAR	28,8%	28,6%	28,7%	34,6%	31,1%	33,5%
	IESG KARA	18,3%	17,7%	18,0%	25,3%	27,2%	26,2%
	IESG NIAMTOUGOU	26,2%	24,2%	25,4%	23,0%	22,3%	22,7%
	Total	23,3%	21,9%	22,7%	27,5%	27,3%	27,4%
SAVANES	IESG DAPAONG	19,2%	19,8%	19,5%	19,2%	19,0%	19,1%
	IESG MANGO	23,5%	23,9%	23,6%	18,4%	16,4%	17,6%
	Total	20,8%	21,1%	20,9%	18,9%	18,4%	18,7%
ENSEMBLE PAYS		22,2%	20,7%	21,5%	22,5%	20,7%	21,6%

Source : RSA 2024-2025

Le pourcentage global de redoublants reste élevé, atteignant 21,5% au secondaire 1 et 21,6% au secondaire 2 en 2024-2025. Des écarts importants existent entre régions et inspections et vont du simple à plus du double entre régions (12,7% de GL et 32,7% de la Centrale. La différence entre garçons et filles est faible à l'échelle nationale, mais des variations locales subsistent. Le tableau ci-après présente une synthèse par région.

Tableau 15 : Synthèse de la proportion de redoublants au secondaire par région en 2024-2025.

DRE	Sec. 1 Garçons	Sec. 1 Filles	Sec. 1 Total	Sec. 2 Garçons	Sec. 2 Filles	Sec. 2 Total
Grand Lomé	12,7%	12,3%	12,5%	13,7%	11,7%	12,7%
Maritime	24,8%	23,8%	24,3%	27,5%	25,4%	26,5%
Plateaux Est	26,6%	26,3%	26,5%	25,3%	27,6%	26,3%
Plateaux Ouest	25,6%	23,2%	24,5%	29,5%	30,3%	29,8%
Centrale	33,3%	30,7%	32,1%	33,6%	31,6%	32,7%
Kara	23,3%	21,9%	22,7%	27,5%	27,3%	27,4%
Savanes	20,8%	21,1%	20,9%	18,9%	18,4%	18,7%
National	22,2%	20,7%	21,5%	22,5 %	20,7%	21,6%

Source : RSA 2024-2025

Les plus faibles proportions sont observées dans Grand Lomé (12,5% au secondaire 1, 12,7% au secondaire 2), tandis que les proportions les plus élevées concernent la région Centrale (32,1% au secondaire 1 et 32,7% au secondaire 2). Sur la base des inspections, on note des proportions fortes de redoublants dans l'IESG Badou (42,2%) et dans l'IESG Sotouboua (36,8%) au secondaire 2. Par ailleurs, des disparités marquées existent même à l'intérieur d'une même région, par exemple entre les inspections de Badou et Kpalimé dans les Plateaux Ouest, ou entre Dapaong et Mango dans les Savanes.

1.3.3.4. Les abandons

Un abandon scolaire désigne la situation d'un élève qui quitte ou interrompt sa scolarité avant la fin du cycle sans le réintégrer ultérieurement. C'est un phénomène qui se produit dans le système éducatif togolais chaque année et dont les causes peuvent être multiples.

Tableau 16 : Taux d'abandons par sexe, par région et par cycle en 2023-2024

Régions	Primaire			Secondaire 1			Secondaire 2		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Grand Lomé	5,1%	4,3%	4,7%	6,4%	5,1%	5,7%	3,0%	1,2%	2,1%
Maritime	5,1%	4,8%	4,9%	9,3%	10,2%	9,7%	12,1%	11,6%	11,9%
Plateaux Est	11,0%	11,3%	11,1%	14,1%	16,7%	15,3%	11,9%	11,2%	11,6%
Plateaux Ouest	13,7%	7,1%	6,9%	10,7%	11,4%	11,0%	13,8%	13,7%	13,8%
Centrale	7,8%	8,2%	8,0%	12,7%	15,2%	13,9%	12,5%	10,7%	11,7%
Kara	9,3%	9,7%	9,5%	10,0%	12,3%	11,0%	11,9%	10,7%	11,4%
Savanes	12,4%	11,2%	11,8%	16,8%	16,2%	16,5%	16,1%	14,8%	15,5%
Ensemble	7,9%	7,6%	7,8%	10,5%	10,8%	10,7%	9,8%	8,1%	9,1%

Source : RSA 2024-2025

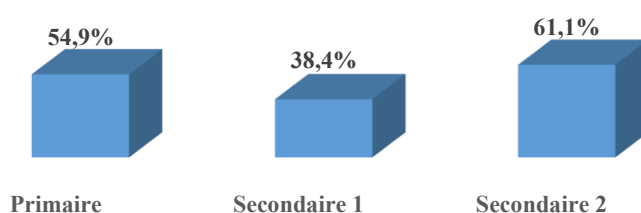
Le taux d'abandon est encore relativement élevé dans tous les cycles d'enseignement. Au secondaire 1 où le taux d'abandon est le plus préoccupant, les régions Plateaux Est, Centrale et Savanes affichent les valeurs les plus élevées. En outre, l'écart entre garçons et filles varie selon le cycle et la région, mais reste généralement modéré.

Au primaire, le taux d'abandon est de 7,8%, avec une différence minime entre garçons (7,9%) et filles (7,6%). Au secondaire 1, le taux grimpe à 10,7%, les filles (10,8%) étant légèrement plus touchées que les garçons (10,5%). Au secondaire 2, le taux redescend à 9,1%, l'écart se creusant davantage entre garçons (9,8%) et filles (8,1%). Quant aux disparités régionales, Grand Lomé affiche les taux d'abandon les plus faibles à tous les cycles, tandis que Savanes, Plateaux Est et Plateaux Ouest présentent les taux d'abandon les plus élevés. On en trouve jusqu'à 16,5% au secondaire 1 dans les Savanes. Maritime et Centrale se situent dans la moyenne nationale, mais avec des pics au secondaire 1 et 2. Par ailleurs, l'écart entre garçons et filles est généralement faible, mais certaines régions (Plateaux Ouest au primaire : 13,7% garçons vs 7,1% filles) montrent des différences notables.

1.3.4. Taux de rétention au primaire et secondaire en 2024-2025

Le taux de rétention indique la capacité d'un système éducatif à maintenir les élèves dans leurs parcours scolaires jusqu'à la fin d'un cycle donné. C'est un indicateur qui mesure la stabilité et l'efficacité d'un système éducatif. Dans une posture prospective, il montre généralement, tout en considérant les conditions de promotion sur le cycle, la probabilité pour des élèves d'une cohorte donnée, de le parcourir et de l'achever sans abandonner.

Graphique 34 : Répartition du taux de rétention selon le niveau d'enseignement en 2024-2025



Pour l'année scolaire 2024-2025, le taux de rétention varie d'un cycle à un autre. Au primaire, pour une cohorte d'élèves qui entrent au CP1, 54,9% pourront atteindre le CM2 sans abandonner dans les 6 ans si les conditions de promotion restent inchangées. Ce taux est de 38,4% au secondaire 1, ce qui suggère d'améliorer les conditions de promotion sur ce cycle pour permettre aux élèves d'avoir une chance plus accrue de l'achever dans le temps imparti sans connaître de déperdition. Au secondaire 2, le taux de rétention est de 61,1% montrant ainsi que près de 4 élèves sur 10 inscrits en classe de seconde quittent prématurément le cycle sans atteindre la classe de terminale.

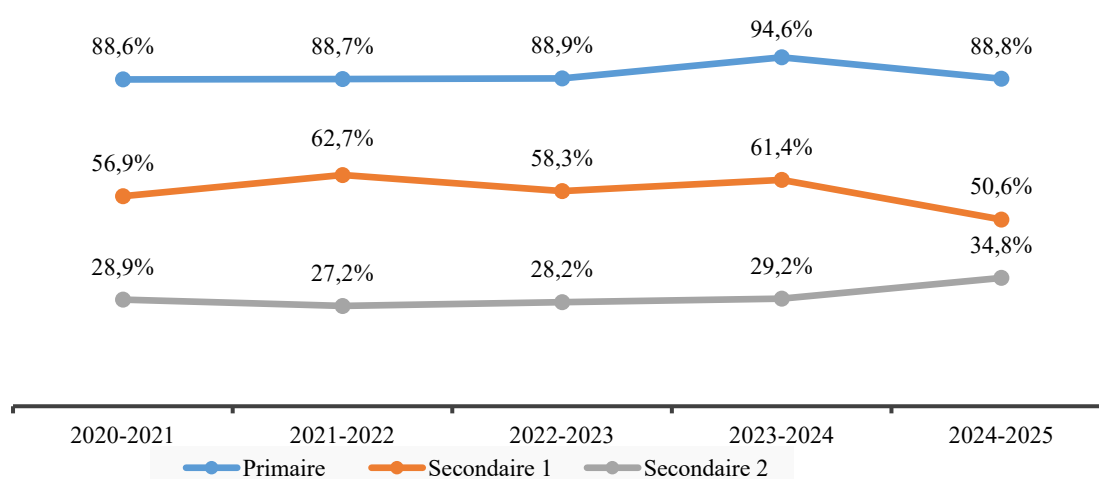
1.3.5. L'achèvement

Le Taux d'Achèvement mesure la proportion d'une cohorte d'élèves qui réussit à terminer un cycle d'enseignement (primaire, collège ou lycée), indépendamment de l'âge des élèves. Il est un critère central de performance interne, qui reflète la capacité du système éducatif à conduire les élèves jusqu'au terme d'un cycle.

1.3.5.1. Evolution du taux d'achèvement selon le cycle d'enseignement de 2020-2021 à 2024-2025

Le graphique suivant illustre l'évolution du taux d'achèvement scolaire sur les différents cycles d'enseignement, de 2020-2021 à 2024-2025.

Graphique 35 : Evolution du taux d'achèvement scolaire aux différents niveaux d'enseignement, de 2020-2021 à 2024-2025



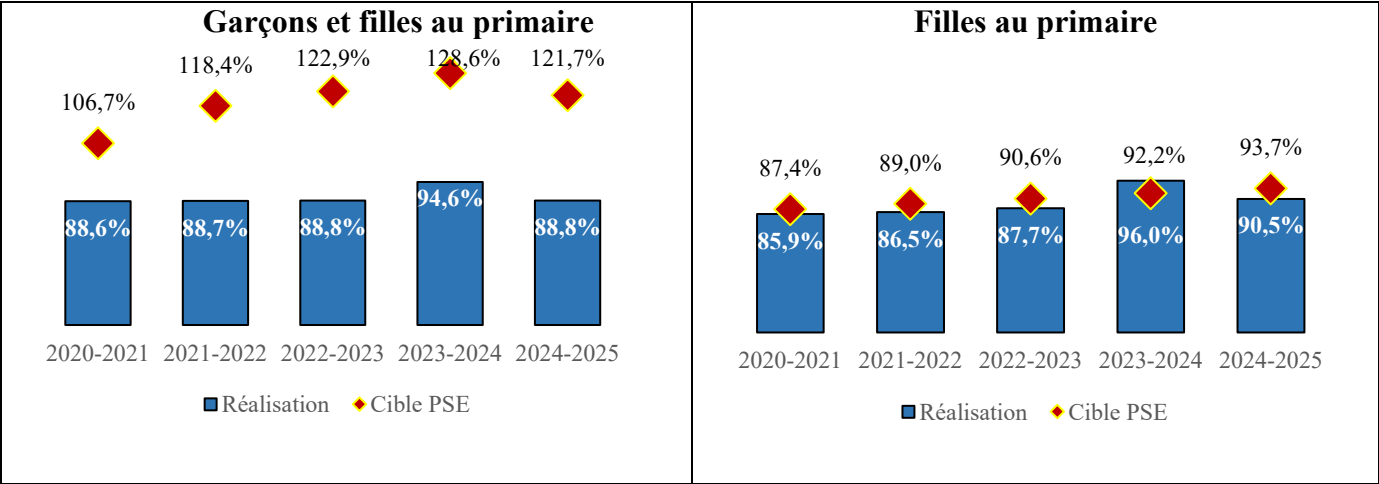
Au primaire, l'évolution du taux d'achèvement est marquée par une progression constante de 88,6% à 94,6% entre 2020-2021 et 2023-2024, soit une hausse de 7,6 points avant de descendre à 88,8% en 2024-2025. Le taux est resté élevé sur la période, traduisant une bonne capacité du système à amener

les élèves jusqu’à la fin du cycle primaire. Le secondaire 1 fait une progression en dents de scie avec 61,4% en 2023-2024 et 50,6% en 2024-2025. Enfin, au secondaire 2, la progression est lente mais continue. Sur la période, le taux passe de 28,9% à 34,8%, soit une hausse de 5,6 points sur la période. Les résultats de 2024-2025 sur l’ensemble des cycles, couplés avec les niveaux jusque-là atteints relativement à la valeur de cet indicateur, suggèrent la nécessité de procéder à une analyse plus fine des questions de redoublement et d’abandon afin d’en déterminer les causes réelles, de proposer les voies et moyens conventionnels pour les endiguer et permettre au pays d’atteindre l’universalité des enseignements primaire et secondaire.

1.3.5.2. Evolution du taux d’achèvement au primaire, en comparaison avec les cibles du PSE de 2020-2021 à 2024-2025

Le graphique 36 illustre l’évolution du taux d’achèvement au primaire au Togo entre 2020-2021 et 2024-2025, en comparaison avec les objectifs fixés par le PSE.

Graphique 36 : Evolution du taux d'achèvement au primaire, par rapport aux cibles du PSE

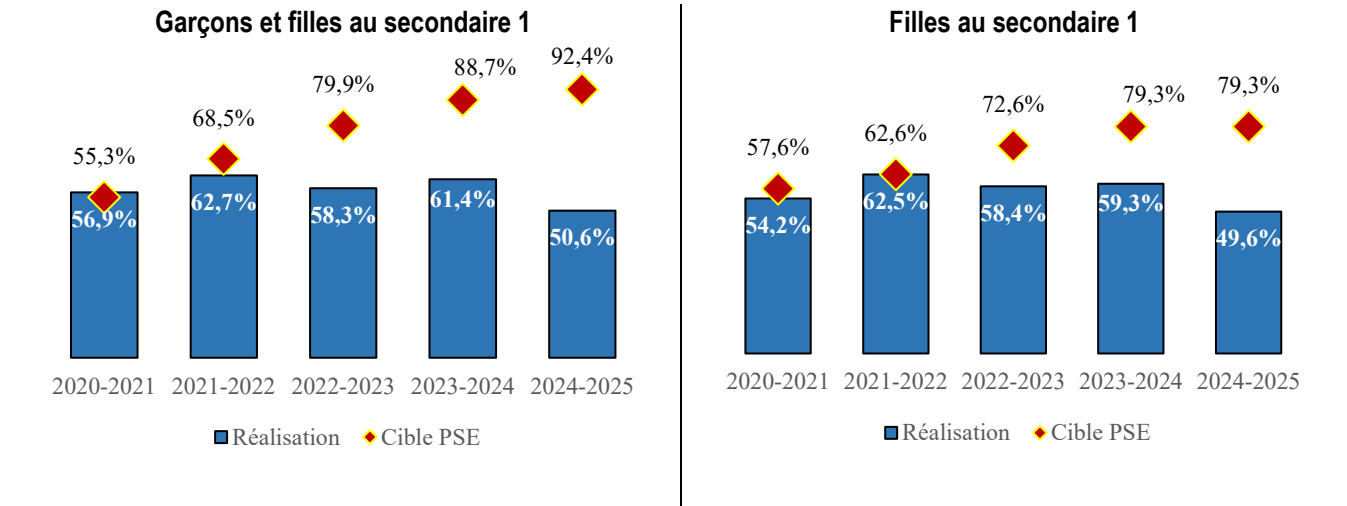


L’évolution du taux d’achèvement au primaire montre une progression continue entre 2020-2021 et 2023-2024 aussi bien dans l’ensemble que chez les filles, soit respectivement une progression de 6 et 10,1 points sur la période. Dans les deux cas, on observe une baisse en dernière année scolaire. Par rapport aux cibles du PSE pour la période, les filles marquent une réalisation avec un dépassement de 3,8 points en 2023-2024.

1.3.5.3. Evolution du taux d’achèvement au secondaire, par rapport aux cibles du PSE de 2020-2021 à 2024-2025

Le graphique 37 présente l’évolution du taux d’achèvement au premier cycle du secondaire entre 2020-2021 et 2024-2025, en ressortant les progrès réalisés tant pour les garçons que pour les filles, ainsi que les avancées spécifiques dans la scolarisation des filles, en lien avec les objectifs fixés par le PSE.

Graphique 37 : Evolution du taux d'achèvement au secondaire 1, par rapport aux cibles du PSE de 2020-2021 à 2024-2025



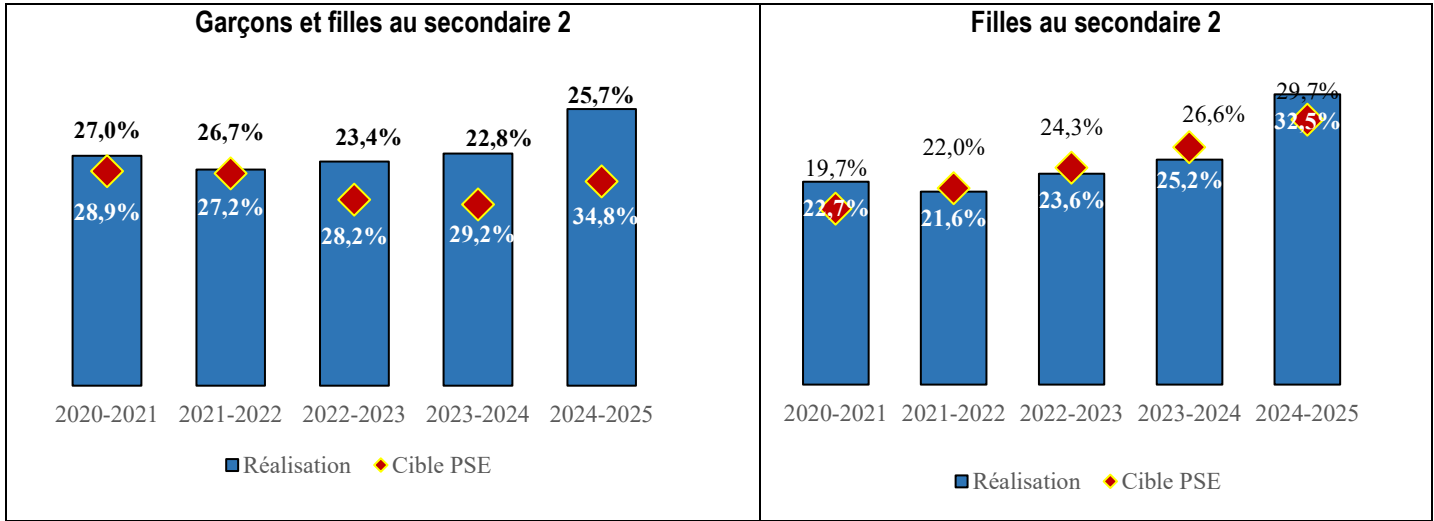
Le taux d'achèvement réalisé reste inférieur aux cibles définies sur toute la période, avec des écarts qui se creusent au fur et à mesure. Après avoir légèrement dépassé la cible en 2020-2021 (+1,6 points), il subit un renversement de tendance à partir de 2021-2022 (-5,8 points), où l'écart négatif entre la réalisation et la cible s'accroît fortement. En 2023-2024, l'écart négatif atteint 27,3 points de pourcentage, traduisant un décrochage préoccupant par rapport aux ambitions nationales.

Comme pour l'ensemble, les taux d'achèvement des filles, s'éloignent des cibles du PSE. À partir de 2022-2023, l'écart entre les réalisations et les attentes s'accroît fortement (-14,2 points) pour atteindre -20,0 points en 2023-2024, traduisant des difficultés croissantes à maintenir la dynamique de progression des élèves dans le cycle.

1.3.5.4. Evolution du taux d'achèvement au secondaire 2, par rapport aux cibles du PSE de 2019-2020 à 2023-2024

Le graphique 38 ci-après présente l'évolution du taux d'achèvement au deuxième cycle du secondaire entre 2020 et 2024, en le confrontant aux cibles fixées par le PSE.

Graphique 38 : Evolution du taux d'achèvement au secondaire 2, en comparaison avec les cibles du PSE entre 2020 et 2024



Au secondaire 2, les taux d’achèvement sont relativement faibles sur la période considérée que ce soit pour l’ensemble comme pour les filles. Dans l’ensemble, ils passent de 28,9% en 2020-2021 à 34,8% en 2024-2025 et se positionnent généralement au-dessus des cibles définies dans le PSE. En revanche, pour les filles ils sont restés en deçà des cibles attendues définies pour la période, sauf en 2020-2021 et 2024-2025 où il est respectivement de 22,7% pour une cible de 19,7% et de 32,5% pour une cible de 29,7%.

2. QUALITE DU SYSTEME EDUCATIF

2.1. Analyse de la situation des commodités

Les commodités scolaires constituent des éléments essentiels pour garantir un environnement d’apprentissage sûr, sain et inclusif. Cette section examine l’état des infrastructures de base dans les établissements, notamment les points d’eau, latrines, équipements mobiliers, sources d’énergie, clôtures et autres aménagements physiques favorisant le bien-être des élèves et du personnel enseignant.

2.1.1. Analyse de l’évolution de l’accès à l’eau dans les écoles

L’accès à un point d’eau fonctionnel dans les établissements scolaires est un facteur déterminant pour la santé des élèves, l’hygiène en milieu scolaire et la fréquentation régulière, notamment des filles. Cette sous-section présente l’état de couverture en points d’eau dans les écoles. Le tableau 17 ci-après montre la proportion des écoles ayant un point d’eau entre 2023 et 2025

Tableau 17 : Evolution de la proportion des écoles ayant un point d’eau entre 2023 et 2025

CYCLES	2022-2023			2023-2024			2024-2025		
	Nombre écoles	Ayant point d'eau	Proportion	Nombre écoles	Ayant point d'eau	Proportion	Nombre écoles	Ayant point d'eau	Proportion
Préscolaire	4 179	2 794	66,9%	4 127	2 835	68,7%	4 345	3 095	71,2%
Primaire	8 217	5 390	65,6%	8 095	5 469	67,6%	8 150	5 597	68,7%
Secondaire I	2 325	1 724	74,2%	2 280	1 778	78,0%	2 396	1 878	78,4%
Secondaire II	699	625	89,4%	714	646	90,5%	750	692	92,3%

Source : RSA 2022-2023 à 2024-2025

Au Togo entre 2023 et 2025, la proportion des établissements ayant un point d’eau a évolué dans tous les cycles. Au préscolaire on note une augmentation de 4,3% ; au primaire elle est de 3,1% ; au premier cycle du secondaire, elle est de 4,2% et au second cycle du secondaire, elle est de 2,9%.

Le tableau 18 donne la répartition des écoles ayant un point d’eau, selon le cycle et le milieu

Tableau 18 : Proportion d’établissements scolaires ayant un point d’eau selon le cycle et le milieu en 2024-2025

Cycle	Ensemble				Public		
	Milieu	Nombre d'écoles	Point d'eau	%	Nombre d'écoles public	Point d'eau dans le public	% public
Préscolaire	Rural	2255	1300	57,6%	2080	1176	56,5%
	Semi Urbain	481	373	77,5%	292	208	71,2%
	Urbain	1609	1422	88,4%	547	428	78,2%

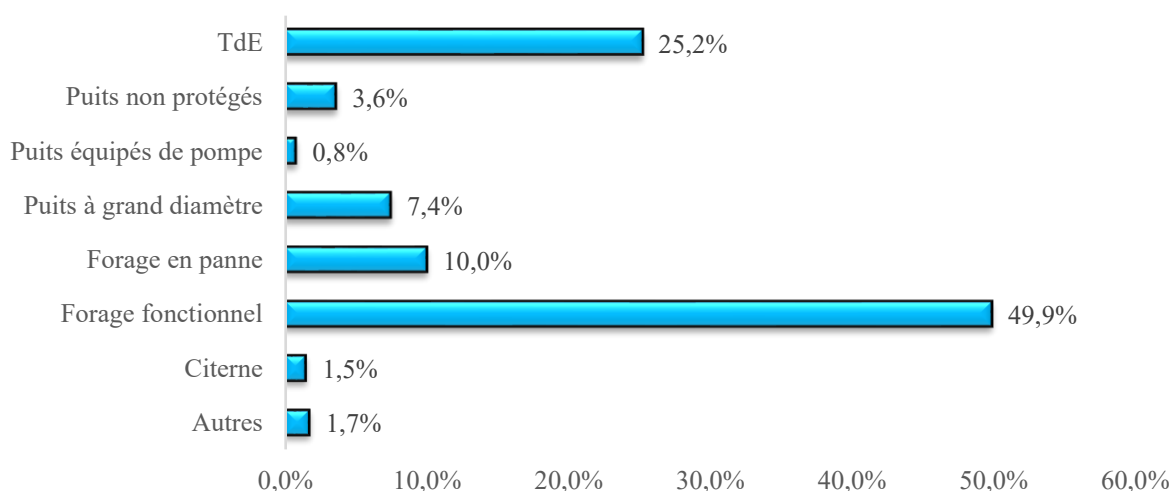
Cycle	Ensemble				Public		
	Milieu	Nombre d'écoles	Point d'eau	%	Nombre d'écoles public	Point d'eau dans le public	% public
Total Préscolaire		4345	3095	71,2%	2919	1812	62,1%
Primaire	Rural	4448	2401	54,0%	3868	2044	52,8%
	Semi Urbain	900	705	78,3%	529	417	78,8%
	Urbain	2802	2491	88,9%	978	854	87,3%
Total Primaire		8150	5597	68,7%	5375	3315	61,7%
Secondaire I	Rural	1046	623	59,6%	795	451	56,7%
	Semi Urbain	198	168	84,8%	92	78	84,8%
	Urbain	1152	1087	94,4%	208	194	93,3%
Total Secondaire I		2396	1878	78,4%	1095	723	66,0%
Secondaire II	Rural	271	224	82,7%	209	167	79,9%
	Semi Urbain	72	66	91,7%	49	45	91,8%
	Urbain	407	402	98,8%	120	117	97,5%
Total Secondaire II		750	692	92,3%	378	329	87,0%
Total général		15641	11262	72,0%	9767	6179	63,3%

Source : RSA 2024-2025

Dans l'ensemble, la proportion des établissements scolaires disposant de point d'eau varie selon le cycle et le milieu. Les établissements scolaires du secondaire (78,4% au secondaire 1 et 92,3% au secondaire 2) sont plus dotés en point d'eau que ceux du préscolaire (71,2%) et du primaire (68,7%). Cette proportion est plus élevée en milieu urbain selon les ordres d'enseignement. Dans le public, la proportion d'établissements scolaires disposant de point d'eau est faible par rapport à celle de l'ensemble mais reste au-dessus de 50% (63,3%). Il est également plus faible en milieu rural au primaire que dans les autres cycles d'enseignement. Des efforts restent donc à faire pour doter les établissements scolaires publics en point d'eau.

Le graphique ci-dessous présente la répartition des établissements scolaires publics, selon la source d'eau

Graphique 39 : Proportion d'établissements scolaires publics tous cycles selon le type de source d'eau



Sur 100 établissements scolaires publics disposant de point d'eau, on observe que 10 ont des forages non fonctionnels, environs 4 ont des puits non protégés.

2.1.2. Analyse de l'évolution de l'accès à l'électricité dans les écoles

L'accès à l'électricité dans les établissements scolaires constitue un levier important pour améliorer les conditions d'apprentissage, faciliter l'utilisation des outils pédagogiques modernes et renforcer la sécurité. Cette sous-section présente l'état de couverture des établissements scolaires en électricité. Le tableau ci-après présente l'évolution de la proportion des établissements disposant d'électricité, tous niveaux confondus, sur la période 2022-2023 à 2024-2025.

Tableau 19 : Evolution de la proportion des établissements scolaires tous ordres ayant l'électricité

CYCLES	2022-2023			2023-2024			2024-2025		
	Nombre d'écoles	Ayant électricité	Proportion	Nombre d'écoles	Ayant électricité	Proportion	Nombre d'écoles	Ayant électricité	Proportion
Préscolaire	4 179	1 400	33,5%	4 127	1 465	35,5%	4 345	1 616	37,2%
Primaire	8 217	2 922	35,6%	8 095	3 098	38,3%	8 150	3 272	40,1%
Secondaire I	2 325	1 503	64,6%	2 280	1 533	67,2%	2 396	1 656	69,1%
Secondaire II	699	599	85,7%	714	625	87,5%	750	658	87,7%
Ensemble Togo	15420	6424	41,7%	15216	6721	44,2%	15641	7202	46,0%

Source : RSA 2022-2023 à 2024-2025

Le tableau montre une progression continue de l'électrification des établissements à tous les cycle d'enseignement entre 2022 et 2025.

La proportion d'établissements scolaires de l'enseignement général électrifiés au Togo passe de 41,7% en 2023 à 44,2% en 2024 et à 46,0% en 2025 grâce aux efforts combinés des acteurs des secteurs privés et publics.

Au préscolaire, 37,2% des jardins d'enfants tous ordres confondus sont électrifiés en 2025 contre 33,5% en 2023, soit une progression de 3,7 points de pourcentage. Au primaire, la progression est de 4,5 points, passant de 35,6% à 40,1%, traduisant un effort plus soutenu pour améliorer les commodités de base à ce niveau. Le secondaire 1 enregistre une augmentation de 4,5 points également, évoluant de 64,6% à 69,1%, ce qui confirme la dynamique d'amélioration des infrastructures dans ce cycle. Le secondaire 2, déjà bien pourvu, affiche une progression plus modérée de 2 points, passant de 85,7% à 87,7% entre 2023 et 2025. Le tableau suivant montre la tendance de l'électrification des établissements scolaires dans le public.

Tableau 20 : Evolution de la proportion des établissements scolaires publics ayant l'électricité

CYCLES	2022-2023			2023-2024			2024-2025		
	Nbre d'tab publics	Ayant électricité	Proportion	Nbre d'tab publics	Ayant électricité	Proportion	Nbre d'tab publics	Ayant électricité	Proportion
Préscolaire	2 576	358	13,9%	2 617	431	16,5%	2 919	506	17,3%
Primaire	5 353	1 144	21,4%	5 318	1 211	22,8%	5 375	1 343	25,0%
Secondaire I	985	465	47,2%	1 023	508	49,7%	1 095	559	51,1%
Secondaire II	328	260	79,3%	360	287	79,7%	378	308	81,5%
Ensemble Public	9242	2227	24,1%	9318	2437	26,2%	9767	2716	27,8%

Source : RSA 2022-2023 à 2024-2025

Entre 2022-2023 et 2024-2025, la proportion d'établissements scolaires publics disposant de l'électricité connaît une progression dans l'ensemble et dans tous les cycles d'enseignement, bien que le besoin en électrification reste encore relativement plus élevé au préscolaire et au primaire.

Au préscolaire, la proportion de jardins d'enfants publics ayant de l'électricité passe de 13,9% en 2023 à 17,3% en 2025 soit une progression de 3,4 points. Dans le primaire public, cette proportion est passée

de 21,4% à 25,0%, enregistrant une hausse de 3,6 points. Au secondaire 1, on note une progression de 3,8 points sur la même période (de 47,2% à 51,1%). Enfin, le secondaire 2 public, déjà mieux desservi, passe de 79,3% à 81,5%, soit une augmentation de 2,2 points.

Le tableau 21 donne la répartition établissements scolaires ayant l'électricité selon le cycle et le milieu en 2024-2025.

Tableau 21 : Proportion des établissements scolaires ayant l'électricité selon le cycle et le milieu en 2024-2025

Cycle	Ensemble				Public		
	Milieu	Nombre d'écoles	Electricité	%	Nombre d'écoles public	Electricité dans le public	% public
Préscolaire	Rural	2255	283	12,5%	2080	206	9,9%
	Semi Urbain	481	207	43,0%	292	76	26,0%
	Urbain	1609	1126	70,0%	547	224	41,0%
Total Préscolaire		4345	1616	37,2%	2919	506	17,3%
Primaire	Rural	4448	741	16,7%	3868	577	14,9%
	Semi Urbain	900	443	49,2%	529	218	41,2%
	Urbain	2802	2088	74,5%	978	548	56,0%
Total Primaire		8150	3272	40,1%	5375	1343	25,0%
Secondaire I	Rural	1046	441	42,2%	795	308	38,7%
	Semi Urbain	198	153	77,3%	92	71	77,2%
	Urbain	1152	1062	92,2%	208	180	86,5%
Total Secondaire I		2396	1656	69,1%	1095	559	51,1%
Secondaire II	Rural	271	206	76,0%	209	156	74,6%
	Semi Urbain	72	61	84,7%	49	38	77,6%
	Urbain	407	391	96,1%	120	114	95,0%
Total Secondaire II		750	658	87,7%	378	308	81,5%
Total général		15641	7202	46,0%	9767	2716	27,8%

Source : RSA 2024-2025

Les données du tableau révèlent une forte disparité d'accès à l'électricité selon le milieu de localisation des établissements scolaires, tous ordres et cycles confondus en 2024-2025.

Le préscolaire, avec 37,2% de jardins d'enfants électrifiés dans l'ensemble et 17,30% dans le public, reste le cycle le moins électrifié sur toute l'étendue du territoire. L'effet est plus marqué en milieu rural où seulement 9,9% des jardins d'enfants publics disposent d'électricité contre 41% en milieu urbain. Au primaire, le taux global d'électrification est de 40,1%. En milieu urbain, il est de 74,5% contre 16,7% en milieu rural. Les écoles primaires publiques électrifiées sont dans une proportion plus faible en milieu rural (14,9%) qu'en milieu urbain (56%). Au premier cycle du secondaire, les collèges d'enseignement général disposant d'électricité représentent 69,1% de l'ensemble. Au sein des établissements publics, 51,1% sont électrifiés avec 86,5 % en milieu urbain contre 38,7% en milieu rural. Au second cycle du secondaire, le taux d'électrification est plus faible en milieu rural, aussi bien pour l'ensemble (76%) que pour le public (74,6%), tandis qu'il atteint 96,1% en milieu urbain pour l'ensemble et 95% pour le public.

De façon globale, 46,0% des établissements tous cycles et ordres confondus disposent de l'électricité en 2024-2025. Ce taux est de 27,8% dans le public.

2.1.3. Analyse de la disponibilité des latrines en milieu scolaire

La disponibilité de latrines dans les établissements scolaires est essentielle pour garantir l'hygiène, la santé et la dignité des élèves, en particulier des filles. Cette sous-section analyse la situation des écoles

en matière d'accès à des installations sanitaires adéquates. Le tableau ci-après présente l'état de couverture des établissements scolaires en latrines en 2024-2025, avec un accent particulier sur la disponibilité et la fonctionnalité de ces infrastructures essentielles.

Tableau 22 : État de couverture des établissements scolaires en latrines en 2024-2025

Nombre d'écoles	Préscolaire	Primaire	Secondaire I	Secondaire II	Grand Total
	ENSEMBLE				
Nbre d'établissements	4345	8150	2396	750	15641
Ayant latrine	1643	5941	1877	631	10092
Ayant au moins une cabine fonctionnelle	1573	5667	1815	613	9668
% ayant latrines	37,8%	72,9%	78,3%	84,1%	64,5%
% ayant latrines au moins une cabine fonctionnelle	95,7%	95,4%	96,7%	97,1%	95,8%
PUBLIC					
Nbre d'établissements	2919	5375	1095	378	9767
Ayant latrine	489	3537	715	283	5024
Ayant au moins une cabine fonctionnelle	442	3301	670	268	4681
% ayant latrines	16,8%	65,8%	65,3%	74,9%	51,4%
% ayant latrines au moins une cabine fonctionnelle	90,4%	93,3%	93,7%	94,7%	93,2%

Dans l'ensemble des Jardins d'enfants, seulement 37,8% sont équipés de latrines (1 643 sur 4 345), ce qui signifie que près de deux établissements sur trois n'en disposent pas. Le primaire affiche un taux de couverture de 72,9% (5 941 établissements sur 8 150). Les établissements du secondaire sont mieux dotés, en latrines (78,3% au secondaire 1 et 84,1% au secondaire 2). Dans ces établissements (tous ordres et cycles confondus), une large majorité ont au moins une cabine fonctionnelle (95,7% au préscolaire, 95,4% au primaire, 96,7% au secondaire 1, et 97,1% au secondaire 2).

Dans le public, les établissements scolaires qui disposent de latrines représentent seulement 51,4%. Dans les Jardins d'enfants publics, seulement 16,8% ont de latrines avec 90,4% ayant au moins une cabine fonctionnelle.

2.1.4. Disponibilité des clôtures dans les établissements scolaires

La présence de clôtures autour des établissements scolaires contribue à la sécurité des élèves, à la préservation des infrastructures et à un environnement propice à l'apprentissage. Le tableau ci-après présente la proportion des établissements scolaires disposant de clôtures en 2024-2025, selon l'ordre et le niveau d'enseignement.

Tableau 23 : Proportion des établissements scolaires clôturés ou non selon l'ordre et le cycle d'enseignement en 2024-2025

Ordre	Préscolaire		Primaire		Secondaire 1		Secondaire 2	
	Clôturés	Non clôturés	Clôturés	Non clôturés	Clôturés	Non clôturés	Clôturés	Non clôturés
Public	10,70%	89,30%	6,60%	93,40%	7,50%	92,50%	14,30%	85,70%
Privés	76,50%	23,50%	69,40%	30,60%	78,50%	21,50%	84,10%	15,90%
Communautaire	0,00%	100,00%	3,70%	96,30%	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%
Ensemble	32,20%	67,80%	27,60%	72,40%	45,30%	54,70%	48,90%	51,10%

Source : RSA 2024-2025

Les données du tableau ci-dessus révèlent que la plupart des établissements scolaires publics ne sont pas clôturés. On en trouve un peu moins de 90% au préscolaire, environ 93% au primaire, 93% au secondaire 1 et 86% au secondaire 2.

Cette situation expose les établissements scolaires concernés à des risques d'intrusion et d'insécurité pour les élèves, et complique la gestion de l'environnement scolaire pris dans son ensemble. Cela fait appel à des mesures nécessaires pour l'amélioration de la sécurité et du cadre d'apprentissage dans nos institutions éducatives.

2.1.5. Distance domicile-école parcourue par les élèves

La distance entre le domicile et l'établissement scolaire constitue un facteur déterminant dans la régularité de la fréquentation scolaire, en particulier en milieu rural. Le tableau ci-dessous présente la répartition des élèves selon la distance parcourue pour se rendre à l'école.

Tableau 24 : Répartition des élèves selon la distance domicile-école, par milieu de résidence et cycle d'enseignement

Milieu	Préscolaire			Primaire			Secondaire 1			Secondaire 2		
	< 0,5 km	0,5 - 1 Km	> 1 Km	< 1 km	1 - 3 Km	> 3 Km	< 2 km	2 - 4 km	> 4 km	< 3 km	3 - 5 km	> 5 km
Rural	46,8%	37,6%	15,5%	64,0%	29,0%	7,0%	60,6%	26,9%	12,5%	62,1%	26,8%	11,1%
Semi Urbain	53,4%	33,4%	13,3%	73,8%	22,6%	3,6%	63,8%	27,1%	9,1%	57,2%	30,0%	12,8%
Urbain	52,0%	32,9%	15,1%	71,7%	23,1%	5,2%	64,8%	26,7%	8,5%	61,6%	28,0%	10,4%
Total général	49,6%	35,3%	15,1%	68,3%	25,9%	5,9%	62,9%	26,8%	10,2%	61,4%	27,9%	10,8%

Source : RSA 2024-2025

Les données du tableau 24 montrent que, quel que soit le cycle considéré, la majorité des élèves résident à proximité des établissements scolaires qu'ils fréquentent. En effet, au préscolaire, il ressort qu'en milieu urbain, 52% des enfants inscrits parcourent moins de 0,5 km pour se rendre à l'école. En milieu rural, ils représentent environ 47%. Au primaire, environ 72% des élèves inscrits en milieu urbain résident à moins de 1 km de l'école fréquentée. En milieu rural ce chiffre est de 64,0%. Cela dénote la volonté de l'Etat, appuyé par ses partenaires, à rapprocher l'école du domicile des apprenants conformément aux normes de la carte scolaire, même si des efforts restent encore à faire dans la dynamique de la scolarisation universelle.

2.1.6. Analyse de la dynamique des effectifs par salle de classe

La taille des classes constitue un indicateur clé dans l'analyse des conditions d'enseignement et d'apprentissage. Une taille élevée (lorsqu'on la compare aux normes de la carte scolaire) peut nuire à la qualité du processus enseignement/apprentissage. Cette sous-section examine l'évolution de la taille moyenne des classes selon le cycle, l'ordre d'enseignement, tous types de salles de classe confondus.

Tableau 25 : Évolution du ratio élèves/salle de classe selon les cycles d'enseignement, tous ordres et types de salles confondus de 2023 à 2025

Cycle	2022-2023		2023-2024		2024-2025	
	Public	Ensemble	Public	Ensemble	Public	Ensemble
Préscolaire	43	38	43	37	42	37
Primaire	48	43	51	45	52	45
Secondaire I	68	50	72	53	72	53
Secondaire II	58	44	59	45	56	43

Source : RSA 2022-2023 à 2024-2025

La taille moyenne des classes (tous types de matériaux) a connu une progression mitigée dans tous les ordres d'enseignement et dans le public en particulier. Au préscolaire elle est passée de 38 élèves/salle

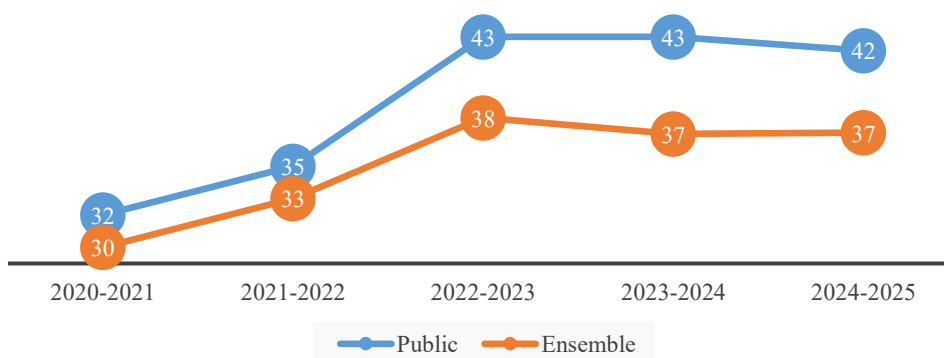
en 2023 à 37 élèves/salle en 2025 pour l'ensemble, et de 43 élèves/salle à 42 élèves/salle dans le public sur la même période. Au Primaire elle est passée, pour l'ensemble, de 43 élèves/salle à 45 élèves/salle entre 2023 et 2025, et de 48 élèves/salle à 52 élèves/salle pour le public sur la même période. Au secondaire 1, on observe 50 élèves/salle dans l'ensemble contre 68 élèves/salles dans le public en 2023, et 53 élèves/salles dans l'ensemble contre 72 élèves/salle dans le public en 2025.

On remarque que, dans l'ensemble, les tailles moyennes des classes dans les établissements publics (dans tous les cycles) sont plus élevées que les moyennes nationales. Elles se sont toutes écartées des normes de la carte scolaire.

2.1.6.1. Au préscolaire

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du ratio élèves/salle de classe au préscolaire entre 2021 et 2025, tous types de salles confondus.

Graphique 40: Evolution du ratio élèves/salle de classe au préscolaire de 2021 à 2025 tous types de salles confondus



Dans l'ensemble, le ratio élèves/salle de classe reste élevé par rapport à la norme (30) sur les cinq dernières années. Entre 2021 et 2025 ce ratio passe de 30 à 37 mais a connu un pic en 2022-2023 (38) avant de chuter d'un point et rester stable les deux dernières années. Dans le public, ce ratio demeure toujours élevé par rapport à la norme. Il passe de 32 en 2021 à 42 en 2025.

Le graphique suivant illustre le ratio élèves/salle de classe en dur au préscolaire en 2024-2025, selon les différents ordres d'enseignement.

Graphique 41 : Ratio élèves/salles de classe en dur au préscolaire selon les ordres d'enseignement

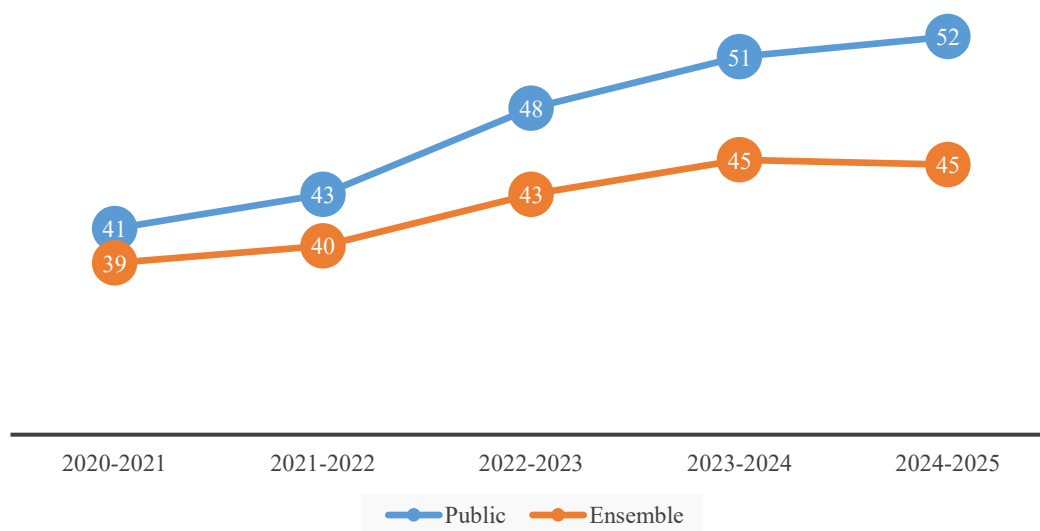


Le ratio élèves/salles de classe en dur au préscolaire dans le public est plus élevé que celui du privé. Dans le public 96 élèves sont dans une seule classe en dur contre 28 élèves dans le privé.

2.1.6.2. Au primaire

Le graphique 42 retrace l'évolution du ratio élèves/salle de classe au primaire, tous types de salles confondus, de 2021 à 2025.

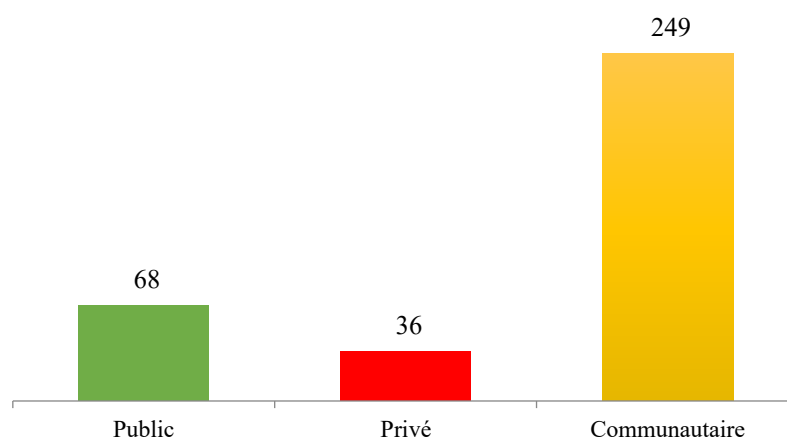
Graphique 42 : Evolution du ratio élèves/salle de classe au primaire, tous types confondus, de 2021 à 2025



Durant les trois dernières années, le ratio élèves/salle de classe est légèrement supérieur à la norme (40) dans l'ensemble. Dans le public ce ratio est au-dessus de la norme durant les cinq dernières années.

Le graphique 43 présente le ratio élèves/salle de classe en dur au primaire en 2024-2025, selon les différents ordres d'enseignement.

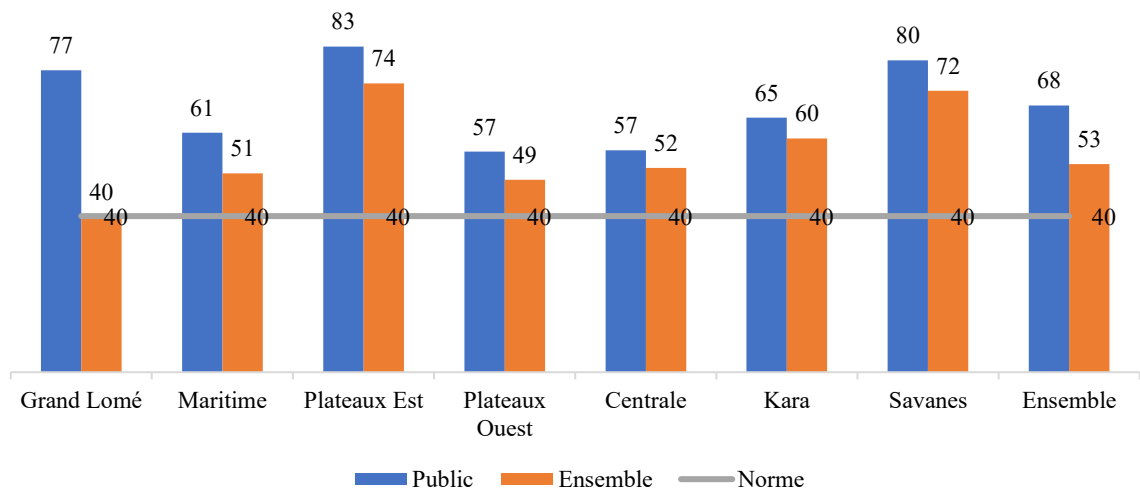
Graphique 43 : Ratio élèves/salles de classe en dur au primaire selon les ordres d'enseignement



Le ratio élèves/salle de classe en dur au primaire dans le public est plus élevé que celui du privé. Dans le public 68 élèves sont dans une seule classe contre 36 élèves dans le privé.

Le graphique 44 illustre le ratio élèves/salle de classe en dur au niveau primaire, réparti par région pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 44 : Ratio élèves/salle de classe en dur au primaire par région en 2024-2025

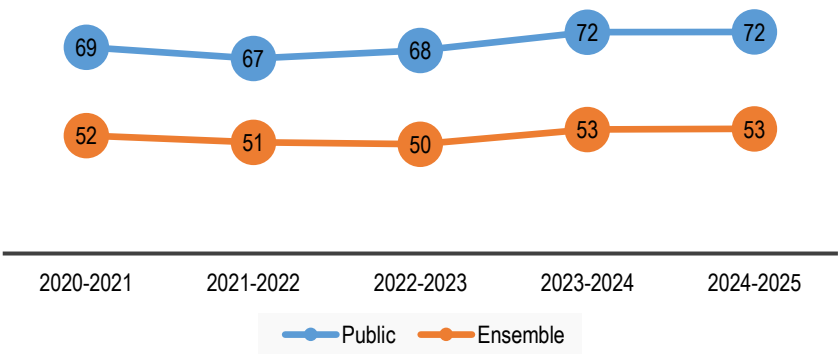


Le ratio élèves/salle de classe en dur au primaire dans l'ensemble est supérieur à la norme (40). En considérant tous les ordres d'enseignement ce ratio varie de 40 (Grand Lomé) à 74 (Plateaux -Est). Dans le public ce ratio varie de 57 (Plateaux-Ouest et centrale) à 83 (Plateaux-Est).

2.1.6.3. Au premier cycle du secondaire

Le graphique 45 présente l'évolution du ratio élèves/salle de classe au premier cycle du secondaire, tous types d'établissements confondus, sur la période 2021 à 2025.

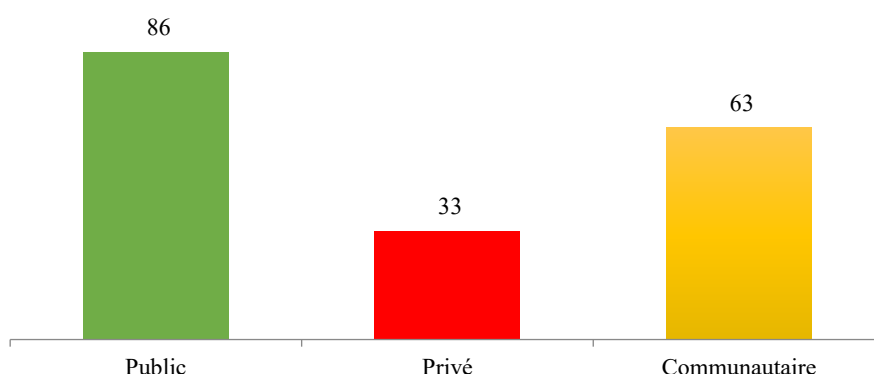
Graphique 45 : Evolution du ratio élèves/salle au premier cycle du secondaire, tous types confondus, de 2021 à 2025



Dans l'ensemble le ratio élèves/salle de classe est au-dessus de la norme (50) de 2021 à 2025. Durant cette période, le ratio élèves/salle de classe est au-dessus de la norme sauf en 2023 où il est revenu à la normale.

Le graphique suivant présente la répartition du ratio élèves/salle de classe en dur au premier cycle du secondaire, différenciée selon les ordres d'enseignement.

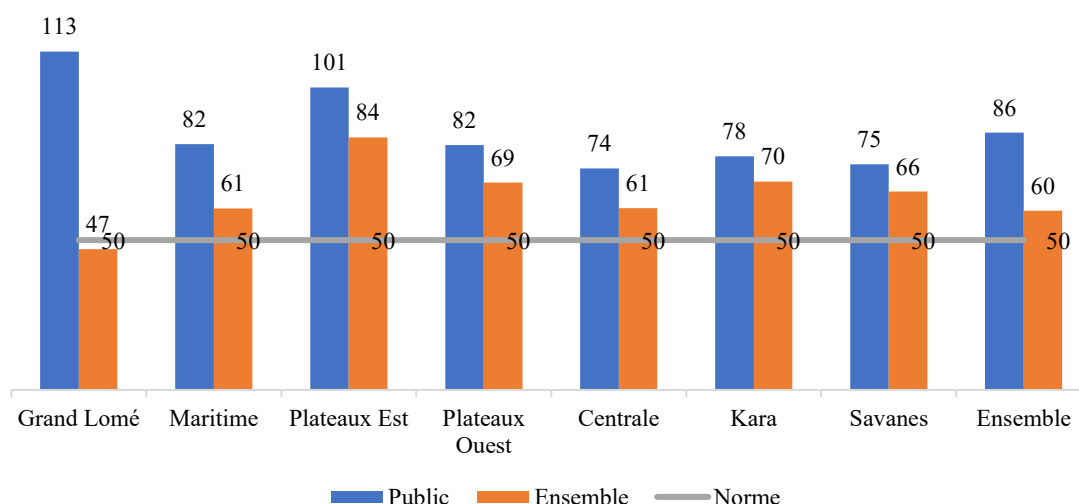
Graphique 46 : Ratio élèves/salle de classe en dur au premier cycle du secondaire selon les ordres d'enseignement



Au premier cycle du secondaire, le ratio élèves/salle de classe en dur pour le public est très élevé (86) par rapport à la norme (50). Par contre il est en deçà de la norme dans le privé. Des efforts restent à faire pour doter les collèges de salles de classe surtout dans le public.

Le graphique 47 présente le ratio élèves/salle de classe en dur au premier cycle du secondaire, ventilé par région pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 47 : Ratio élèves/salle en dur au premier cycle du secondaire par région en 2024-2025

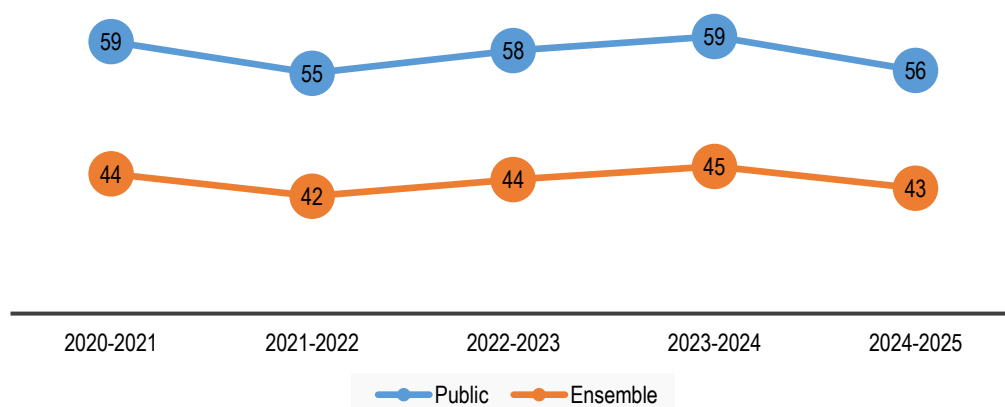


Le ratio élèves/salle de classe en dur au premier cycle du secondaire varie de 47 (Grand-Lomé) à 84 (Plateaux-Est) dans tous les ordres d'enseignement. Dans le public ce ratio est très élevé dans toutes les régions par rapport à la norme (50). Les régions Grand-Lomé (113) et Plateaux -Est (101) enregistrent les ratios les plus élevés.

2.1.6.4. Au second cycle du secondaire

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution du ratio élèves/salle de classe au second cycle du secondaire, tous types d'établissements confondus, entre 2021 et 2025.

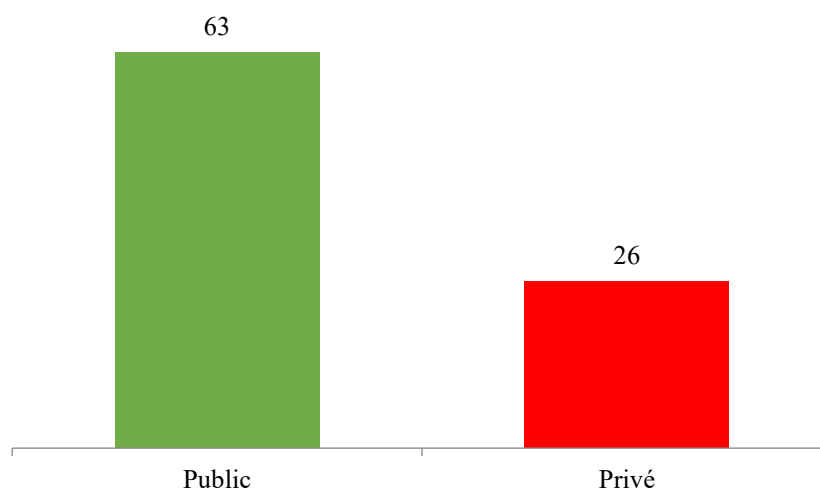
Graphique 48 : Evolution du ratio élèves/salle au second cycle du secondaire, tous types confondus, de 2021 à 2025



Dans l'ensemble le ratio élèves/salle de classe est légèrement au-dessus de la norme (40). Dans le public, ce ratio est passé de 59 en 2021 à 56 en 2025.

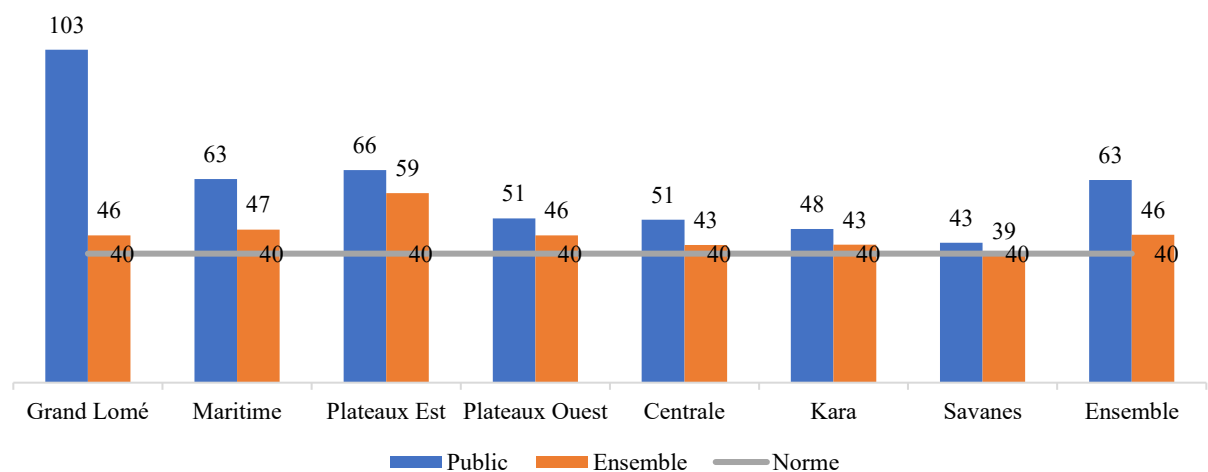
Le graphique 49 présente le ratio élèves/salle de classe en dur au second cycle du secondaire, ventilé selon les différents ordres d'enseignement en 2024-2025.

Graphique 49 : Ratio élèves/salles de classe en dur au second cycle du secondaire selon les ordres d'enseignement



Le ratio élèves/salles de classe en dur au second cycle du secondaire dans le public est très élevé (63) par rapport à la norme (40). Le graphique 54 illustre le ratio élèves/salle de classe en dur au second cycle du secondaire, ventilé par région pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 50 : Ratio élèves/salle de classe en dur au second cycle du secondaire, par région en 2024-2025



Dans l’ensemble du second cycle du secondaire, le ratio élèves/salle de classe en dur est de 46, légèrement supérieur à la normale (40). Dans le public ce ratio est très élevé dans Grand-Lomé (103).

2.2. Personnel enseignant

Dans un système éducatif, le personnel enseignant constitue l’un des piliers fondamentaux de la qualité de l’éducation. Cette sous-section présente la situation des enseignants en termes de disponibilité, de qualification, de répartition selon les cycles d’enseignement, ainsi que les ratios élèves/enseignant.

Au cours de l’année scolaire 2024-2025, l’effectif total des enseignants tous ordres et cycles d’enseignement confondus est de 73 151, dont 17 421 femmes, pour l’encadrement de 2 842 502 élèves, soit 3131 enseignants de plus que l’année scolaire précédente (70 020). Cet effectif varie selon les cycles et ordres d’enseignement comme l’indique le tableau ci-dessous.

Tableau 26 : Répartition du personnel enseignant tous statuts confondus par cycle et par ordre d’enseignement en 2024-2025

Ordre d'enseignements	CYCLES				Total
	Préscolaire	Primaire	Secondaire1	Secondaire2	
Public	4 583	21 910	10 246	4 240	40 979
Privés	2 242	15 407	10 072	4 206	31 927
Communautaire	4	142	99	0	245
Total général	6 829	37 459	20 417	8 446	73 151

Source : RSA 2024-2025

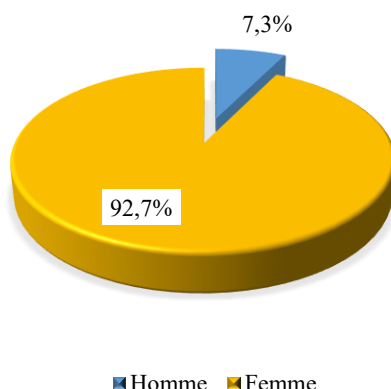
Le personnel enseignant est majoritairement concentré dans le primaire (37 459 enseignants), soit près de 51% du total. Le secteur public reste le principal pourvoyeur d’enseignants, (40 979) soit environ 56,0% de l’effectif total. Le privé emploie 31 927 enseignants soit 43,6% de l’ensemble. Cette part du public est plus significative au primaire (21 910) représentant 53,5% des enseignants qui y sont déployés.

2.2.1. Dynamique des effectifs du personnel enseignant

2.2.1.1. Au préscolaire

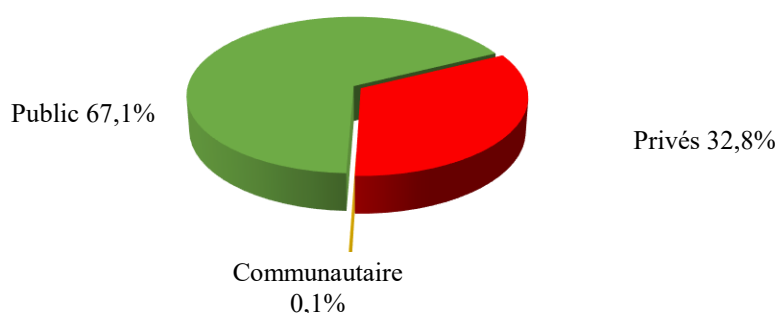
Le graphique ci-dessous présente la répartition par sexe des éducateurs et éducatrices du préscolaire pour l'année scolaire 2024-2025

Graphique 51 : Répartition des éducateurs et éducatrices du préscolaire par sexe (2024-2025)



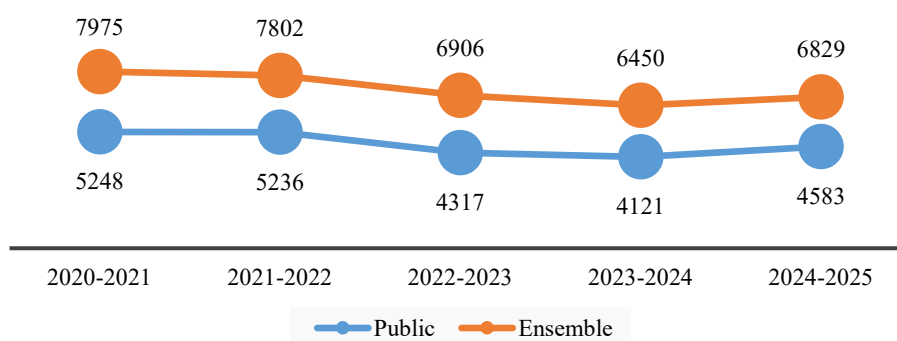
Parmi les éducateurs/éducatrices du préscolaire, les femmes représentent 92,7% contre seulement 7,3% d'hommes. Le graphique 52 présente leur répartition selon les différents ordres d'enseignement pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 52 : Répartition des éducateurs et éducatrices du préscolaire par ordre d'enseignement en 2024-2025



Le public affiche la plus grande proportion des éducateurs/éducatrices du préscolaire (67,1%), tandis que le privé en regroupe 32,8%. Le graphique 53 présente l'évolution des effectifs des éducateurs/éducatrices du préscolaire entre 2021 et 2025.

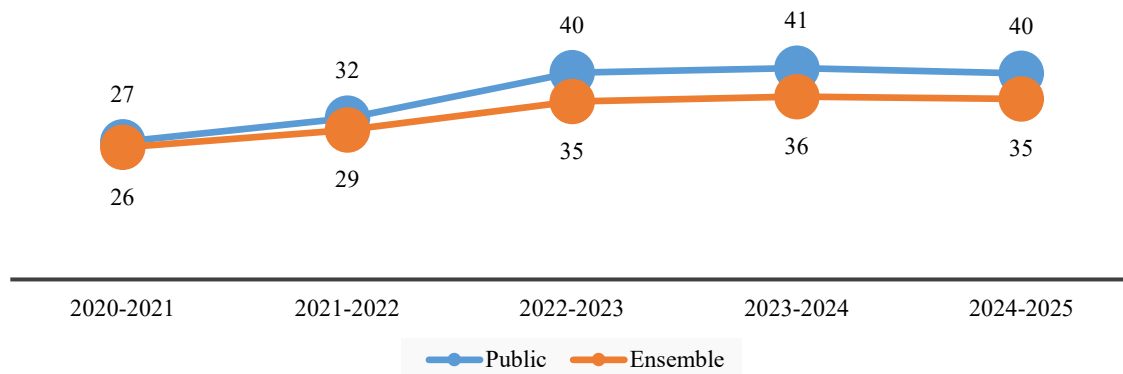
Graphique 53 : Évolution des effectifs d'éducateurs et éducatrices du préscolaire de 2021 à 2025



L'effectif des enseignants dans le préscolaire a connu une baisse dans l'ensemble jusqu'en 2024 avant de connaître une augmentation en 2025. La baisse est plus prononcée à partir de 2023 et pourrait s'expliquer par la réduction de l'effectif des enseignants volontaires avec l'introduction de l'outil ETP

(Equivalence Temps Plein) dans le cadre de l'utilisation équitable du stock d'enseignants fonctionnaires disponibles. Le graphique 54 illustre l'évolution du ratio élèves/enseignant dans l'enseignement préscolaire entre 2021 et 2025

Graphique 54 : Evolution du ratio élèves/enseignant au préscolaire de 2021 à 2025

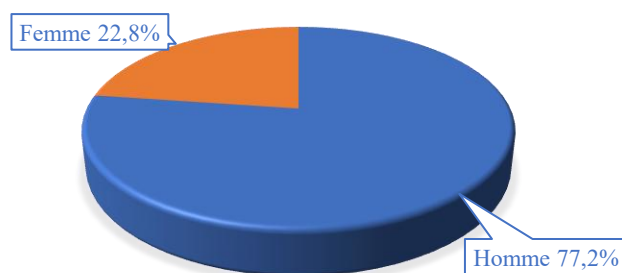


Sur les trois dernières années, l'effectif des élèves au préscolaire est largement au-dessus de la norme (30) montrant ainsi que malgré les recrutements d'enseignants, le besoin se fait encore sentir.

2.2.1.2. Au primaire

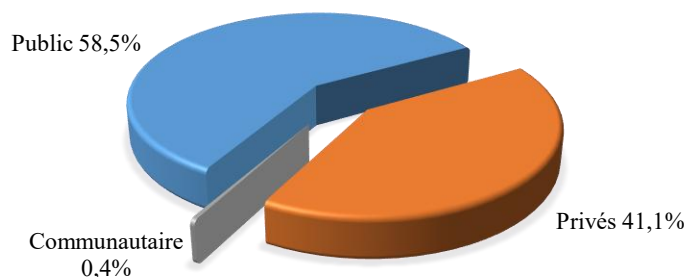
Le graphique suivant présente la répartition par sexe des enseignants du primaire pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 55 : Répartition des enseignants du primaire selon le sexe en 2024-2025



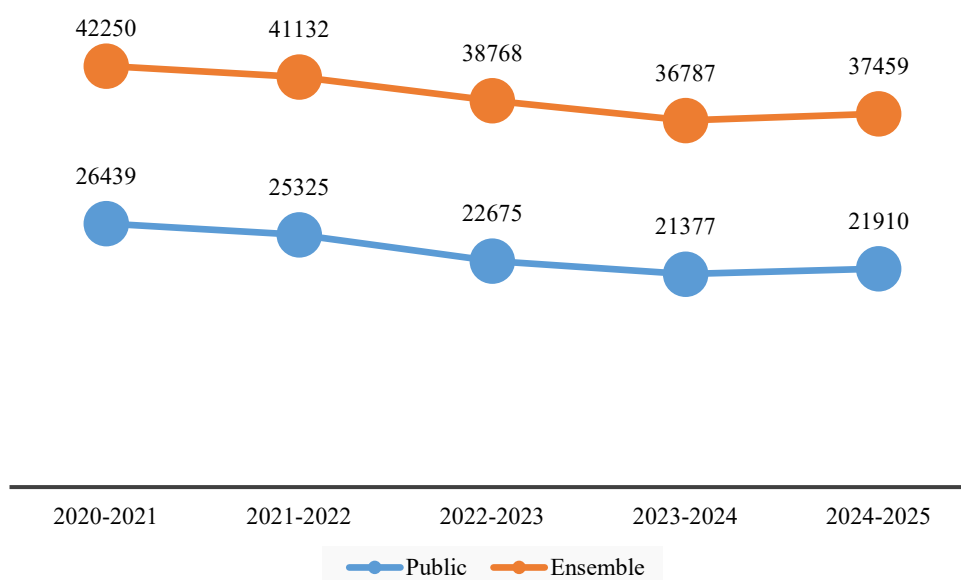
Au primaire en 2024-2025, les femmes qui enseignent représentent seulement 22,8% de l'ensemble. Le graphique 56 présente la répartition des enseignants du primaire selon les différents ordres d'enseignement pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 56 : Répartition des enseignants du primaire selon l'ordre d'enseignement en 2024-2025



En 2024-2025, plus de la moitié (58,5%) de l'effectif des enseignants interviennent dans les écoles primaires publiques. Les écoles primaires du privé suivent avec plus de 40% de l'effectif total des enseignants. Le graphique 57 illustre l'évolution du nombre d'enseignants dans les écoles primaires publiques ainsi que dans l'ensemble du système éducatif entre 2021 et 2025

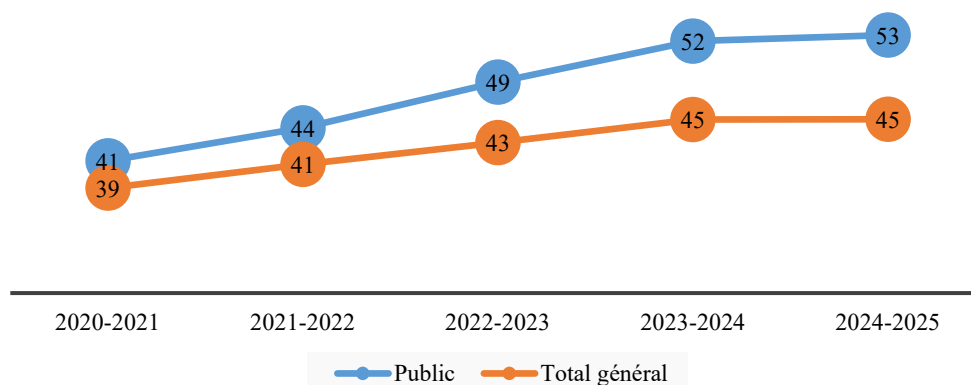
Graphique 57 : Évolution de l'effectif des enseignants dans les écoles primaires publiques et dans l'ensemble de 2021 à 2025



Au cours des cinq dernières années l'effectif des enseignants dans le primaire a connu dans l'ensemble une baisse passant de 42 250 à 36 787 entre 2021 et 2024, avant de connaître une augmentation en 2025 (37 459). Cette tendance baissière notée sur la période et accentuée à partir de 2023 pourrait s'expliquer par la réduction de l'effectif des enseignants volontaires dans les écoles primaires publiques due à la dynamique de répartition équitable du stock d'enseignants fonctionnaires disponibles entre les établissements scolaires publics par l'introduction des outils Equivalent temps plein (ETP), et de l'indice régional de répartition du personnel (IRRP) dans l'utilisation des enseignants.

Le graphique 58 présente l'évolution du ratio élèves/enseignant dans l'enseignement primaire entre 2021 et 2025.

Graphique 58 : Evolution du ratio élèves/enseignant au primaire de 2021 à 2025

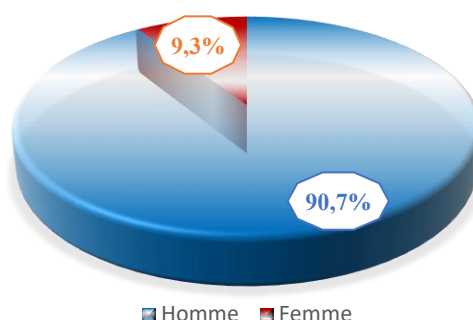


Dans l'ensemble, on observe sur le graphique ci-dessus que le ratio élèves/enseignant augmente à mesure qu'on avance dans le temps. Dans le public, ce ratio passe de 41 en 2021 à 53 en 2025 s'éloignant ainsi de la norme qui devrait s'établir à 40 élèves/enseignant.

2.2.1.3. Au premier cycle du secondaire

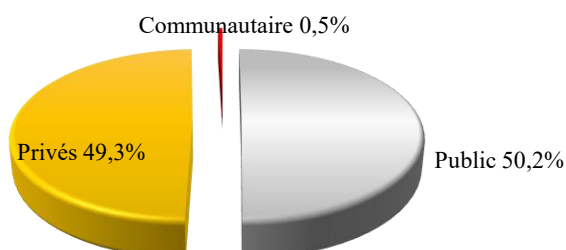
Le graphique suivant présente la répartition des enseignants du premier cycle du secondaire selon le sexe pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 59 : Répartition des enseignants au premier cycle du secondaire, par sexe



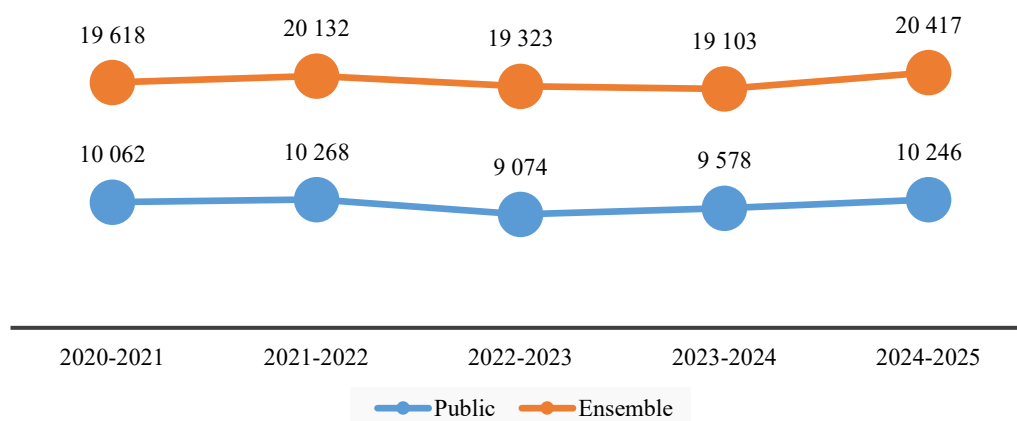
Au premier cycle du secondaire, sur dix (10) enseignants pris globalement, on trouve à peine une (1) femme. Le graphique 60 présente la répartition des enseignants du premier cycle du secondaire selon les différents ordres d'enseignement pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 60 : Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire, par ordre d'enseignement en 2024-2025



Au premier cycle du secondaire, un enseignant sur deux intervient dans le public. Le graphique 61 illustre l'évolution du nombre d'enseignants au premier cycle du secondaire entre 2021 et 2025.

Graphique 61 : Evolution de l'effectif des enseignants au premier cycle du secondaire de 2021 à 2025

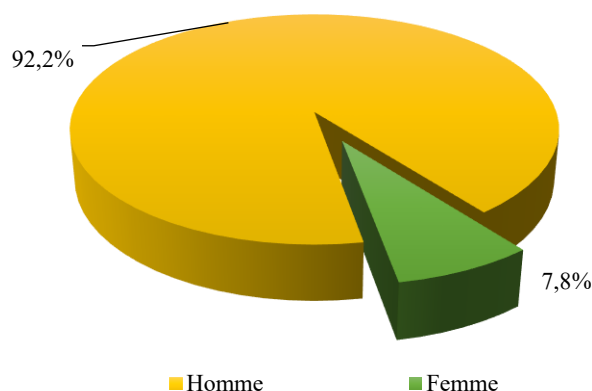


L'effectif des enseignants au premier cycle du secondaire a connu dans l'ensemble une légère augmentation entre 2021 et 2025, passant de 19 618 à 20 417. Cette tendance est aussi observée dans le public sur la même période où il est passé de 10 062 à 10 246.

2.2.1.4. Au second cycle du secondaire

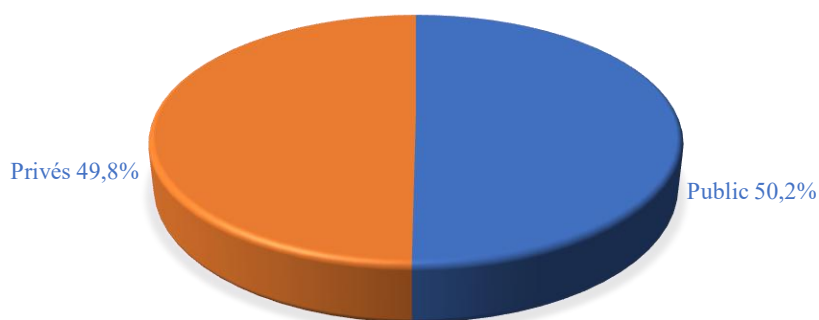
Le graphique ci-dessous présente la répartition par sexe des enseignants du second cycle du secondaire pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 62 : Répartition des enseignants du second cycle du secondaire, par sexe en 2024-2025



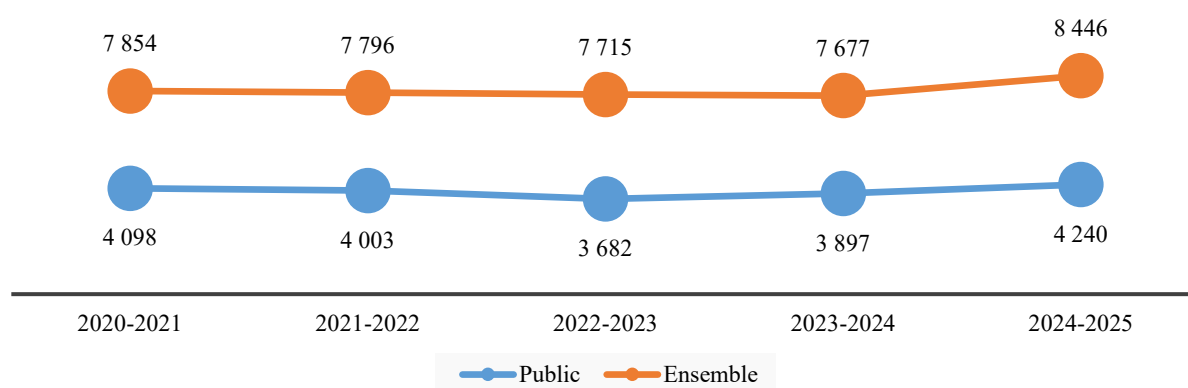
Au second cycle du secondaire, le personnel enseignant est largement dominé par hommes (sexe masculin). On y trouve 92,2% contre 7,8% de femme. Le graphique 67 présente la répartition des enseignants du second cycle du secondaire selon les différents ordres d'enseignement pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 63 : Répartition des enseignants du second cycle du secondaire, par ordre d'enseignement en 2024-2025



Au secondaire 2, on observe une répartition quasi-équilibrée du personnel enseignant entre le public et le privé. On note environ un enseignant sur deux pour chaque ordre d'enseignement. Le graphique 64 illustre l'évolution du nombre d'enseignants au second cycle du secondaire entre 2020-2021 et 2024-2025.

Graphique 64 : Evolution de l'effectif des enseignants au second cycle du secondaire de 2020-2021 à 2024-2025



L'effectif des enseignants dans le second cycle du secondaire a connu dans l'ensemble une baisse entre 2021 et 2024 puis une augmentation en 2025. Dans le public l'effectif a baissé de 416 enseignants entre 2021 à 2023 avant de connaître une augmentation sur les deux dernières années.

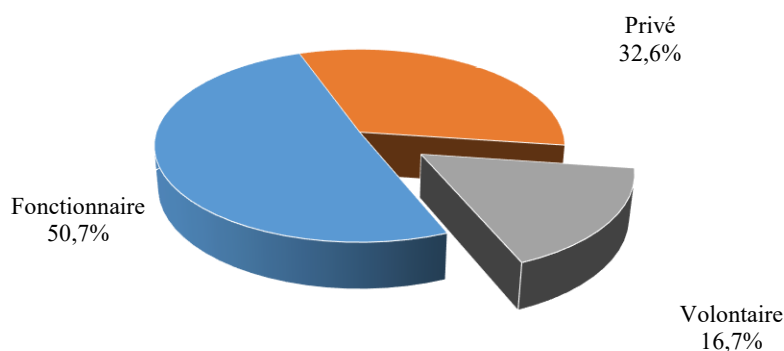
2.2.2. Statut professionnel des enseignants dans les établissements scolaires

Cette sous-section présente la répartition des enseignants dans les établissements scolaires entre fonctionnaire, privé et volontaire selon le cycle d'enseignement.

2.2.2.1. Au préscolaire

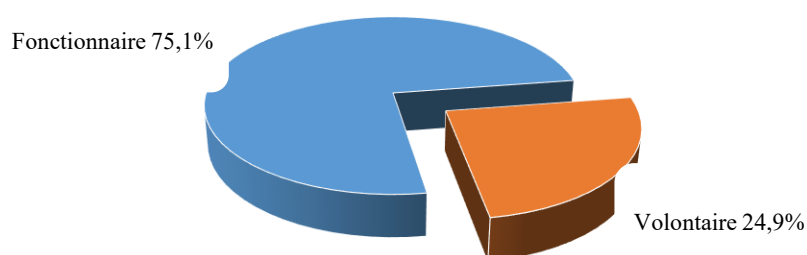
Le graphique 65 ci-dessous présente la répartition des enseignants du préscolaire selon leur statut professionnel pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 65 : Répartition des enseignants du préscolaire selon le statut professionnel en 2024-2025



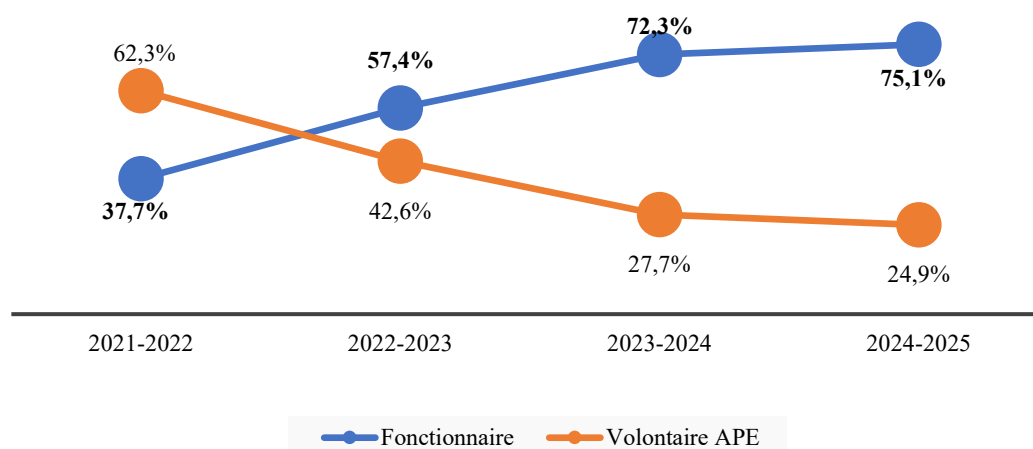
En 2025, la proportion des enseignants du préscolaire varie selon les statuts : Fonctionnaires (50,7%), Privés (32,6) et les Volontaires (16,7%). La proportion des enseignants volontaires a baissé par rapport à celle de l'année scolaire précédente (18,5%). Le graphique 66 présente la répartition des enseignants du préscolaire public selon leur statut professionnel pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 66 : Répartition des enseignants du préscolaire public selon leur statut en 2024-2025



Les enseignants volontaires dans les jardins d'enfants publics représentent environ le quart de l'effectif total. Le graphique 67 illustre l'évolution des effectifs des enseignants du préscolaire public selon leur statut professionnel entre 2022 et 2025.

Graphique 67 : Evolution des enseignants du préscolaire public selon leur statut de 2022 à 2025

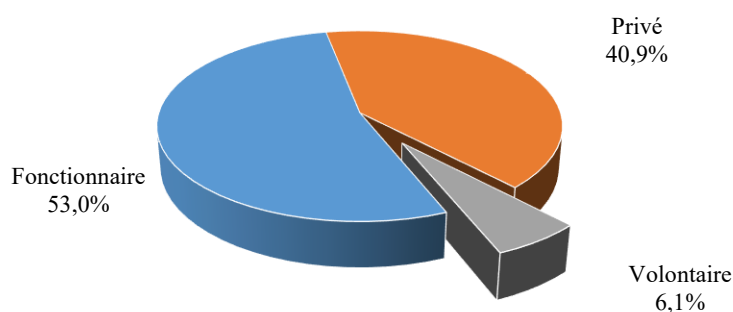


De 2022 à 2025, on note une diminution progressive de l'effectif des enseignants volontaires au préscolaire et une augmentation des enseignants fonctionnaires. En quatre ans, cette proportion est réduite de plus de 37 points.

2.2.2.2. Au primaire

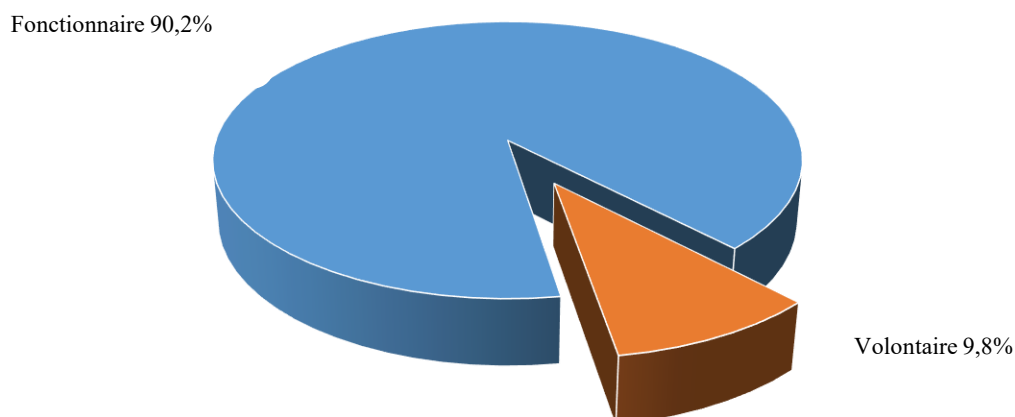
Le graphique ci-dessous présente la répartition des enseignants du primaire selon leur statut professionnel pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 68 : Répartition des enseignants du primaire selon leur statut en 2024-2025



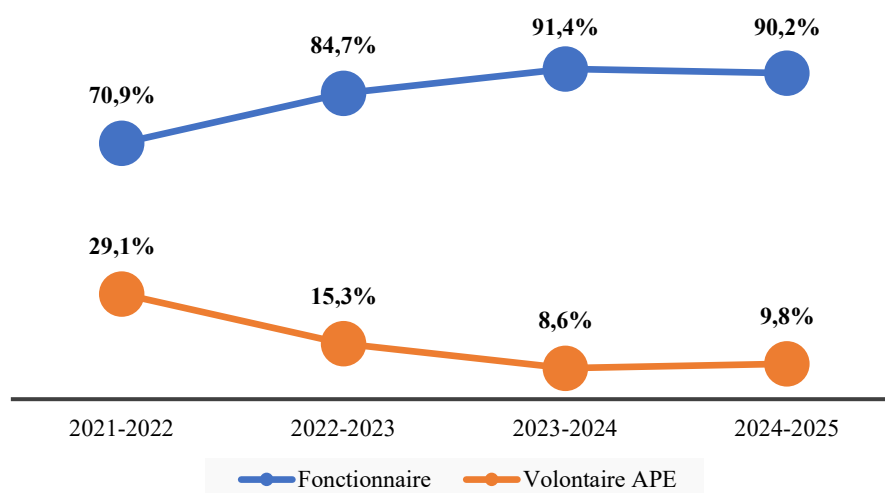
Au cours de l'année 2024-2025, les fonctionnaires représentent 53% des enseignants, suivi des privés (40,9%) et enfin les volontaires (6,1%). Le graphique 69 suivant présente la répartition des enseignants du primaire public selon leur statut professionnel pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 69 : Répartition des enseignants du primaire public selon leur statut en 2024-2025



En 2024-2025 les enseignants volontaires représentent 9,8% des enseignants intervenant dans les écoles primaires publiques. Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des effectifs des enseignants du primaire public selon leur statut professionnel entre 2022 et 2025.

Graphique 70 : Evolution des enseignants du primaire public selon leur statut de 2022 à 2025

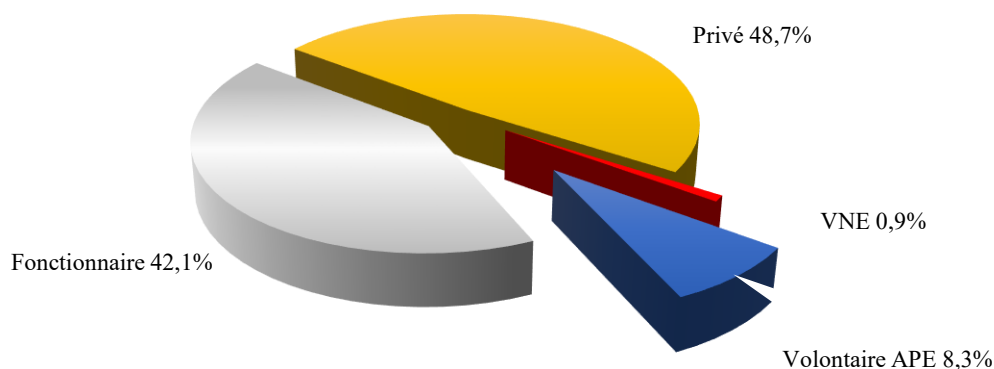


Au primaire entre 2022 et 2024, on note une diminution progressive de l'effectif des enseignants volontaires. En 2025, la proportion des enseignants volontaires augmente légèrement par rapport à 2024, en compensation de la diminution des enseignants fonctionnaires.

2.2.2.3. Au premier cycle du secondaire

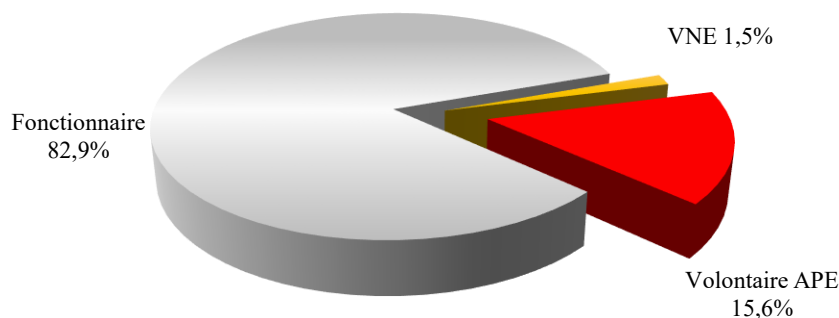
Le graphique ci-dessous présente la répartition des enseignants du premier cycle du secondaire selon leur statut professionnel pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 71 : Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire selon leur statut en 2024-2025



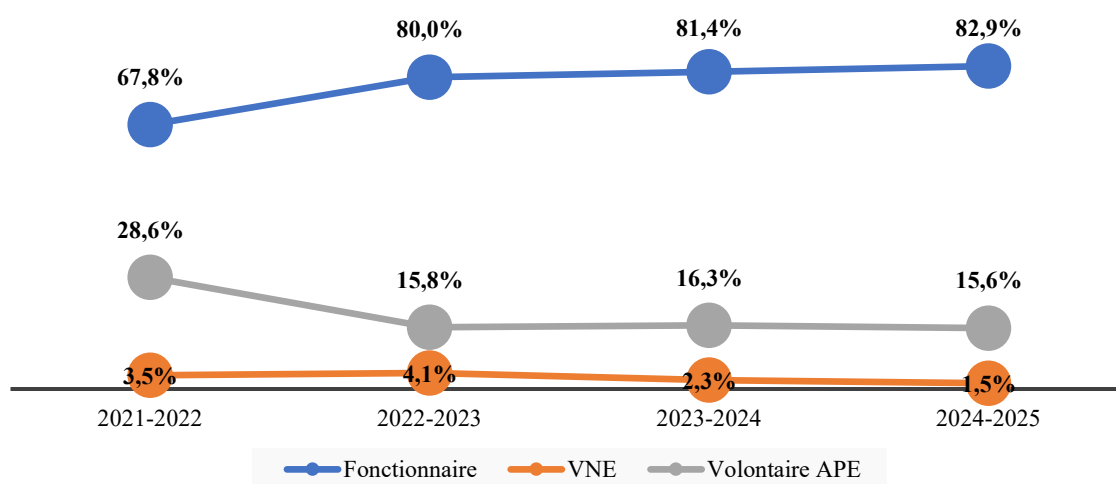
Au premier cycle du secondaire, les enseignants du privé représentent la plus forte proportion (48,7%), suivi des fonctionnaires (42,1%), des volontaires APE (8,3%) et les VNE (0,9%). Le graphique 72 présente la répartition des enseignants du premier cycle du secondaire public selon leur statut professionnel pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 72 : Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire public selon leur statut en 2024-2025



Au premier cycle du secondaire public, les fonctionnaires représentent 82,9% contre 15,6% pour les volontaires APE et 1,5% pour les VNE. Le graphique 73 illustre l'évolution des effectifs des enseignants du premier cycle du secondaire public selon leur statut professionnel entre 2021-2022 et 2024-2025.

Graphique 73 : Evolution des enseignants du premier cycle du secondaire public selon leur statut de 2021-2022 à 2024-2025

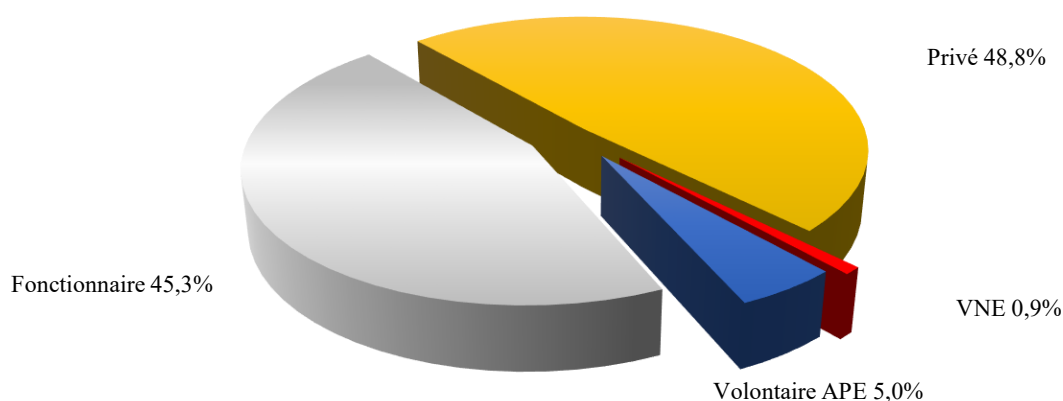


De 2022 à 2025, on note au secondaire 1 une diminution progressive de l'effectif des enseignants volontaires nationaux de l'éducation (VNE) et volontaires APE. Par contre celui des enseignants fonctionnaires augmente.

2.2.2.4. Au second cycle du secondaire

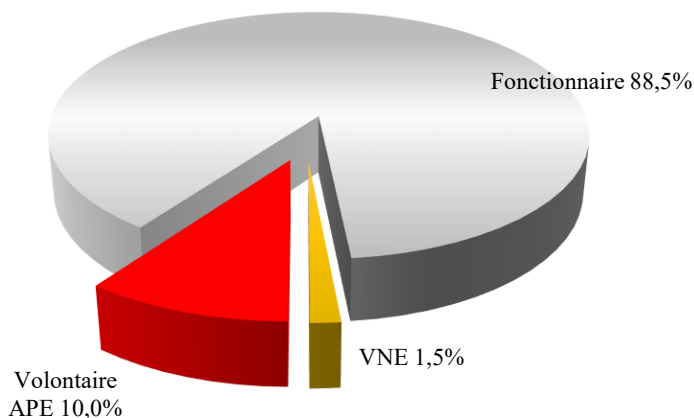
Le graphique ci-dessous présente la répartition des enseignants du second cycle du secondaire selon leur statut professionnel pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 74 : Répartition des enseignants du second cycle du secondaire selon leur statut en 2024-2025



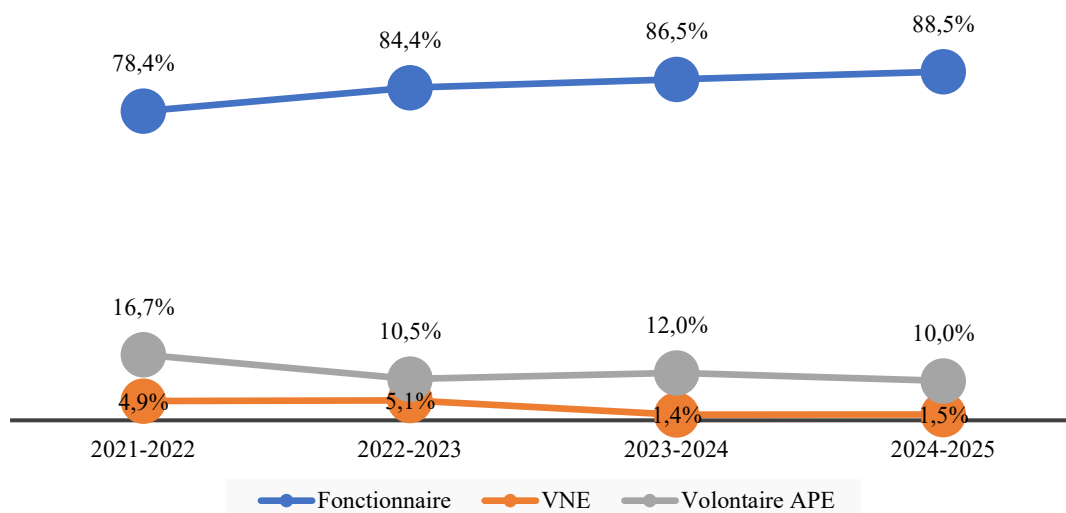
Au second cycle du secondaire, les enseignants du privé sont en plus forte proportion (48,8%), suivi des fonctionnaires (45,3%), des volontaires APE (5%) et des VNE (0,9%). Le graphique suivant présente la répartition des enseignants du second cycle du secondaire public selon leur statut professionnel pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 75 : Répartition des enseignants du second cycle du secondaire du public selon leur statut en 2024-2025



Au second cycle du secondaire public, les fonctionnaires représentent 88,5% contre 10% pour les volontaires APE et 1,5% pour les VNE. Le graphique 80 illustre l'évolution des effectifs des enseignants du second cycle du secondaire public selon leur statut professionnel entre 2022 et 2025.

Graphique 76 : Evolution des enseignants du second cycle du secondaire public selon leur statut de 2022 à 2025



Au second cycle du secondaire entre 2022 et 2025, on note une diminution de l'effectif des enseignants VNE et volontaire APE, mais celui des enseignants fonctionnaires augmente.

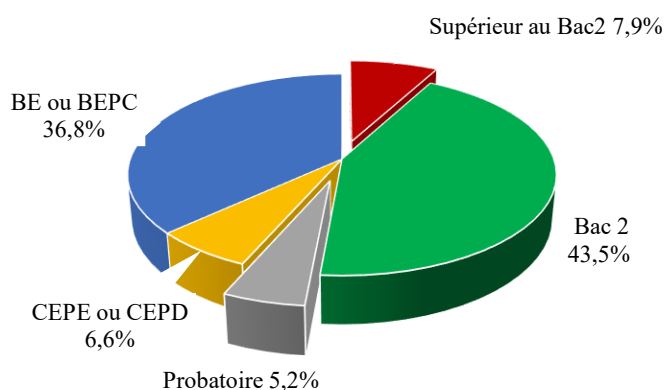
2.2.3. Qualification académique et professionnelle des enseignants

La qualification des enseignants, tant sur le plan académique que professionnel, constitue un levier fondamental pour garantir la qualité de l'enseignement. Cette section analyse le niveau d'études académiques et de formation professionnelle des enseignants en poste.

2.2.3.1. Au préscolaire

Le graphique ci-dessous présente la répartition des enseignants du préscolaire, tous ordres confondus, selon leur niveau ou diplôme académique pour l'année scolaire 2024-2025.

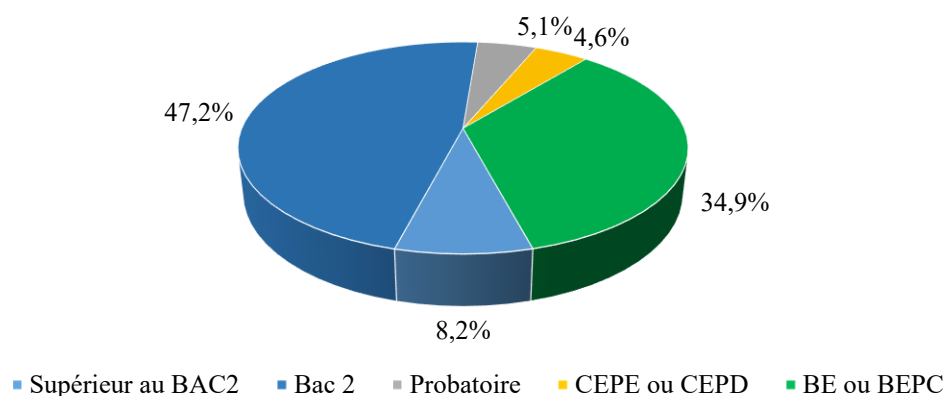
Graphique 77 : Répartition des enseignants du préscolaire, tous ordres confondus, selon le diplôme académique en 2024-2025



La majorité des enseignants du préscolaire (51,4%), tous ordres confondus, ont le niveau académique requis (le BAC ou plus). On note que 43,5% sont titulaires du BAC 2 et 7,9% d'un diplôme supérieur au BAC 2. En revanche, près de la moitié (48,6%) des enseignants exercent avec un niveau inférieur au BAC.

Le graphique suivant présente la répartition des enseignants du préscolaire public en fonction de leur diplôme académique pour l'année scolaire 2024-2025.

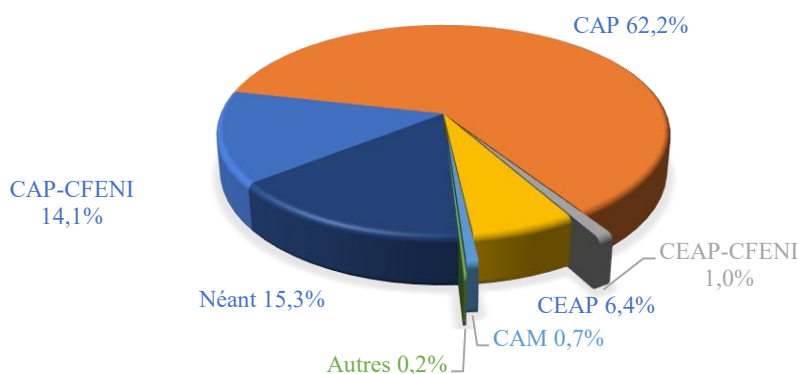
Graphique 78 : Répartition des enseignants du préscolaire Public selon le diplôme académique en 2024-2025



Au préscolaire public, 55,4% des enseignants ont le niveau académique requis (BAC 2 ou plus), dont 47,2% titulaires du BAC 2 et 8,2% d'un diplôme supérieur au BAC 2. Toutefois, une proportion non négligeable (44,6%) exerce avec un diplôme inférieur au BAC 2.

Le graphique ci-dessous présente la répartition des enseignants du préscolaire, tous ordres confondus, selon leur diplôme professionnel pour l'année scolaire 2024-2025.

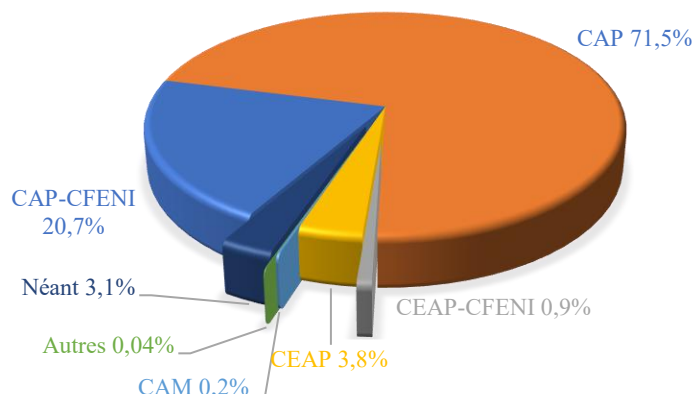
Graphique 79 : Répartition des enseignants du préscolaire, tous ordres confondus, selon le diplôme professionnel en 2024-2025



Au préscolaire, tous ordres confondus, la plupart des enseignants (84,5%) ont un diplôme professionnel officiellement reconnu ou homologué pour l'enseignement dans ce cycle. Parmi eux, le CAP est le plus répandu (62,2%), suivi du CAP-CFENI (14,1%), du CEAP (6,4%), du CEAP-CFENI (1,0%) et du CAM (0,7%). Par ailleurs, 15,3% des enseignants ne possèdent aucun diplôme professionnel, et 0,2% détiennent d'autres diplômes non classés parmi les titres officiels.

Le graphique suivant présente la répartition des enseignants du préscolaire public selon leur diplôme professionnel pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 80 : Répartition des enseignants du préscolaire public selon le diplôme professionnel en 2024-2025

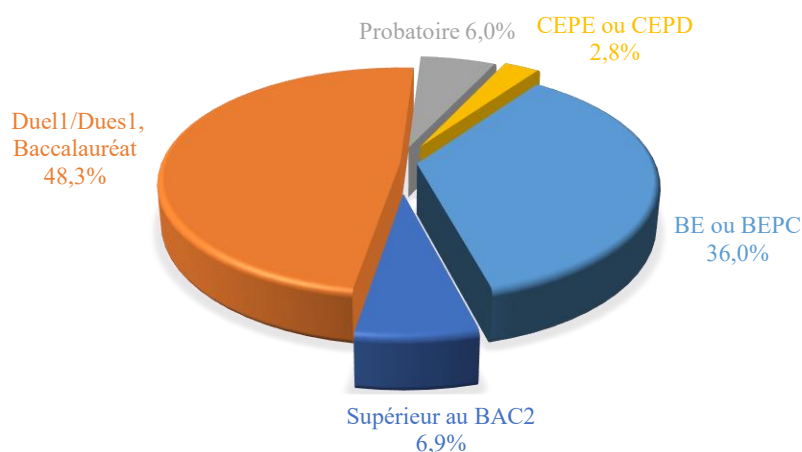


Au préscolaire public, la grande majorité des enseignants (96,9%) disposent d'un diplôme professionnel reconnu ou homologué. Le CAP reste le plus répandu, détenu par 71,5% des enseignants, suivi du CAP-CFENI (20,7%). Les autres diplômes sont moins fréquents : CEAP-CFENI (0,9%), CEAP (3,8%) et CAM (0,2%). Toutefois, 3,1% des enseignants n'ont aucun diplôme professionnel, et 0,04% détiennent d'autres diplômes non répertoriés parmi les titres officiels.

2.2.3.2. Au primaire

Le graphique 81 présente la répartition des enseignants du primaire, tous ordres confondus, selon leur diplôme académique pour l'année scolaire 2024-2025.

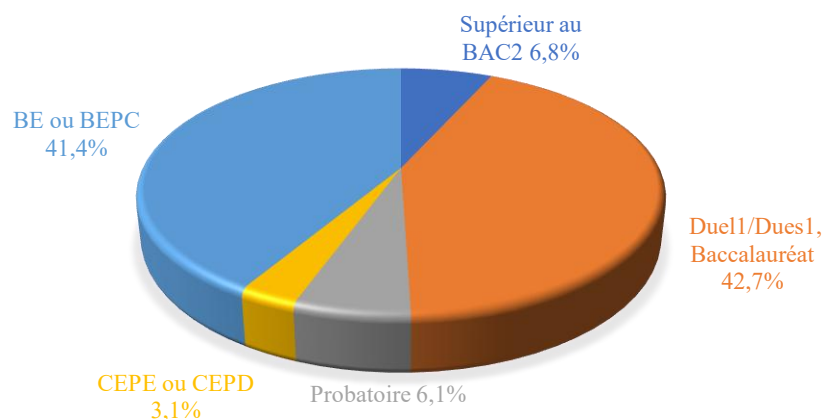
Graphique 81 : Répartition des enseignants du primaire, tous ordres confondus, selon le diplôme académique en 2024-2025



Au primaire, 55,2% des enseignants disposent d'un diplôme supérieur ou égal au BAC2, dont 48,3% titulaires du BAC 2 et 6,9% d'un diplôme supérieur au BAC 2. En revanche, une part significative de 44,8% des enseignants exercent avec un niveau académique inférieur au BAC. Le graphique suivant

présente la répartition des enseignants du primaire public selon leur diplôme académique pour l'année scolaire 2024-2025.

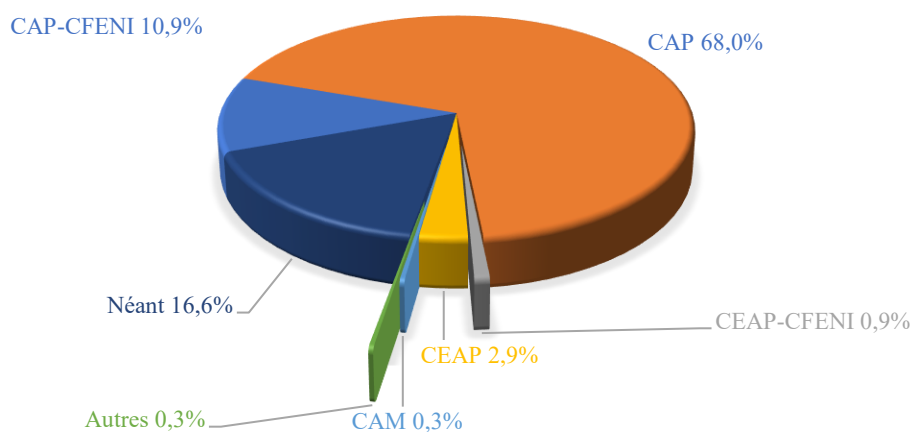
Graphique 82 : Répartition des enseignants du primaire public selon le diplôme académique en 2024-2025



Au primaire public, près de la moitié (49,5%) des enseignants détiennent un diplôme académique supérieur ou égal au BAC 2, avec 42,7% titulaires du BAC et 6,8% d'un diplôme supérieur au BAC 2. En revanche, 50,6% des enseignants exercent avec un niveau inférieur au BAC 2.

Le graphique 83 présente la répartition des enseignants du primaire, tous ordres confondus, selon leur diplôme professionnel pour l'année scolaire 2024-2025.

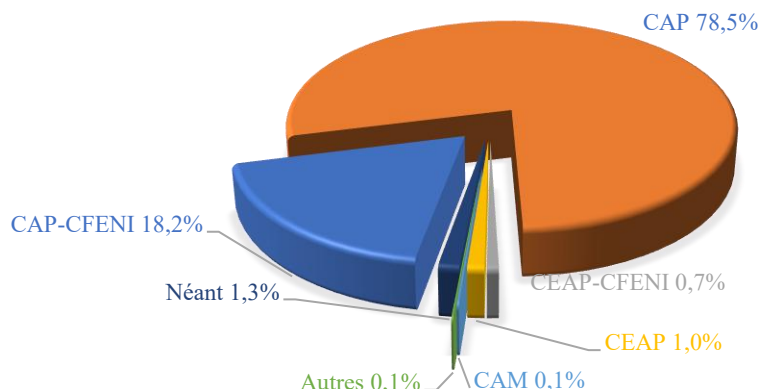
Graphique 83 : Répartition des enseignants du primaire, tous ordres, selon le diplôme professionnel en 2024-2025



Au primaire, 83,1% des enseignants disposent d'un diplôme professionnel reconnu ou homologué pour l'exercice du métier d'enseignant à ce niveau. Le CAP est de loin le plus répandu (68%), suivi du CAP-CFENI (10,9%), du CEAP (2,9%), du CEAP-CFENI (0,9%) et du CAM (0,3%). Toutefois, 16,6% des

enseignants ne détiennent aucun diplôme professionnel. Le graphique suivant présente la répartition des enseignants du primaire public selon leur diplôme professionnel pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 84 : Répartition des enseignants du primaire public selon le diplôme professionnel en 2024-2025

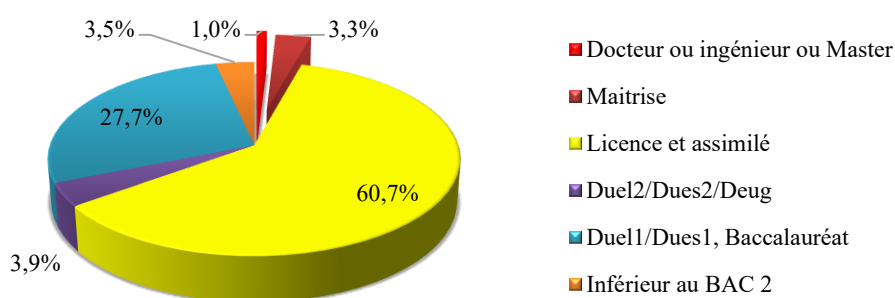


Au primaire public, la quasi-totalité des enseignants (98,6%) disposent d'un diplôme professionnel reconnu ou homologué. Le CAP prédomine largement avec 78,5%, suivi du CAP-CFENI (18,2%). Les autres diplômes homologués sont moins fréquents : CEAP-CFENI (0,7%), CEAP (1,0%) et CAM (0,1%). Seule une minorité de 1,3% des enseignants ne détiennent aucun diplôme professionnel.

2.2.3.3. Au premier cycle du secondaire

Le graphique 85 présente la répartition des enseignants du premier cycle du secondaire selon leur diplôme académique pour l'année scolaire 2024-2025.

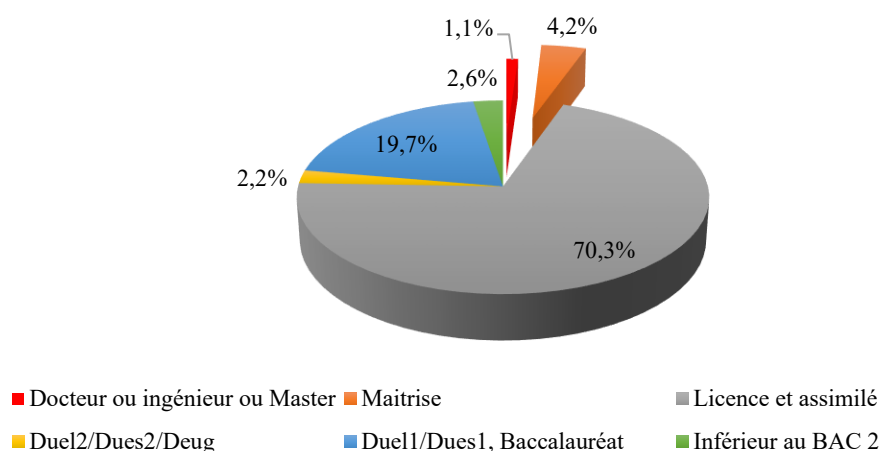
Graphique 85 : Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire selon le diplôme académique en 2024-2025



La majorité des enseignants du premier cycle du secondaire (65%) détiennent un diplôme académique égal ou supérieur au niveau requis (licence), à savoir la Licence (60,7%), la Maîtrise (3,3%) ou un diplôme de niveau Master, Ingénieur ou Doctorat (1,0%). En revanche, 35% des enseignants exercent avec un diplôme inférieur à la Licence, dont 27,7% titulaires du Baccalauréat ou d'un diplôme de niveau (Duel1/Dues1). On note 3,9% disposant d'un DEUG ou équivalent (Duel2/Dues2), et 3,5% détenteur d'un diplôme inférieur au BAC.

Le graphique suivant présente la répartition des enseignants du premier cycle du secondaire public selon leur diplôme académique pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 86 : Répartition des enseignants du premier cycle du secondaire public selon le diplôme académique en 2024-2025

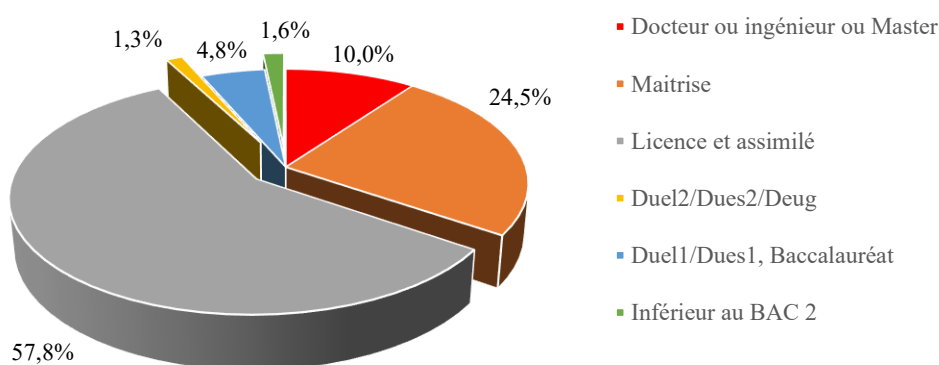


Au premier cycle du secondaire public, 73,1% des enseignants exercent avec un diplôme supérieur ou égal à la licence, avec une nette prédominance de la Licence ou diplôme équivalent (70,3%), suivie de la Maîtrise (1,1%) et des diplômes de niveau Master, Ingénieur ou Doctorat (1.1%). Par ailleurs, 26,9% des enseignants n'ont pas la Licence, dont 19,7% sont titulaires du Baccalauréat ou d'un diplôme de niveau Duel1/Dues1, 2,2% d'un DEUG ou équivalent (Duel2/Dues2), et 4,2% ont un niveau inférieur au BAC.

2.2.3.4. Au second cycle du secondaire

Le graphique ci-dessous présente la répartition des enseignants du second cycle du secondaire selon leur diplôme académique pour l'année scolaire 2024-2025.

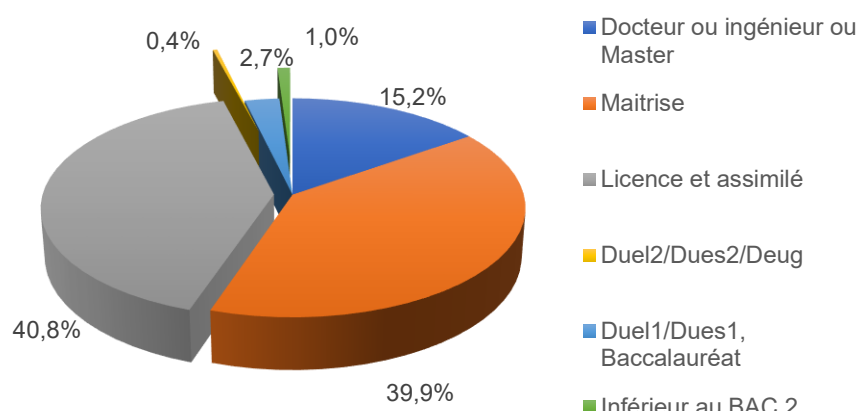
Graphique 87 : Répartition des enseignants du second cycle du secondaire selon le diplôme académique en 2024-2025



Au secondaire II, la majorité des enseignants (57,8%) détiennent une Licence ou un diplôme équivalent. Ceux ayant des diplômes supérieurs à ces derniers représentent une proportion de 34,5%. En outre, 7,7% des enseignants ont un niveau inférieur à la licence, dont 4,8% titulaires du Baccalauréat ou d'un Duel1/Dues1.

Le graphique suivant présente la répartition des enseignants du second cycle du secondaire public selon leur diplôme académique pour l'année scolaire 2024-2025.

Graphique 88 : Répartition des enseignants du secondaire 2 public selon le diplôme académique en 2024-2025



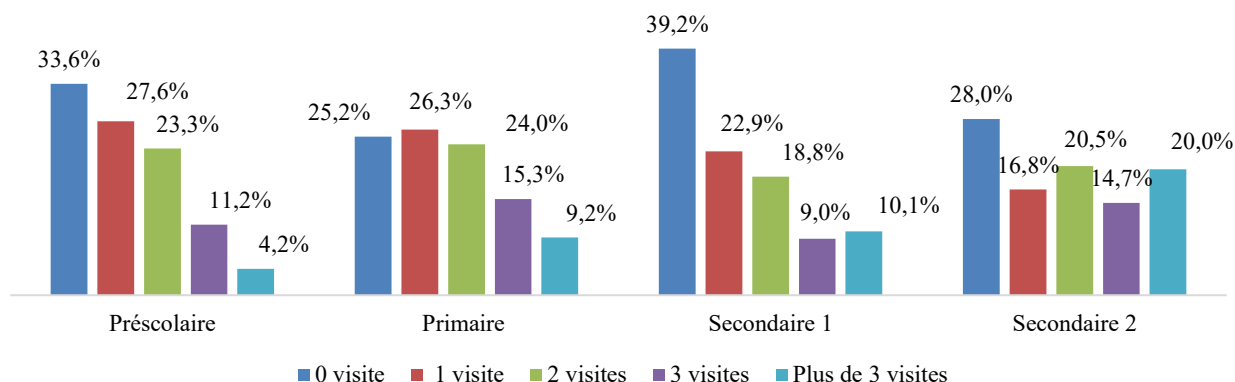
Au second cycle du secondaire public, la majorité des enseignants (55,1%) disposent d'un diplôme académique égal ou supérieur à la Maîtrise, avec 39,9% titulaires de la Maîtrise et 15,2% ayant un diplôme supérieur, notamment un Master, un diplôme d'ingénieur ou un Doctorat. Une part significative de 40,8% des enseignants sont titulaires d'une Licence ou d'un diplôme équivalent. Enfin, seuls 4,1% des enseignants présentent un niveau inférieur à la Licence.

2.2.4. Encadrement pédagogique

L'encadrement des enseignants participe également à la qualité de l'enseignement. Elle repose essentiellement sur l'action des inspecteurs et des conseillers pédagogiques, dont le rôle est d'assurer le suivi, l'évaluation et l'accompagnement des pratiques enseignantes. Cette analyse se fait avec des données relatives au suivi des personnels d'encadrement (visite d'établissement et visite de classe) collectées pour le compte de l'année scolaire 2023-2024.

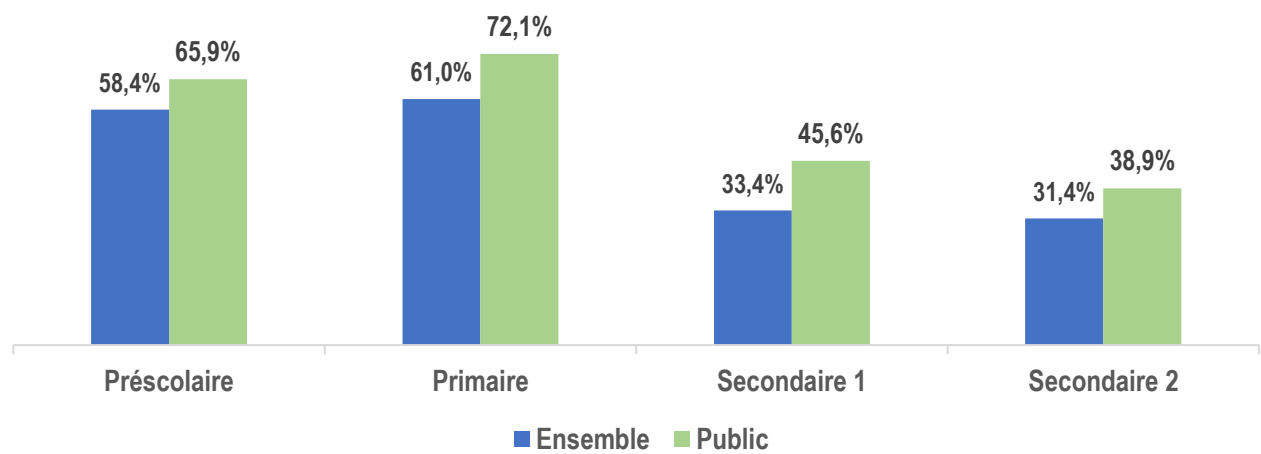
Le graphique ci-dessous présente la couverture des inspecteurs dans le dispositif d'encadrement pédagogique.

Graphique 89 : Proportion des établissements visités par les inspecteurs en 2023-2024



En termes de visite d’établissement, environ le tiers (33,6%) des Jardins d’enfants n’ont reçu aucune visite du personnel d’encadrement au cours de l’année scolaire 2023-2024. Cette proportion est de 25,2% au primaire. Au secondaire 1, plus du tiers (39,2%) n’ont pas reçu de visite des inspecteurs ; quant au secondaire 2, 28 lycées sur cent aussi n’ont reçu aucune visite.

Graphique 90: Proportion d'enseignants ayant reçu au moins une visite d'un personnel d'encadrement en 2024 par cycle d'enseignement



Au cours de l’année scolaire 2023-2024, près de 66% d’enseignants intervenant dans les jardins d’enfants publics ont reçu au moins une visite d’un personnel d’encadrement (inspecteurs ou conseillers pédagogiques). Ils représentaient 72% au primaire public, 46% dans collèges d’enseignement général publics et 39% dans les lycées d’enseignement général publics.

2.3. Disponibilité de manuels scolaires

La disponibilité en manuels scolaires constitue un facteur déterminant de la qualité des apprentissages. Cette section analyse l’état de la dotation en manuels scolaires dans les établissements, en particulier dans les matières fondamentales comme le Français et la Mathématique au primaire. Le tableau 27 présente la proportion d’élèves du primaire disposant d’un manuel de mathématique selon leur niveau pour l’année scolaire 2024-2025.

Tableau 27 : Proportion d’élèves disposant d’un manuel de mathématiques selon la classe au primaire

ORDRE	CLASSE						
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	TOT
Public	44,7%	47,8%	84,7%	115,8%	18,2%	18,6%	56,2%
Privés	74,4%	73,5%	102,7%	108,9%	49,7%	50,7%	77,2%
Communautaire	17,5%	23,7%	35,6%	48,6%	3,1%	2,5%	23,5%
Total	52,7%	55,4%	90,1%	113,3%	28,5%	29,7%	62,6%

Source : RSA 2024-2025

La disponibilité des manuels de mathématiques au primaire varie fortement selon les classes et l’ordre d’enseignement.

Le taux moyen de couverture au niveau national est de 62,6%, mais il chute significativement à partir du CM1, où il est de 28,5%, contre plus de 90% au CE1.

Dans le public, un peu plus de 56% des élèves en moyenne ont un manuel de mathématique. Les élèves des cours préparatoires (CP1 et CP2) sont couverts à moins de 50%. Le privé présente des taux

globalement meilleurs (77,2% en moyenne), avec des niveaux particulièrement élevés au CE1 et CE2, dépassant les 100%. Les élèves fréquentant une école d’initiative locale sont en forte difficulté, avec une couverture moyenne de seulement 23,5%, et des taux très bas dans les cours moyens (3,1% au CM1 et 2,5% au CM2).

Le tableau 28 présente la proportion d’élèves disposant d’un manuel de Français selon leur classe pour l’année scolaire 2024-2025.

Tableau 28 : Proportion des élèves disposant de manuel de Français par classe

ORDRE	CLASSE						
	CP1	CP2	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Public	81,1%	87,5%	92,8%	106,7%	17,4%	15,6%	70,1%
Privés	87,6%	90,6%	109,1%	111,7%	51,3%	52,2%	84,4%
Communautaire	24,2%	37,5%	38,8%	39,1%	5,3%	8,4%	28,1%
Total	82,6%	88,3%	97,7%	108,1%	28,5%	28,2%	74,4%

Source : RSA 2024-2025

La disponibilité des manuels de Français au primaire affiche une moyenne nationale de 74,4%, avec de fortes disparités selon les classes et les ordres d’enseignement.

Les classes du cycle inférieur (CP1 à CE2) sont globalement bien couvertes, atteignant plus de 80% de couverture, voire plus de 100% en CE2 (108,1%). Toutefois, la situation se dégrade fortement à partir du CM1, avec une disponibilité qui chute à 28,5% au CM1 et 28,2% au CM2, révélant une baisse marquée de la dotation en manuels dans les classes de fin de cycle.

Dans les écoles publiques, la tendance est similaire : une bonne couverture jusqu’au CE2 (106,7%), puis un effondrement à 17,4% au CM1 et 15,6% au CM2. Le privé maintien des niveaux élevés sur l’ensemble des classes (84,4% en moyenne), y compris dans les classes supérieures (51,3% au CM1 et 52,2% au CM2). Le communautaire reste nettement en retrait avec une moyenne de 28,1%, et des taux préoccupants dans les classes de fin de cycle (5,3% au CM1 et 8,4% au CM2).

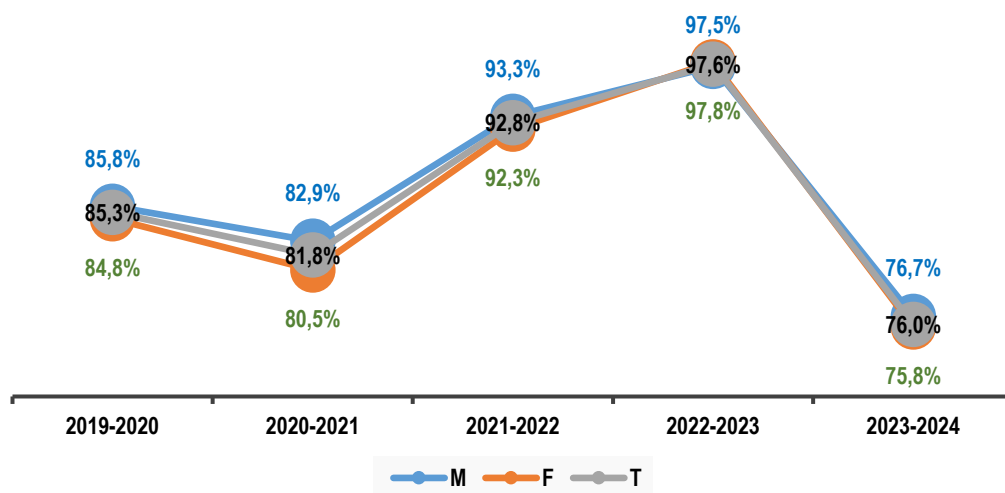
2.4. Résultats aux examens, par niveau d’enseignement

Les résultats aux examens constituent un indicateur clé de performance du système éducatif. Cette section présente les taux de réussite enregistrés aux principaux examens scolaires (CEPD, BEPC, BAC), en les répartissant par niveau d’enseignement.

2.4.1. Au primaire

Le graphique ci-dessous illustre l’évolution du taux de réussite au Certificat d’Études du Premier Degré (CEPD) entre 2019-2020 et 2023-2024.

Graphique 91 : Evolution du taux de réussite au CEPD de 2019-2020 à 2023-2024

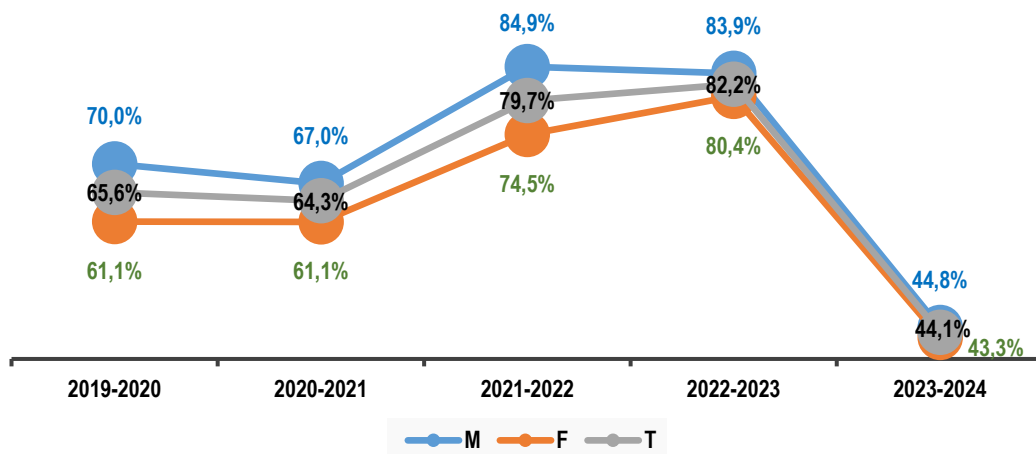


Entre 2020 et 2024, l'évolution des taux de réussite au CEPD, a connu une fluctuation. On observe une baisse générale de ce taux en 2021 et 2024. Il a connu une croissance entre 2022 et 2023 avant de chuter en 2024. Sur ces cinq années d'étude, le taux de réussite des garçons est toujours supérieur à celui des filles sauf en 2023.

2.4.2. Au secondaire

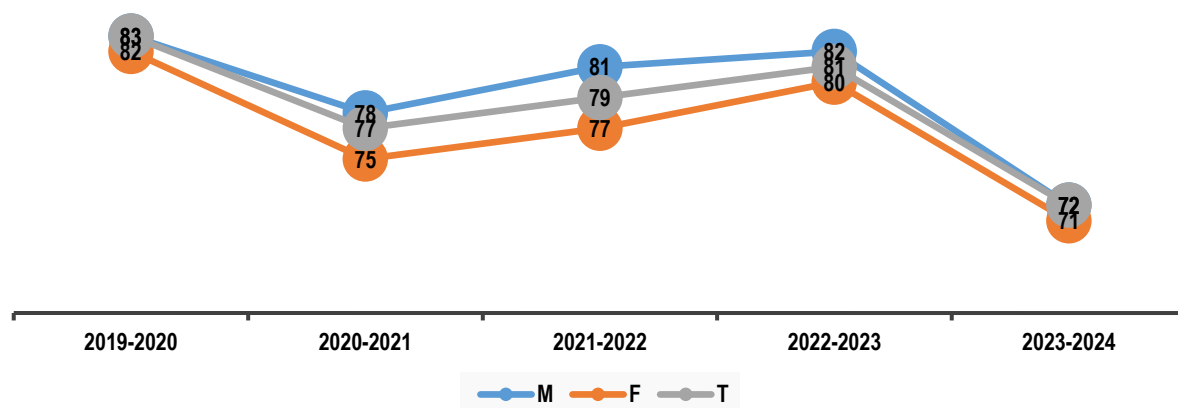
Le graphique suivant illustre l'évolution du taux de réussite au Brevet d'études du premier cycle (BEPC) entre 2019-2020 et 2023-2024.

Graphique 92 : Evolution du taux de réussite au BEPC de 2019-2020 à 2023-2024



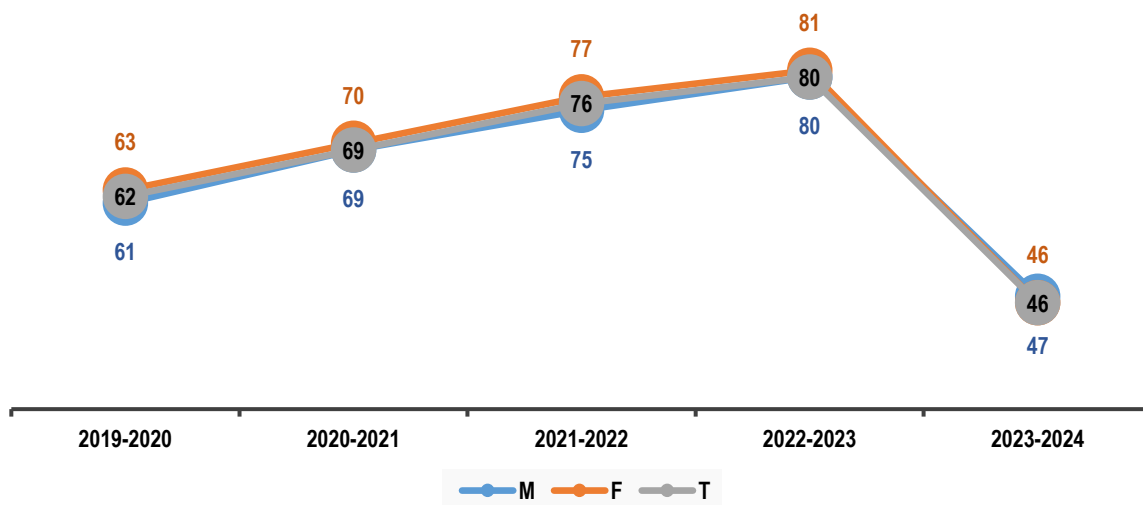
Au BEPC, entre 2020 et 2024, le taux de réussite a évolué de façon irrégulière. De façon général il a connu une évolution entre 2022 et 2023 pour décroître en 2024 (44,1%). On observe une tendance similaire entre les filles et les garçons. Sur la même période le taux de réussite des garçons est toujours supérieur à celui des filles. Le graphique 96 illustre l'évolution du taux de réussite au Baccalauréat première partie (BAC 1) au Togo entre 2019-2020 et 2023-2024.

Graphique 93 : Evolution du taux de réussite au BAC 1 de 2019-2020 à 2023-2024



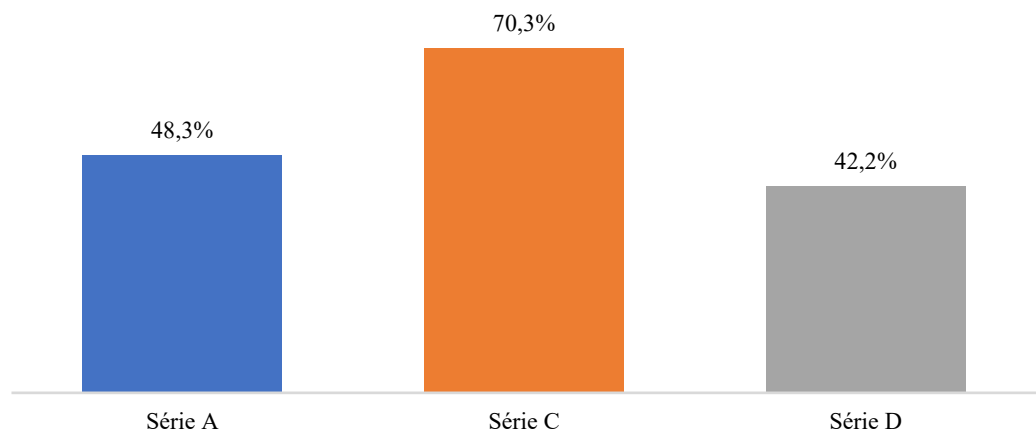
Le graphique 96 illustre une baisse générale du taux de réussite au BAC1 en 2021 et 2024 par rapport au taux de 2020. Entre 2022 et 2023 ce taux a connu une remontée progressive avant de chuter en 2024. Le taux de réussite des garçons est supérieur à celui des filles bien que l'écart soit réduit en certaines années. Le graphique 93 illustre l'évolution du taux de réussite au Baccalauréat deuxième partie (BAC 2), toutes séries confondues, entre 2019 et 2024.

Graphique 94 : Evolution du taux de réussite au Bac 2, toutes séries confondues, de 2019 à 2024



Au BAC2, d'une façon générale, les taux de réussite ont évolué de 62% en 2020 pour passer à 80% en 2023 avant de chuter à 46% en 2024. La même tendance est observée au niveau des sexes. Durant les cinq années les filles réussissent plus que les garçons sauf en 2024. Le graphique 94 présente le taux de réussite au baccalauréat général par série pour l'année scolaire 2023-2024 au Togo.

Graphique 95 : Taux de réussite au baccalauréat général par série en 2023-2024



La série scientifique C affiche un taux de réussite relativement élevé de 70,3%. En revanche, les séries A4 et D présentent des taux de réussite plus faibles, respectivement de 48,3% et 42,2%.

3. EFFORT BUDGETAIRE DE L’ÉTAT POUR L’ENSEIGNEMENT GENERAL EN 2025

Le budget de l’enseignement général pour 2025 marque une augmentation significative par rapport à 2024, avec une hausse de 3,68%. Il s’élève en 2025 à 183,21 milliards de FCFA contre 176,71 milliards de FCFA en 2024 (loi de finances rectificative (LFR) de 2024). Le budget de 2025 de l’enseignement général représente 3,06% du PIB courant et 74,65% des dépenses totales de l’éducation.

Cette augmentation s'explique par la volonté du gouvernement de répondre aux besoins croissants du système éducatif. A cet effet, des efforts sont faits pour améliorer l’accès et la qualité de l’enseignement au primaire et au secondaire. A ce titre, l’enseignement primaire reçoit la part la plus importante des ressources allouées au secteur avec un coût total de 107,27 milliards de FCFA soit 58,55% de ce montant.

La part du secondaire se chiffre à 62,79 milliards de FCFA, soit une proportion de 34.27% de l’ensemble du budget de l’enseignement général.

Le tableau 28 présente la répartition du budget de l’enseignement général au Togo en 2025, en milliards de FCFA, ainsi que sa part relative par rapport au PIB courant et aux dépenses totales consacrées à l’éducation.

Tableau 29 : Budget de l’enseignement général en 2025

RUBRIQUES	BUDGET (en milliards de FCFA)	En% du PIB courant	En% des dépenses totales Education
PRIMAIRE	107,27	1,79%	43,71%
SECONDAIRE	62,79	1,05%	25,58%

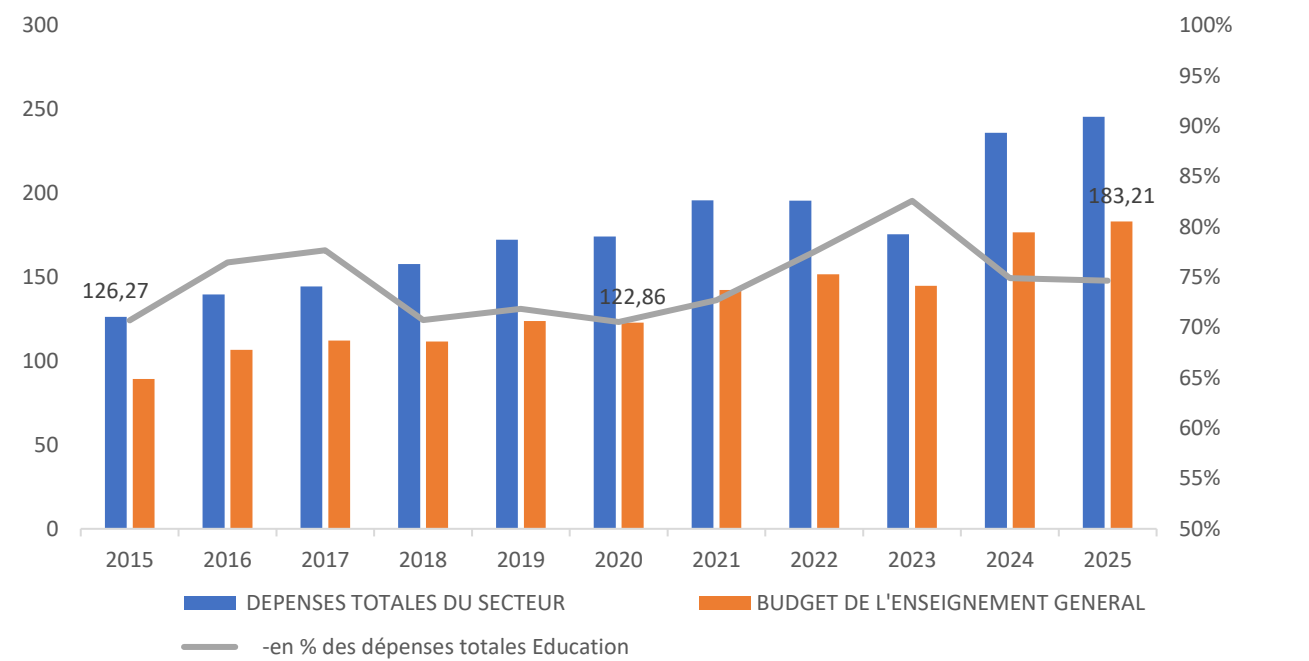
Source : DAF

En 2025, le budget alloué à l’enseignement général est principalement orienté vers le primaire, qui bénéficie d’un montant de 107,27 milliards de FCFA, représentant 1,79% du PIB courant et 43,71%

des dépenses totales de l'éducation. Le secondaire, quant à lui, reçoit 62,79 milliards de FCFA, soit 1,05% du PIB courant et 25,58% des dépenses totales consacrées au secteur éducatif. Cette répartition reflète les priorités stratégiques de l'État, axées sur le renforcement de l'accès et de la qualité de l'éducation de base, tout en continuant à soutenir le développement du secondaire dans une logique de continuité des apprentissages.

Le graphique 96 ci-dessous montre la tendance du budget de l'enseignement général depuis 2015.

Graphique 96 : Evolution du budget de l'enseignement général depuis 2015



Le budget de l'enseignement général est passé de 126,27 milliards en 2015 à 183,21 milliards de FCFA en 2025, soit une augmentation de 45,09% en 10 ans. En 2023, il y a eu une diminution du budget suite au collectif budgétaire intervenu au cours de l'exercice 2023 après l'évolution positive observée en 2021 et 2022. L'accroissement constaté entre 2024 et 2025, montre l'engagement financier du gouvernement togolais et de ses partenaires au développement en faveur de l'éducation et surtout pour le sous-secteur qui a bénéficié aussi d'une augmentation et de nouvelles lignes de transfert, allant toujours dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

En 2025, les dépenses de personnel et d'investissements représentent respectivement 66,21% et 2,55% des dépenses totales de l'éducation contre 85,24% et 8,32% en 2024.

CONCLUSION

Le présent rapport d'analyse, basé sur les données issues du Recensement scolaire annuel 2024-2025, dresse un état des lieux actualisé de la situation éducative dans le sous-secteur des enseignements primaire et secondaire général. À travers un ensemble d'indicateurs relatifs à l'accès, à l'équité, à la qualité, à l'efficacité interne, aux infrastructures et au financement, il permet d'apprécier les avancées réalisées ainsi que les défis persistants, en lien avec les objectifs du Plan Sectoriel de l'Education (PSE 2020-2030), la feuille de route gouvernemental de 2020-2025 et les engagements internationaux du Togo.

De manière générale, l'analyse des données issues de l'année scolaire 2024-2025 révèle une dynamique contrastée mais globalement encourageante du système éducatif togolais. L'accroissement du nombre d'établissements (+6,7 % entre 2021 et 2025), conjugué à une amélioration continue des indicateurs de couverture scolaire, ainsi qu'une progression du taux brut de scolarisation (TBS) dans la plupart des cycles, reflète les efforts continus pour élargir l'accès à une éducation inclusive.

Au préscolaire, le TBS est passé de 42,2 % en 2021-2022 à 46,2 % en 2024-2025, dépassant les cibles fixées par le PSE pour 2025 (43,4%) et la stratégie du préscolaire (46,0% en 2025). Cette performance reflète les efforts consentis pour renforcer l'accès à l'éducation de la petite enfance, notamment dans les zones rurales. Toutefois, le niveau de couverture demeure encore faible comparé aux autres cycles, appelant au renforcement des actions de préscolarisation. Le primaire continue de concentrer la majorité des effectifs, avec un TBS élevé (116,3 %) et une parité presque atteinte. Au secondaire, les taux de scolarisation restent relativement faibles, en particulier au second cycle où le TBS demeure en deçà de 40 %. Au secondaire 1, le taux est passé de 77,1 % en 2021-2022 à 82,2 % en 2024-2025, soit une augmentation de 5,1 points. Ces résultats, pris globalement, sont en partie portés par les mesures sociales (gratuité, cantines scolaires, dotation en manuels, etc.) et les efforts de mobilisation communautaire.

En matière d'efficacité interne, si des progrès sont observés sur certains plans (taux de promotion, transition), le redoublement et l'abandon scolaire restent préoccupants, notamment dans certaines régions et certains niveaux. L'hétérogénéité territoriale des indicateurs met en lumière des disparités persistantes entre les régions éducatives, appelant à des politiques ciblées et différenciées.

En termes d'infrastructures scolaires, les données révèlent une augmentation des salles de classe en dur, traduisant les efforts de construction et de réhabilitation. Toutefois, le ratio élèves/salle de classe demeure élevé, et une part importante des écoles ne dispose pas encore des commodités essentielles (latrines fonctionnelles, eau potable, électricité, clôture sécurisée).

Enfin, l'analyse du financement confirme une tendance haussière du budget alloué à l'enseignement général. Cela témoigne de l'importance stratégique accordée par les pouvoirs publics à l'éducation, dans une perspective d'atteinte des ODD et d'alignement avec la feuille de route gouvernementale. Toutefois, des efforts d'optimisation de la répartition budgétaire et d'efficacité de la dépense éducative doivent accompagner cette dynamique.

Au regard de ces constats, il apparaît nécessaire de maintenir la dynamique de progrès actuel et de consolider les avancées obtenues à travers une priorisation des investissements stratégiques et matière d'éducation et une attention particulière à porter aux milieux les plus défavorisés.